This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762120

0914
.108
v.70-71

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz. — Imprimerie Lorraine Anc^t^ Delhalt, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE. — LXXe ANNÉE. — 3e SÉRIE. — XVIIIe ANNÉE.

1888–1889.

METZ

N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1893

Digitized by Google

C 91-1
.108

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG

486035

Digitized by Google

Digitized by Google

BERICHT

ÜBER DIE

ARBEITEN DER AKADEMIE

WÄHREND DES JAHRES 1888/89

erstattet durch Herrn E. FERREZ, Sekretär

Meine Herren !

Indem die Akademie nur die erste Hälfte der Regel des Horaz zu ihrem Wahlspruch gemacht hat, wollte sie etwa durch diese Weihe des Nützlichen Ihrer Thätigkeit und Ihren Arbeiten irgend welche Schranken setzen ? Ich will, meine Herren, eher glauben, dass die Akademie dabei ganz besonders den Jahresbericht über Ihre Thätigkeit im Auge hatte, d. h. das bescheidene Werk ihres Sekretärs, indem sie demselben, in Ermangelung einer höheren Genugthuung, die tröstliche Ueberzeugung gab, dass es ihm, trotz der Trockenheit seiner Aufgabe, gelungen ist, der wesentlichen Vorschrift, dem strikten Willen der Akademie, Genüge zu leisten.

Das Recht, uns auf die Devise des Poeten zu berufen, nehmen wir aber voll in Anspruch, wenn wir von Ihren interessanten Versammlungen spre-

Digitized by Google

chen, in welchen Sie, ohne jemals die Grenzen Ihrer Befugnisse und Ihrer Studien zu verlassen, es immer wohl verstanden haben, in Ihren Arbeiten das Nützliche im richtigen Verhältnis mit dem Angenehmen zu verbinden: *utile dulci*!

Utile dulci! ist das nicht das richtige Wort, um den allgemeinen Ton, welcher in Ihren Sitzungen herrscht, zu bezeichnen, sei es, dass einer Ihrer treuesten Genossen, einer Ihrer ehemaligen Präsidenten — ich fürchte sehr, Ihnen denselben bereits genannt zu haben — in seiner immer hochwillkommenen, recht lebendigen Prosa von irgend einem ernsten Gegenstand zu Ihnen spreche — in welchem sich der Humor dennoch, man weiss nicht wie, einzuschleichen versteht — von Sprachforschungen, von einfacher Grammatik oder von hoher Litteratur, sei es, dass eines Ihrer jüngeren Mitglieder, — welches ohne mein Zuthun die Eigenart seiner Arbeiten verraten wird —, Ihnen in Erzählungen, gewürzt vom alten gallischen Witze, den unerschöpflichen litterarischen Reichtum und die Schätze an Einfalt und Anmut eines Idioms mitteilt, welches Rabelais gekannt, vielleicht gesprochen hat: das lothringer Patois; sei es, dass einer der fleissigsten Gelehrten der Gesellschaft Sie mit den Erfindungen der Gegenwart vertraut mache — mit der seinigen oder derjenigen anderer —, nicht etwa durch eine einfache mündliche Darlegung oder eine kalte akademische Notiz, sondern durch die Vorführung, durch die Handhabung der betreffenden Apparate und Produkte, aus jedem unter Ihnen, meine Herren, einen Experimentierer, einen Sachverständigen, einen Richter machend! *Utile dulci!*

Digitized by Google

Diesen Wahlspruch, den Sie verstanden haben zu dem Ihrigen zu machen, Sie haben das Recht, meine Herren, ihn beizubehalten.

Ihr Sekretär allein wird dem andern, der bescheidenen Devise der Akademie, treu bleiben. Er wird sich derselben als einer Notwendigkeit, welche seine Arbeit mit sich bringt, unterwerfen und um sie nach dieser vielleicht schon zu langen Einleitung zu rechtfertigen, will er nunmehr zur Lösung seiner Aufgabe übergehen.

PERSONALNOTIZEN.

Obgleich in diesem Jahr der Tod für die Akademie verhältnissmässig gnädig war, insofern als in Ihrem besonders engeren Kreise, unter Ihren ordentlichen Mitgliedern, keine Lücke zu beklagen ist, so haben Sie doch unter den ausserordentlichen, nicht ständigen Mitgliedern, zwei der ausgezeichnetsten Genossen verloren, zwei Ihrer ältesten Mitarbeiter, meine Herren, welche die Akademie seinerzeit und während vieler Jahre zu ihren ordentlichen Mitgliedern zählte: Herrn Dr Bégin und Herrn Dr Dieu.

Herr Emil Bégin gehörte der Akademie seit 1837, d. h. während mehr als 50 Jahre, an. Während des spanischen Feldzuges als Militärarzt dem Hospital zu Barcelona zugeteilt, wurde er viele Jahre später Bibliothekar der National-Bibliothek und Arzt dieses Instituts. Inzwischen liess er sich in Metz nieder und während seines langen Auf-

Digitized by Google

enthaltes in unserer Stadt widmete er sich mit rastlosem Eifer medicinischen Studien, sowie der Forschung auf dem Gebiete der Lokalgeschichte des Landes. Unter den zahlreichen wichtigen Werken des Herrn Bégin müssen wir hier deren drei nennen, welche für Lothringen von besonderem Interesse sind :

Die Geschichte des Metzer Domes. (2 Bände). *(L'Histoire de la Cathédrale de Metz).*

Metz seit achtzehn Jahrhunderten. (3 Bände) *(Metz depuis dix-huit siècles).*

Biographie des Moseldepartements. (4 Bände). *(Biographie de la Moselle).*

Herr Sosthenes Dieu hat während vieler Jahre die Stelle des ersten Apothekers beim Metzer Hospital bekleidet und war später Sanitäts-Director zu Dünkirchen.

Dank dem grossen Vertrauen, welches das Tribunal von Metz in Herrn Dr Dieu setzte, hatte sich derselbe zum Spezialisten in den verschiedenen Fragen der gerichtlichen Medizin emporgearbeitet und sein Name wird in den meisten Kriminal-Prozessen, welche vor zwanzig bis dreissig Jahren die öffentliche Meinung in unserm Lande erregten, als derjenige eines gelehrten, einflussreichen Experten genannt.

Es steht uns nicht zu, den beiden verehrten Kollegen, welche der Tod in diesem Jahr der Metzer Akademie entrissen hat, in ihren übrigen Arbeiten zu folgen und dieselben in ihrer langen Laufbahn zu beurteilen. Männer wie Dr Bégin und Dr Dieu haben in Ihren Annalen auf etwas anderes Anrecht, als auf die wenigen,

Digitized by Google

notwendigerweise kurzen Zeilen eines Jahresberichtes, in welchem es immer an Platz fehlt und wo unseren teuersten Toten nur ein Zeichen der Ehrerbietung, einige Worte der Erinnerung und der Wehmut gewidmet werden können.

Um die Lücken auszufüllen, welche der Tod im Laufe der letzten Jahre in Ihre Reihen gerissen hatte, haben Sie in Ihre Mitte aufgenommen :

Als ordentliche Mitglieder :

Herrn Eugen GREFF, ehemaliger Wechselagent, während einiger Zeit Mitglied des Gemeinderats von Metz, Präsident der Fürsorge- und Unterstützungs-Genossenschaft von Metz (*société de prévoyance et de secours mutuels*), welchem Sie bei einem der letzten Wettausschreiben für seine ausgezeichnete historische Arbeit über genannte Gesellschaft den Preis zuerkannt haben.

Herrn Johann JACOB, Dr med. der Pariser und der Berliner Fakultät, ehemaliger Kantonalarzt von Saaralben, zur Zeit Arzt der Steingutfabrik von Saargemünd, ein ausgezeichneter Praktiker.

Herrn Marie Bernhard August HAAS, doct. med. der Strassburger Fakultät, Hospital-Arzt zu Metz, Geburtshelfer bei der Entbindungsanstalt armer Frauen dieser Stadt, Verfasser einer Schrift über die Phosphornekrose der Kieferknochen und Spezialarzt von grossem Rufe.

Digitized by Google

Sie haben folgende Herren aus der Kategorie der korrespondierenden Genossen in die Klasse der ordentlichen Mitglieder versetzt:

Herrn Abbé KUHN, Pfarrer zu Geblingen, Verfasser mehrerer archäologischen und historischen Werke, unter welchen besondere Erwähnung verdienen: die Geschichte der Abtei von Lixheim, diejenige der Abtei von Hessen, sowie Notizen über Neustrien, deren Veröffentlichung zur Zeit im Gange ist, die Frucht von dreissig Jahren rastloser Forschung in den öffentlichen Bibliotheken und in den Gemeinde- und Bezirks-Archiven des Landes.

Zu correspondierenden Mitgliedern haben Sie ernannt:

Herrn Eugen SIMON, unsern Landsmann, Forscher und Agronom, ehemaliger französischer Konsul in China und Australien, Verfasser zahlreicher Artikel, welche in Spezialblättern veröffentlicht worden sind und eines Buches über China, *la Cité chinoise,* ein sehr wertvolles Werk, über welches Herr Auricoste de Lazarque neulich in dem Bericht, welcher sich für die Aufnahme des neuen Genossen aussprach, referiert hat.

Ferner Herrn Karl GRAD, Fabrikant, Mitglied des deutschen Reichstages und des Instituts von Frankreich, einen der hervorragendsten Männer des Elsass, ein Name, der uns fehlte und sich gewissermassen unserer Wahl aufdrängte.

Digitized by Google

GESCHICHTE — NUMISMATIK — ARCHÄOLOGIE.

Im Anschluss an die letzten Mitteilungen unseres gelehrten Kollegen Herrn August Prost über das Denkmal von Merten, hat Ihnen Herr Dr Régnier einige Altertümer vorgelegt, welche neuerdings dort an derselben Stelle gefunden worden sind, wo vor einigen Jahren die nunmehr in der grossen Gallerie des städtischen Museums wieder hergestellte Säule entdeckt wurde. Diese Gegenstände bestehen aus einem Kopfteil, aus verschiedenartigen Bruchstücken, welche zum Schmuck eines Sarkophages gedient haben, aus Waffenteilen, Freskomalereien, einem Kasten zur Aufnahme von Gebeinen und einem Steinfragment, welches mit einer Metallschicht überzogen ist (vergoldetes, stark oxidiertes und carbonatiertes Kupfer).

Herr BENOIT hat Ihnen zwei Denkschriften über zwei historische und archäologische Fragen vorgelegt.

In der ersten dieser Schriften betitelt: « *Das Dorf Faulx (Meurthe- und Moseldepartement) durch Anton von Boulaincourt im Jahr 1550 genannt* », hat unser Kollege nachzuweisen gesucht, dass der Ort, welcher im Jahre 1550, in der Erzählung der Überführung der Gebeine Karls des Kühnen, Fac genannt wurde, nicht das heutige Dorf Falck im Kanton Busendorf ist, vielmehr der Ort Faulx im Departement Meurthe und Mosel, unweit Nancy.

In der zweiten Denkschrift überschrieben: *Die Büsten von Sanct Adelph zu Neuweiler und zu*

Digitized by Google

Réchicourt-le-Château und das Humerale der Bischöfe von Metz, hat Herr Benoit eine Behauptung des Herrn de Montault zu widerlegen gesucht, der auf Grund eines Kupferstiches, welcher eine Büste des heiligen Adelph darstellt, mit Unrecht in einem in den Memoiren der lothringischen archäologischen Gesellschaft veröffentlichten Artikel angenommen hatte, dass das Humerale zu dem ehemaligen Gewande der Metzer Bischöfe gehörte.

Herr HUBER hat Ihnen Mitteilungen über den interessanten Fund von ca. 1200 römischen Münzen gemacht, die im Monat Juni 1886, unweit Emmersweiler, bei Gelegenheit von Erdarbeiten, welche die Herren Adt und Winter dort ausführen liessen, ausgegraben worden sind.

Dieser Schatz ist in einer Tiefe von etwa 80 Centimeter in einem Terrain entdeckt worden, welches am Ausgange des Dorfes Emmersweiler, einige Meter von der Rossel entfernt und ein Kilometer von dem hohen Hügel Herapel, dem alten *oppidum*, belegen ist, welches die ehemalige Römerstrasse von Saargemünd nach Trier beherrschte. Die 1200 Geldstücke sind mittlere Münzen aus übersilbertem Erz, von einem Durchschnittsgewicht von 8 bis 10 Gramm ; sie haben sämmtlich das Gesicht nach rechts gerichtet und alle dieselbe Kehrseite. (Kaiser Diokletian und Maximian Herkulius sowie die beiden Cäsaren Galerus Maximianus und Konstantius Chlorus). Diese Bronzemünzen befanden sich in zwei Gefässen von gebrannter Erde und scheinen nicht die geringste Abnutzung durch den Verkehr erlitten zu haben. Bei allen ist in der That das Gepräge vollkommen

Digitized by Google

erhalten; die Annahme hat daher am meisten Wahrscheinlichkeit, dass dieser Schatz irgend einem höheren Offizier oder Zahlmeister der römischen Armee gehörte, welcher ihn dort etwa bei einer Alarmierung in der Eile vergraben und später vergessen hat. Diese Münzen waren zum grössten Teil in Trier geprägt worden, wie dies aus dem Zeichen T R ihrer Exerge mit den Münzzeichen A, A T, B, B T, C, C T im Felde, hervorgeht. Einige davon haben die Zeichen der Lyoner Münzstätte: L A, L B, P L, L P, P L A. Eine hat das Münzzeichen des Aquilius. Alle dürften zwischen 292 und 305 geprägt worden sein, zur Zeit als unser Land durch Maximianus Herculius, seit 286 zum Augustus erhoben, oder richtiger durch Constantius Chlorus verwaltet wurde, welch letzterer im Jahr 292 zum Cäsar gewählt und durch Maximian adoptiert worden ist. Die Münzstätte von Trier prägte demnach gleichzeitig Münzen mit dem Bildnis der beiden Kaiser Diocletian und Maximilian Herculius, sowie der beiden Cäsare Galerius Maximian und Constantius Chlorus — während Kaiser Diocletian und der Cäsar Galerius Maximian im Osten regierten, herrschten Maximilian Herculius und Konstantius Chlorus im Westen. Die bei Emmersweiler gefundenen Münzen erinnern demnach an eine der charakteristischsten Perioden des Kaiserreiches: diejenige der Teilung der Herrschaft unter die vier Personen, auf deren Bildnis die kaiserlichen Münzen damaliger Zeit ausnahmslos geprägt wurden.

Im Anschluss an diese Mitteilung hat Herr Huber der Akademie in liebenswürdigster Weise eine Münzsammlung geschenkt, welche eine An-

Digitized by Google

zahl ausgesuchter, vom Emmersweiler Fund herrührender Geldstücke enthält, und, um Sie in den Stand zu setzen, die Erhaltung dieser Sammlung zu sichern, hat der Geber Sie ermächtigt, darüber zum Besten der numismatischen Sammlung des städtischen Museums zu verfügen.

Herr Huber hat Ihnen ausserdem eine alterthümliche Opferschale in Bronze, sowie einen goldenen Ring gezeigt, welche vor kurzem mit einer Büste Konstantins des Jüngeren in einer Vorstadt von Amiens gefunden worden sind. Die Opferschale hat einen Stiel und ist prachtvoll erhalten. Der Ring ist ein Kommandeursring, wie dies die Inschrift zeigt: *Fidem Constantino.*

Ausser diesen in den Sitzungen der Gesellschaft entgegengenommenen Mitteilungen haben Sie von Ihren Mitgliedern, sowohl von den ordentlichen als von den correspondierenden, zahlreiche, recht interessante Arbeiten erhalten:

Herr Graf von Puymaigre hat Ihnen einen Band von hervorragend schöner typographischer Ausführung gewidmet, welcher die Genealogie der Familie von Puymaigre enthält.

Herr de Tinseau hat Ihnen ebenfalls ein Exemplar — einen schön autographirten Band mit Kupferstichen — der Genealogie der Familie de Tinseau überreicht.

Digitized by Google

Sie haben erhalten :

Von Herrn Box die Serie der verschiedenen Fascikel, welche die Fortsetzung seines grossen Werkes über Saargemünd und die Saargegend bilden.

Von Herrn AURICOSTE DE LAZARQUE ein kleines Werk, entnommen der *neuen Elsass-Lothringischen Rundschau* über Sankt Eloysius und die Pferdepilgerfahrt nach Flasdorf in Lothringen.

Von Herrn BENOIT verschiedene Broschüren, insbesondere :

Der Herzog Leopold von Lothringen.

Zwei Kriminalprozesse in den Abteien von Remiremont und Poussay.

Kritische Notizen über die Adelskapitel durch Felix de Salles.

Von Herrn DES ROBERT einen Band mit dem Titel : *Feldzüge Karls VI., Herzog von Lothringen und von Bar, in Hochburgund, im Elsass, in Lothringen und in Flandern (1638-1643).*

Von Herrn Raimund SERRURE eine Notiz über *die Münzen von Berthold, Bischof von Toul (995-1019).*

Von Herrn Karl PRÉAU verschiedene Notizen :

Ueber die Marke von Peter de Rochefort (XIV. Jahrhundert).

Digitized by Google

Ueber die unbeschriebenen Marken einiger Königinnen von Frankreich.

Ueber das unbeschriebene Siegel der Pfarrkirche Sankt Peter zu Dreux.

Ueber die unbeschriebenen Kirchenzeichen der Pfarr- und Kollegialkirche zu Poissy.

Von Herrn PUTON eine Notiz über *Herrn Abbé Jassy.*

Unter den übrigen wichtigen archäologischen und historischen Werken, welche innerhalb des laufenden Jahres der Akademie geschenkt worden sind, wollen wir endlich noch anführen :

Eine hochinteressante Schrift mit farbigen Kupferstichen über *die römischen Mosaiken bei Trier und Umgegend.*

Und das Handbuch von Dhuoda: Karolingische Erziehung (in lateinischer Sprache) *Jahr 848*, veröffentlicht durch Eduard Bondurand, Archivar des Departements Gard.

LITTERATUR — SPRACHFORSCHUNG.

Herr AURICOSTE DE LAZARQUE hat Ihnen eine grammatikalische Abhandlung über die Aussprache des *t* in den auf *tion* endigenden Wörtern verlesen, eine Arbeit, welche trotz der scheinbaren Trockenheit des Gegenstandes als hochinteressant zu bezeichnen ist.

Digitized by Google

Herr de Lazarque macht zunächst einen Unterschied zwischen den Substantiven und den Verben und konstatiert, dass in diesen letzteren, wenn sie in der ersten Person der Mehrzahl die Endigung *tion* haben, das *t* immer hart auszusprechen ist; jedoch nicht in den Wörtern *balbutier, initier* und *transsubstantier*, in welchen übrigens das *t* auch im Infinitiv weich ausgesprochen wird. In den Substantiven dagegen herrscht nicht nur die harte Aussprache vor, sondern kann als die Regel gelten, wenigstens nach dem grossen Reimwörterbuch von Morandini, worin 1570 Hauptwörter mit der weichen Endsilbe *tion* aufgeführt sind gegen nur 20 mit scharfer Aussprache. Herr de Lazarque erwähnt noch die Eigentümlichkeit, dass in diesen 20 Hauptwörtern mit der harten Endsilbe *tion* dem *t* immer *s* oder *x* vorangeht, wie in *question, mixtion* etc. Wie man sieht, ist die Regel ziemlich einfach und die Ausnahmen haben für Fremde nichts Erschreckendes. Was befremden kann, ist der Umstand, dass diese Frage der üblichen Aussprache nirgends entschieden ist, und dass die besten Wörterbücher sich bezüglich der Aussprache dieser Silbe auf den Gebrauch beziehen, einer Silbe, welche, wenn man von den Verben absieht, in 1590 Wörtern unserer Sprache vorkommt, vorausgesetzt, dass das Verzeichniss des Wörterbuches von Morandini keine Lücken enthält.

Herr Abbé Vion hat Ihnen ein Lob des Dichters Albert Brondeix, des Verfassers des kleinen Meisterwerkes: *Les fiançailles de Fanchon* (die Verlobung der Fanchon) in lothringischem Dialekt mitgeteilt, welches unter dem besser bekannten Titel

Digitized by Google

« *Chan Heurlin* » in unserem Lande und anderswo einen durch sechs unmittelbar aufeinandergefolgten Auflagen dokumentierten Ruf geniesst, einen Ruf, welcher Karl Nodier veranlasst hat, dem Gedicht *Chan Heurlin* den ruhmvollen Titel « Die Illiade des Metzer Landes » beizulegen. Niemand war besser dazu berufen, als Abbé Vion, uns die ganze Vollendung dieses wundervollen Sitten- und Charakterbildes vorzuführen, in welchem der lothringer Bauer wieder auflebt, nicht so sehr verschieden, wie es scheint, von dem Typus, den man heute noch ohne allzu grosse Mühe in der Gegend von Cheuby und von Bazoncourt finden würde. Und wir haben alle mit unserm trefflichen Kollegen, nur in einem vielleicht weniger gelehrt artikulierten Patois, wiederholt :

Albert Brondeix, lo poète ! Hhur, l'om'lé mérit' beune
Qu'en pieinne Ecadémie on li chante eune antieune !

Wir wollen das Gebiet der Litteratur nicht verlassen, ohne der Widmung zu gedenken, welche uns seitens des Herrn Grafen de Puymaigre in Gestalt eines Exemplars der zweiten Auflage seines Werkes über die « *alten castillanischen Autoren* » (Paris-Savine 1888) zu teil geworden ist.

Moralische staatswirtschaftliche Wissenschaften.

Herr Lametz hat Ihnen die Entstehung und Entwickelung der auf die obligatorische Arbeiterversicherung im deutschen Reich bezüglichen Gesetzgebung erklärt.

Digitized by Google

Nachdem er Ihnen an der Hand der Kaiserlichen Kundgebung vom 17. November 1881 den Ausgangspunkt der verschiedenen, rasch aufeinandergefolgten Gesetze über die Versicherungspflicht gezeigt, hat Referent Ihnen in wenigen Worten die Grundlagen, worauf sich die beiden bereits bestehenden Gesetze aufbauen, erklärt: dasjenige vom 15. Juni 1883 über die Krankenversicherung und das vom 6. Juli 1884 über die Unfallversicherung, um zur weit wichtigeren Frage der obligatorischen Alters- und Invaliditätsversicherung überzugehen, sowie diese Frage zur Zeit in einem dem Reichstage vorliegenden Gesetzentwurf uns entgegentritt.

Nach dem Wortlaut dieses Entwurfes soll vermittelst von Beiträgen, welche bloss zu $^1/_3$ aus den Lohnabzügen bestehen werden, ein hinreichender Fonds gebildet werden, um jedem Arbeiter im 70. Lebensjahre eine Pension im Betrage von 72—168 M., je nach der Durchschnittshöhe des Arbeitslohnes der einzelnen Gemeinden, zuzusichern.

Ohne den höchst humanen Gedanken zu verkennen, der diesen verschiedenen Gesetzen zu Grunde liegt, hat Herr Lametz keine der Schwierigkeiten verhehlt, auf welche nach allen praktisch erfahrenen Männern die Ausführung dieser Gesetze stossen wird. Die Bedenken, welche den unvermeidlichen Missbrauch der Unterstützung durch das Simulieren von Krankheiten und falsche Deklarationen zum Gegenstande haben, finden nicht gerade speziell auf die Unterstützungspflicht Anwendung; es erscheint daher überflüssig, dabei länger zu verweilen. Eine ernstere Schwierigkeit wird

Digitized by Google

zweifellos die Anlage der ungeheueren Kapitalien bieten, welche sich später auf mehrere Milliarden beziffern dürften und sich fortschreitend als kollektive Ersparniss ansammeln werden, Kapitalien, deren fortlaufende Verwendung, wenn sich dieselben nur in Renten, Geld und Geldeswert effectuieren sollen, zur notwendigen Folge eine ebenfalls progressive Herabsetzung des Zinsfusses haben wird. Werden mit diesen ersten ökonomischen Betrachtungen noch die gerechtfertigten Besorgnisse in Verbindung gebracht, welche, die aufzulegenden erheblichen Lasten der einheimischen Industrie einflössen können, Lasten, welche zum grössten Teil auf den Arbeitgeber fallend, wohl dazu geeignet sind, den Kampf gegen die ausländische Konkurrenz immer mehr zu erschweren ; rechnet man noch die Schwerfälligkeit des Mechanismus, die Strenge der Massregeln und die übertriebene Höhe der Verwaltungskosten dazu, so wird man die reservierte Stellung des Herrn Lametz wohl verstehen, so wie die Zweifel, welche er sich bezüglich der Leichtigkeit der Einführung von Reformen erlauben konnte, welche gewiss ihren Wert haben können, die aber keineswegs dazu angethan erscheinen, die weltbewegende Frage des Pauperismus endgültig zu lösen.

Wissenschaften.

Bei Gelegenheit des Einschlagens des Blitzes in ein Nebengebäude der Gasfabrik, welche, wie man weiss, in unmittelbarer Nähe des kleinen Seminars von Montigny liegt, hat sich Herr Abbé Bérard

Digitized by Google

gefragt, — unter diesen Umständen eine ganz natürliche Frage — was sich hätte ereignen können, wenn der Blitzstrahl einige Meter weiter auf die Glocke des Gasometers gefallen wäre.

Die Untersuchungen, welche Herr Abbé Bérard über diese ebenso ernste als interessante Frage angestellt hat, haben zu dem durchaus beruhigenden Schluss geführt, dass wenn der in den Gasometer einschlagende Blitz die Glocke durchbrechen würde — was übrigens sehr unwahrscheinlich ist, — daraus einfach ein Gasverlust mit Entzündung entstehen würde, aber keine Explosion, wie sich der Fall durch andere Ursachen schon ereignet hat, ohne dass jemals schlimme Folgen daraus entstanden wären. Die in der Nähe von Gasfabriken wohnenden Eigentümer können sich somit beruhigen ; sie würden im Fall eines derartigen Unfalles mit einem kleinen Schrecken davon kommen, aber keinerlei Gefahr laufen.

Herr SCHLINCKER hat Ihnen einen Bericht über die Analyse der wichtigen Denkschrift „*Hydrotimetrische Studien über das ehemalige Moseldepartement*“ von Herrn Raillard, Ehrenmitglied der Akademie, vorgelegt.

Die Arbeit des Herrn Raillard, welche sich heute beinahe auf das ganze Departement erstreckt, verdankt ihre Entstehung den Studien, welche unser gelehrter Kollege im Jahr 1864 beauftragt wurde über die Qualität der verschiedenen Quellen der Diedenhofener Gegend zu machen bei Gelegenheit eines Wasserleitungsprojektes, welches vor kurzem durchgeführt worden ist und damals schon

Digitized by Google

die Stadtverwaltung von Diedenhofen beschäftigte. Jedermann weiss, dass Studien wie diejenigen, denen sich Herr Raillard im Jahr 1864 in der Umgegend genannter Stadt hingab, jedem wohldurchdachten Wasserleitungsprojekt vorangehen müssen. Aus der Klarheit einer Quelle, der Wassermenge, überhaupt aus allen einfach sichtbaren Eigenschaften, ergiebt sich noch nicht der wirkliche Wert einer Quelle ; die Analyse allein zeigt, ob dieses Wasser zu viele Salze, Karbonate und Sulfate enthält, welche in dreifacher Hinsicht, in hygieinischer, häuslicher und industrieller Beziehung das scheinbar reinste und angenehmste Wasser ungeniessbar machen können, wenn sie sich in zu grosser Menge darin vorfinden. Herr Raillard hat für diese Analysen die Methode der Herren Boutron und Boudet angewendet, welche in der Bestimmung der Menge der im Wasser enthaltenen Salze nach der zum Neutralisieren dieser Salze erforderlichen Quantität Seife besteht. Die Resultate der Untersuchungen des Herrn Raillard sind in einer Reihe von Tabellen angegeben, nach welchen das Wasser klassifiziert wird je nach der Quantität der darin enthaltenen Salze, zwischen dem Sandstein der Vogesen, welcher deren am wenigsten enthält und dem regenbogenfarbigen Mergel, in welchem man am meisten davon findet. Diese Resultate bestätigen somit die Ansicht des Herrn Belgrand über das Wasser des Seinegebietes bezw. über den Zusammenhang, welcher zwischen der Zusammensetzung des Wassers und der Beschaffenheit des Bodens besteht. Es ist dies ein Schluss von grösstem wissenschaftlichem Interesse ; aber auch die praktischen Fol-

Digitized by Google

gen, welche sich aus der Arbeit des Herrn Raillard ergeben, erscheinen gleich als die ausgedehntesten, die verschiedensten und bedeutendsten. Daher hat auch der Referent, nachdem er der schönen Arbeit des Herrn Raillard das ihr gebührende Lob gespendet, Sie gebeten, durch einen Beschluss dem Antrage beizustimmen, den er am Ende seines Berichtes gestellt hat, was einstimmig geschehen ist, indem Sie die sofortige Aufnahme der Arbeit unseres eminenten Kollegen in unsere Memoiren beschlossen haben.

Herr LAMETZ hat vor Ihnen einen neuen von ihm erfundenen Flaschenzug aus Seilen fungieren lassen, durch welchen die immer gefährliche Verwendung des Sperkegels überflüssig wird. Bei dem von Herrn Lametz in Vorschlag gebrachten System kann das Emporziehen der Last auf jeder Höhe, allein durch den Widerstand, welchen die Reibung zweier endlosen Seile hervorbringt, unterbrochen und die Last festgehalten werden. Die Seile wickeln sich zuerst auf eine Rolle, sodann auf eine Supplement-Welle auf, an welch letztere die beiden Enden des Seiles befestigt und fortwährend durch das Gewicht der Last gegeneinander festgehalten werden, so dass demnach zum dauernden Festhalten der Last keinerlei Sperrvorrichtung noch ein besonderer Mechanismus notwendig ist.

In einer Sitzung, welche Ihnen gewiss in Erinnerung geblieben ist, hat Sie Herr Lametz mit einem neuen Produkt bekannt gemacht, welches seit einiger Zeit viel von sich reden macht: das Saccharin.

Digitized by Google

Im Jahr 1879 durch Herrn Constant Falber entdeckt, damals Chemiker zu New-York, hat das Saccharin das Aussehen eines weissen Pulvers, der Stärke ähnlich, wenig auflöslich im kalten Wasser, leichter aber im Aether und im Alkohol. Das neue Erzeugnis, dessen chemische Zusammensetzung durch die Formel dargestellt wird: $C^6 H^4$. C O S O^2 N H, ist ein, wenn auch entferntes Derivat vom Theer und seine Herstellung, sogar so wie sie heute in der Industrie stattfindet, erfordert eine Reihe von ziemlich complizierten Operationen, welche den hohen Preis erklären (150 Franken das Kilogramm), zu welchem das Saccharin auch heute noch im Handel cotiert ist.

Ausser seinen antiseptischen Eigenschaften, welche geradezu staunenerregend sind, ist die typische Eigenschaft des Saccharins, wie der Name es schon erraten lässt, seine versüssende Kraft, sogar schon bei der kleinsten Dosis. Nach Experimenten, welche vielleicht verifiziert werden müssten, würde in der That das Saccharin bei gleichem Gewicht, 280 mal so stark verzuckern, als das Zuckerrohr, mithin würde ein Gramm Saccharin dieselbe Wirkung auf den Gaumen haben, wie 280 gr. Zucker. Selbst wenn man diese Proportion annimmt, welche etwas übertrieben erscheint, so ist nicht zu ersehen, wie beim heutigen Preise dieser neuen Substanz durch deren Verwendung als Zuckerstoff in der Ernährung eine nennenswerte Ersparniss zu erzielen wäre. Da jedoch schon seit einiger Zeit die Fabrikation dieses Produktes in Deutschland in grossem Massstabe betrieben wird, so müssen wir wohl annehmen, dass dasselbe irgendwo verbraucht wird und zwar nicht bloss als einfaches

Digitized by Google

Erzeugnis des Laboratoriums. Ist es wirklich gifthaltig, wie man behauptet hat? Die Experimente, welche nach dieser Richtung hin stattgefunden, erscheinen nicht ganz überzeugend. In kleiner Dosis scheint das Saccharin ganz wirkungslos; dasselbe scheidet sich von selbst aus, ohne Transformation, mit den letzten Erzeugnissen der Verdauung. Bei grösserer Dosis — wahrscheinlich gerade wegen seiner antiseptischen Eigenschaften — wird die Verdauung wesentlich erschwert und es können sich Störungen in den Eingeweiden einstellen. Vorläufig muss daher das Saccharin in der Ernährung ganz ausgeschlossen bleiben.

Sie erinnern sich, meine Herren, dass, nachdem Ihnen Herr Lametz die Geschichte des Saccharins mitgeteilt hatte, er Sie selbst in die Lage gesetzt hat, den Wert und die auffallenden Eigenschaften der neuen Substanz zu beurteilen. Zu dem Behufe sind nach seinen Angaben zwei Tassen Kaffee hergestellt worden, wovon die eine vermittelst 13 gr. Zucker und die andere mit 7 Centigramm Saccharin süss gemacht wurde, was für jede Tasse eine gleiche Ausgabe von einem Centime ausmachte. Die anwesenden Mitglieder haben sich gewissenhaft und recht mutig an das Kosten der beiden Getränke gemacht und, obgleich die Ansicht der einzelnen Herren auseinander ging und einige derselben unschlüssig waren, so schien uns doch, als habe sich die Mehrheit für das Saccharin entschieden, da dasselbe dem Kaffee weniger das Aroma wegnimmt. Aber wäre das Resultat ein weit bestimmteres, so würde dasselbe selbstverständlich vorerst doch nur in gustativer Hinsicht entscheiden und kann aus dem Protokoll über

Digitized by Google

diesé interessante gastronomische Sitzung keineswegs eine Empfehlung des neuen Produktes abgeleitet werden.

Herr Lametz hat Ihnen noch eine Erfindung vorgeführt, diesmal nicht von ihm herrührend, sondern das Werk des Herrn Thirion von Nancy. Die Erfindung betrifft eine neue Vorrichtung zur Verschraubung bezw. Vereinigung der Feuerspritzenschläuche. Während bisher die beiden zu vereinigenden Enden zwei verschiedene Teile bildeten : das eine, eine Schraube, das andere, eine Schraubenmutter — was vorab zum Aufsuchen der beiden in Verbindung zu bringenden Enden nötigte, woraus notwendigerweise eine Verzögerung in dem Manöver entstand, — so hat im System des Herrn Thirion jeder Schlauch dieselbe Anschlussvorrichtung, beide Organe darstellend : Schraube und Mutter, so dass hier nicht mehr, wie bisher, vor allem die beiden verschiedenen Organe, welche ineinandergefügt werden sollen, herauszusuchen sind, da die Einpassung immer auf den ersten Griff geschieht dank dem doppelten Organe, dessen sinnreicher Einfall das Eigentümliche und Originelle der neuen Erfindung bildet.

Herr Box hat Ihnen über die interessanten unterseeischen Navigationsversuche berichtet, welche gegen Ende des Jahres 1888 im Hafen von Toulon mit dem neuen Taucherschiff „Le Gymnote" stattgefunden haben. Dieses Schiff ist nach den Plänen des Herrn Zedé durch den französischen Marineingenieur Romazzotti erbaut worden, welcher im elektrischen Teil durch einen Elsass-Lothringer unterstützt wurde, nämlich den Pionier-

Digitized by Google

Hauptmann Krebs, für welchen sich Herr Box um so mehr interessiert, als derselbe auf dem Saargemünder Gymnasium sein Schüler war. Der Name des Herrn Krebs war schon mit der Geschichte der Luftschifffahrt eng verknüpft. Ist es nicht von höchstem Interesse, denselben Namen in Verbindung mit neuen, noch wunderbareren und entscheidenderen Berichten nennen zu hören, als die ersten, da nach denselben die seit zwei Jahrhunderten schwebende Frage der unterseeischen Navigation praktisch gelöst sein würde.

Schöne Künste.

Sie erinnern sich, meine Herren, der schönen Rede, welche der damalige ausscheidende Präsident, Herr Jacquemin, in unserer Jahressitzung, im Monat Mai vorigen Jahres, gehalten hat. Da diese Rede die Ehrenstelle in Ihrem Berichte einnehmen soll, so haben wir hier weder eine Analyse davon zu geben, welche natürlicherweise unvollständig wäre, noch uns in Lobsprüchen darüber zu ergehen, welche überflüssig wären. Wir beschränken uns auf die Angabe des behandelten Gegenstandes „*Summarische Geschichte der Architektur von den ältesten Zeiten bis auf den heutigen Tag*“, ein unermessliches Thema, über welches man leicht ganze Bände hätte schreiben können, welches in den engen Grenzen einer Rede zu behandeln, wie Herr Jacquemin es zu thun verstanden hat, aber der Höhepunkt der Kunst war.

Digitized by Google

Herr Leo Simon hat, wie in früheren Jahren, an zahlreichen Kunstausstellungen teilgenommen : in den jährlichen Salon und in die Ausstellung von Weiss und Schwarz zu Paris eingeführt, hat unser Kollege ausserdem im Laufe des letzten Jahres zu Strassburg, Bordeaux, Nancy, Reims, Rouen, Glascow und Epinal ausgestellt. Mehrere Verkäufe, zahlreiche belobende Artikel in der Spezial-Presse, eine Bronze-Medaille in der Ausstellung zu Epinal sind ebenso viele Beweise dafür, dass unser sympathischer Kollege nicht nur seinen Rang behauptet, sondern dass von Tag zu Tag sein Talent vonseiten der Künstler, sowie des Publikums besser gewürdigt wird.

Wir haben noch als in das Gebiet der schönen Künste gehörend der Arbeiten des Herrn Bellevoye zu gedenken, welcher im Laufe dieses Jahres eine, die Züge unseres verstorbenen eminenten Kollegen, Herrn Karl Robert darstellende Medaille gestochen hat und prägen hat lassen und der zur Zeit mit der Herstellung einer der Vollendung entgegengehenden anderen Medaille beschäftigt ist, welche uns speciell noch mehr interessiert : diejenige, welche laut Beschluss der Akademie zur Erinnerung an den berühmten Metzer Maler Karl Lorenz Maréchal geprägt wird. Eine ehrenwerte Erwähnung und unsern Dank endlich unserm Kollegen Herrn Thiriot für seinen neuen Lehrgang im Singen nach Noten, dessen Wert durch die in solchen Fragen competenten Mitglieder der Akademie lobend anerkannt worden ist.

Digitized by Google

LANDWIRTSCHAFT.

Herr GREFF hat Ihnen einen interessanten Versuch des Herrn Jensen von Kopenhagen über die Zerstörung des Russ- und Steinbrandes der Cerealien mitgeteilt. Nach dieser Methode wird die zu schützende Saat in Wasser, welches auf eine Temperatur von 52° ½ gebracht ist, eingetaucht. Nach Herrn Jensen ist dieses Verfahren durchaus unschädlich, während beim Beizen mit Sulfat es genügt, dass die Kupfervitriollösung zu stark concentriert sei, um die Keimkraft der Körner in grossem Massstabe zu zerstören; andererseits scheint es erwiesen, dass das bloss mit warmem Wasser behandelte Korn nicht vor jeder späteren Ansteckung geschützt ist, namentlich nicht gegen die besonders ansteckende Wirkung des frischen Düngers. Das Sulfatieren dagegen ist, wie es scheint, ein ganz sicheres Schutzmittel gegen die Krankheit. Daher der Schluss des Herrn Greff, man möge das Beizen mit Kupfervitriol beibehalten, indem man vorsichtshalber die Dosis von 1/2 %, d. h. 500 gr. Kupfervitriol auf ein Hektoliter Wasser, nicht überschreitet.

Herr Greff hat Ihnen ausserdem einige Angaben über die Verwendung der Holzasche zum Düngen der Reben gemacht. Nach unserm Kollegen erzielt man vorzügliche Resultate bei einer Dosis von 50 bis 60 Dekaliter Asche auf ein Hektar verbesserungsbedürftiger Reben.

Digitized by Google

Es erübrigt uns, meine Herren, noch zwei Fragen in Erwähnung zu bringen, welche unter keiner der gewöhnlichen Rubriken dieses Berichtes Platz finden konnten. Es handelt sich um die Frage des Katalogs Ihrer Bibliothek und das Projekt einer anderweitigen Unterbringung der Akademie.

Wir wussten seit geraumer Zeit, dass Herr MARCUS eine grosse Arbeit unternommen hat, um die Aufstellung eines allgemeinen Katalogs der Gesellschafts-Bibliothek zu ermöglichen.

Durch seinen Gesundheitszustand an der Fertigstellung dieser Arbeit verhindert, hat Herr Marcus es nicht unterlassen können, Ihnen das von ihm gesammelte und zusammengestellte wertvolle Material zur Verfügung zu stellen, welches schon heute alle Elemente zu einer allgemeinen, ganz vollständigen Tabelle bis zum Jahr 1878-1879 enthält.

Wenn unserm lieben gelehrten Kollegen die Genugthuung versagt worden ist, sein Werk materiell zu vollenden, so hat doch die Akademie einstimmig anerkannt, dass er dasselbe schon so weit gefördert hatte, dass die Ehre der Autorschaft nicht geteilt werden kann und ihm allein zukomme.

Der Nachfolger des Herrn MARCUS in dieser Arbeit kann daher sicher sein, dass man seiner Bescheidenheit nicht zu nahe treten wird. Die Akademie wird ihm noch zu vielem Dank verpflichtet sein, er aber der Akademie gegenüber keinerlei Verpflichtung haben.

Wir halten nicht für opportun, die Verhältnisse hier anzuführen, unter welchen die Akademie gezwungen wurde, der Frage des Lokalwechsels

Digitized by Google

näher zu treten. Im Augenblick aber, wo diese Angelegenheit auf dem Punkte steht, unter den möglichst günstigsten Bedingungen endgültig ihre Erledigung zu finden, glauben wir denjenigen unserer Kollegen, welche sich besonders mit dieser heikeln Sache befasst haben, einige Worte des Dankes schuldig zu sein, um der Befriedigung und der tiefen Erkenntlichkeit der Akademie bei dieser Gelegenheit Ausdruck zu geben. Diesen Dank richten wir zunächst und in erster Linie an unsern vorzüglichen Präsidenten, den Herrn Abbé Bérard, welcher so viele Würde, Takt und Mässigung in den Unterhandlungen gezeigt hat, welche für ihn wie der wahre Ehrentitel seiner Präsidentschaft bleiben werden; sodann an Herrn Remoissenet, der in seiner doppelten Eigenschaft als Stadtrat und Mitglied der Akademie in offiziöser Weise auch diesmal so eifrig mitgeholfen hat; an Herrn Jacquemin endlich, welcher dem Herrn Abbé Bérard in den verschiedenen Phasen der Angelegenheit mit Rat und That an die Hand gegangen ist und insbesondere in Bezug auf die Einrichtung unseres neuen Lokals so wertvolle Ratschläge erteilt hat.

Damit, meine Herren, schliesst der Bericht über das akademische Jahr 1888/89.

Wenn wir anerkennen, dass dieses Jahr gleich den vorhergehenden einiges neue Material zu Ihrem Bau geliefert hat, so constatieren wir zugleich, dass die Steine dieses Gebäudes doch immer nur eine Verzahnung bilden werden, da Ihr Werk zu denjenigen gehört, welche man leider unterbrechen, aber nie zur Vollendung führen kann. Weniger glücklich als der Poet von Tibur, wird es uns nie

Digitized by Google

vergönnt sein, unser „Exegi monumentum" auf die Vorderseite unseres Werkes zu schreiben, an dem wir nur einen Tag arbeiten. Wenn wir uns jedoch, meine Herren, heute zählen, wenn wir constatieren, dass jeder seine Aufgabe gelöst hat, vielleicht ist es den heutigen Arbeitern, welche bestimmt sind, sobald von andern ersetzt zu werden, erlaubt, sich mit jenen heiligen Wettläufern zu vergleichen, welche nach dem erhabenen Ausspruch der Lucrecia dahin gingen, indem sie das Licht von Hand zu Hand gleiten liessen.

Et, quasi cursores, vitae lampada tradunt

Es möge vielen unter Ihnen, meine Herren, es möge allen beschieden sein, lange noch dieses Licht des Lebens zu halten, wovon der Dichter spricht, bevor es in andere Hände übergeht, damit Sie gleich Ihrem unvergesslichen Collegen, Herrn Dr Bégin, Ihre goldene Hochzeit mit der Akademie feiern können !

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1888-1889

PAR M. E. FERREZ, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

En n'adoptant pour devise que la première moitié seulement du précepte d'Horace, l'Académie aurait-elle prétendu, par cette sorte de consécration à l'*utile*, poser des limites quelconques à votre activité et à vos travaux. Il me plaît davantage de supposer, Messieurs, que l'Académie a surtout entendu par là viser d'une façon spéciale le compte rendu de vos travaux annuels, c'est-à-dire l'œuvre modeste entre toutes de votre secrétaire, en laissant à ce dernier, à défaut d'autre satisfaction plus haute, la persuasion consolante d'avoir pu répondre, en dépit de l'aridité de sa tâche, à la prescription essentielle, au vœu strict de l'Académie.

Où nous revendiquerons le droit d'invoquer tout entière la devise du poète, c'est quand nous parlerons de vos intéressantes réunions, où sans sortir jamais de vos attributions et du cercle de vos études, vous savez, dans la juste proportion toujours, mêler dans vos travaux l'utile à l'agréable : *utile dulci!*

Utile dulci! n'est-ce pas le vrai mot qui exprime le ton général de vos séances, soit que l'un de vos

Digitized by Google

plus dévoués confrères, un de vos anciens présidents, — et j'ai bien peur déjà de vous l'avoir nommé, — vienne vous entretenir, dans sa prose toujours bien venue et bien vivante, de quelque grave sujet, — où l'*humour*, on ne sait comment, trouve moyen de s'insinuer quand même, — de linguistique, de simple grammaire ou de haute littérature ; soit que l'un de vos membres moins anciens, — et que va trahir malgré moi la spécialité de ses travaux, vous révèle, dans des récits tout imprégnés de notre vieille sève gauloise, les inépuisables ressources littéraires et les trésors de naïveté et de grâce d'un idiome que Rabelais a connu, que peut-être il a parlé : le patois lorrain ; soit que l'un des plus laborieux savants de la compagnie vienne vous initier à l'invention du jour, — la sienne ou celle d'un autre, — non par une simple communication verbale ou une froide notice académique, mais par la production même, par la manipulation des appareils et des produits, faisant de chacun de vous, Messieurs, un expérimentateur, un expert et un juge ! *Utile dulci !*

Cette devise que vous avez su faire la vôtre, vous avez un droit, Messieurs : c'est de la conserver. Seul, votre secrétaire conservera l'autre: la devise modeste de l'Académie. Il s'y soumettra comme à une nécessité de son travail ; et, pour la justifier, après ce préambule, déjà trop long peut-être, il entrera en matière.

PERSONNEL

Bien que la mort ait été, cette année, pour l'Académie, relativement clémente, — en ce sens du moins

Digitized by Google

que vous n'avez à déplorer aucun vide dans votre cercle le plus particulièrement intime — celui de vos membres titulaires, — vous avez perdu, dans la classe des associés libres non résidants, deux confrères des plus distingués, deux de vos doyens, Messieurs, que l'Académie compta autrefois et a compté pendant de longues années parmi ses membres titulaires : M. le docteur Bégin et M. le docteur Dieu.

M. Émile Bégin faisait partie de l'Académie depuis 1837, c'est-à-dire depuis plus de cinquante années. Chirurgien militaire, attaché à l'hôpital de Barcelone lors de la campagne d'Espagne, M. Bégin devint, beaucoup plus tard, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale et médecin de cet établissement. Dans l'intervalle, il se fixa à Metz, et pendant le long séjour qu'il fit dans notre ville, il s'occupa, avec une ardeur infatigable, de travaux sur les sciences médicales et de recherches relatives à l'histoire locale du pays. Parmi les nombreuses et importantes publications de M. Bégin, il convient de mentionner ici, comme intéressant particulièrement la Lorraine, trois ouvrages considérables :

L'Histoire de la Cathédrale de Metz (2 volumes) ;
Metz depuis dix-huit siècles (3 volumes) ;
Biographie de la Moselle (4 volumes).

M. Sosthène Dieu a occupé pendant longtemps la position de pharmacien principal à l'hôpital de Metz, et plus tard celle de directeur de la santé à Dunkerque.

A Metz, grâce à la haute confiance du tribunal,

Digitized by Google

M. le docteur Dieu s'était fait une spécialité des diverses questions ressortissant de la médecine légale, et son nom se retrouve, comme celui d'un expert disert et toujours écouté, dans la plupart des procès criminels qui passionnèrent il y a vingt à trente ans l'opinion publique dans notre pays.

Il ne nous appartient pas de suivre dans leurs autres travaux, et d'apprécier dans leur longue carrière les deux honorables collègues que la mort a enlevés cette année à l'Académie. Des hommes comme M. le docteur Bégin et M. le docteur Dieu ont droit à autre chose dans vos annales qu'aux quelques lignes, nécessairement écourtées, d'un compte rendu annuel, où la place manque toujours, et où nos morts les plus chers ne sauraient trouver qu'un hommage, un souvenir et un regret.

Pour combler les vides que la mort avait faits dans vos rangs, au cours des précédentes années, vous avez appelé parmi vous :

Au titre de membres titulaires :

M. Eugène GREFF, ancien agent de change, ancien membre du conseil municipal de Metz, président de la Société de prévoyance et de secours mutuels de Metz, lauréat à l'un de vos derniers concours pour son remarquable historique de cette Société.

M. Jean JACOB, docteur en médecine des facultés de Paris et de Berlin, ancien médecin cantonal à Sarralbe, aujourd'hui médecin des faïenceries de Sarreguemines et praticien des plus distingués.

Digitized by Google

M. Marie-Bernard-Auguste HAAS, docteur en médecine de la faculté de Strasbourg, médecin des hôpitaux de Metz, chirurgien accoucheur de la Maternité de ladite ville, auteur d'un mémoire sur la nécrose phosphorée des maxillaires et médecin spécialiste dont l'éloge n'est plus à faire.

Vous avez fait passer de la classe des membres correspondants à celle des membres titulaires :

M. l'abbé KUHN, curé de Guéblange, auteur de divers travaux d'archéologie et d'histoire, parmi lesquels nous citerons l'histoire de l'abbaye de Lixheim, celle de l'abbaye de Hesse, et des notes sur la Westrasie, actuellement en cours de publication, fruit de trente années de recherches dans les bibliothèques publiques et dans les archives communales et départementales du pays.

Vous avez nommé au titre de membre correspondant :

M. Eugène SIMON, notre compatriote, explorateur et agronome, ancien consul de France en Chine et en Australie, auteur de nombreux articles publiés dans les revues spéciales et d'un livre sur la Chine : la *Cité chinoise,* ouvrage d'une haute valeur, dont M. Auricoste de Lazarque vous entretenait spirituellement l'autre jour, dans le rapport qui a conclu à l'admission de notre nouveau confrère.

Vous avez reçu au même titre :

M. Charles GRAD, industriel, membre du Parle-

Digitized by Google

ment allemand et de l'Institut de France, une des plus hautes notoriétés de l'Alsace, un nom qui nous manquait un peu et qui s'imposait en quelque sorte à nos suffrages.

HISTOIRE. — NUMISMATIQUE. — ARCHÉOLOGIE.

Pour faire suite aux dernières communications de notre savant confrère, M. Auguste Prost, sur le monument de Merten, M. le docteur RÉGNIER vous a présenté quelques nouvelles trouvailles archéologiques faites à Merten, sur l'emplacement même où fut découverte, il y a quelques années, la colonne actuellement reconstituée dans la grande galerie du musée de la ville. Ces objets consistent en un fragment de tête, des débris variés ayant servi à la décoration d'un sarcophage, des fragments d'armes, de fresques, de caisse à ossements, et d'un fragment de pierre, revêtue d'une couche métallique (du cuivre doré, fortement oxydé et carbonaté).

M. BENOIT vous a communiqué deux mémoires sur deux questions historiques et archéologiques.

Dans le premier de ces mémoires, intitulé : *Le village de Faulx* (Meurthe-et-Moselle) *cité par Antoine de Boulaincourt en 1550*, notre confrère a eu en vue d'établir que le village appelé Fac en 1550, dans la relation de la translation des restes de Charles le Téméraire, n'est pas le village de Falck, canton de Bouzonville, mais bien celui de Faulx (Meurthe-et-Moselle), à quelque distance de Nancy.

Dans le second mémoire, intitulé : *Les bustes de saint Adelphe à Neuwiller et à Réchicourt-le-Châ-*

Digitized by Google

teau et le surhuméral des évêques de Metz, M. Benoît s'est proposé de réfuter une assertion de M. de Montault, lequel, sur la foi d'une gravure reproduisant un buste de saint Adelphe, avait admis à tort, dans un article publié dans les mémoires de la Société d'archéologie lorraine, que le surhuméral faisait partie de l'ancien costume des évêques de Metz.

M. HUBER vous a fait part d'une intéressante trouvaille d'environ douze cents monnaies romaines, faite à Emmersweiler, au mois de juin 1886, au cours de travaux de déblaiement entrepris dans cette commune par MM. Adt et Winter.

Ce trésor a été découvert à une profondeur de 80^{cm} environ, dans un terrain situé à la sortie du village d'Emmersweiler, à quelques mètres de la Rosselle et à un kilomètre de distance de la haute colline du Héraple, antique *oppidum*, qui commandait l'ancienne voie romaine de Sarreguemines à Trèves. Les douze cents pièces sont des moyens bronzes saucés, c'est-à-dire argentés, du poids moyen de 8 à 10 grammes, présentant tous la face à droite, avec les revers des empereurs Dioclétien et Maximien Hercule et des deux césars Galère Maximilien et Constance Chlore. Ces bronzes étaient contenus dans deux vases en terre cuite et ne semblent pas avoir subi la moindre usure de circulation. Ils possèdent tous encore en effet « la fleur du coin » ; la supposition qui vient le plus naturellement à l'esprit est donc que le trésor dont il s'agit appartenait à quelque chef ou officier payeur de l'armée romaine, et que ledit trésor aura été précipitamment enfoui lors de quelque alerte et ensuite oublié là. Ces pièces sortaient, pour

Digitized by Google

la majeure partie, de la monnaie de Trèves, ainsi que l'indique la marque TR de leur exergue, avec, dans le champ, les marques A, AT, B, BT, C, CT. Quelques-unes portent les marques de la monnaie de Lyon: LA, LB, PL, LP, PLA. Une pièce porte la marque d'Aquilée. Toutes ont dû être frappées entre 292 et 305, alors que nos pays étaient administrés par Maximilien Hercule associé à l'empire depuis 286, ou plutôt par Constance Chlore, déclaré césar et adopté par Maximien en 292. Les ateliers de Trèves frappaient donc simultanément des pièces aux effigies des deux empereurs Dioclétien et Maximilien Hercule et des deux césars Galère Maximien et Constance Chlore, — l'empereur Dioclétien et le césar Galère Maximien gouvernant l'Orient, alors que Maximilien Hercule et Constance Chlore gouvernaient l'Occident. — Les monnaies découvertes à Emmersweiler rappellent ainsi une des périodes les plus caractéristiques de l'empire : celle du partage de la souveraineté entre les quatre personnages aux effigies desquels la monnaie impériale de cette époque était indistinctement frappée.

A la suite de cette communication, M. Huber vous a fait très généreusement hommage d'un médailler contenant un certain nombre de pièces choisies, provenant de la trouvaille d'Emmersweiler ; et, pour permettre à l'Académie d'assurer la conservation de ce médaillier, le donateur vous a autorisés vous-mêmes à en disposer au profit de la collection numismatique du musée de la ville.

M. Huber a encore fait passer sous vos yeux une patère antique en bronze et un anneau d'or, trouvés récemment, en même temps qu'un buste de Constantin jeune, dans un faubourg d'Amiens. La

Digitized by Google

patère est à manche et admirablement conservée. L'anneau est une bague de commandement, ainsi que le constate l'inscription : *Fidem Constantino.*

En dehors de ces communications faites en séances, vous avez reçu de vos membres, tant honoraires que titulaires et correspondants, de nombreux et intéressants travaux :

M. le comte de PUYMAIGRE vous a offert un volume, d'une exécution typographique des plus remarquables, contenant la généalogie de la famille de Puymaigre.

M. DE TINSEAU vous a également offert un exemplaire — un beau volume autographié avec gravures, — de la généalogie de la famille de Tinseau.

Vous avez reçu :

De M. BOX, la série des divers fascicules formant la continuation de son grand ouvrage sur Sarreguemines et le pays de la Sarre.

De M. Auricoste DE LAZARQUE, un opuscule extrait de la *Revue Nouvelle d'Alsace-Lorraine*, sur saint Éloi et le pèlerinage des chevaux à Flastroff, en Lorraine.

De M. BENOIT, diverses brochures, notamment :
Le duc de Lorraine Léopold.
Deux procès criminels dans les abbayes de Remiremont et de Poussay.
Notes critiques sur les chapitres nobles par M. Félix de Salles.

Digitized by Google

De M. DES ROBERT, un volume sous le titre de : *Campagnes de Charles VI, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandre (1638-1643).*

De M. Raymond SERRURE, une notice sur les *Monnaies de Berthold, évêque de Toul (995-1019).*

De M. Charles PRÉAU, diverses notices :
Sur le *Jeton de Pierre de Rochefort (XIV^e siècle);*
Sur les *Jetons inédits de quelques reines de France;*
Sur le *Sceau inédit de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Dreux;*
Sur les *Méreaux inédits de l'église paroissiale et collégiale de Poissy.*

De M. PUTON, une notice sur *M. l'abbé Jassy.*

Citons enfin, parmi d'autres importants ouvrages sur l'archéologie ou l'histoire, offerts à l'Académie dans le cours de la présente année :

Une remarquable publication, avec planches en couleurs, sur les *Mosaïques romaines de Trèves et de ses environs ;*
Et le *Manuel de Dhuoda — Education carolingienne* (en latin), *année 848,* publié par M. Edouard BONDURAND, archiviste du Gard.

LITTÉRATURE. — LINGUISTIQUE.

M. Auricoste de LAZARQUE vous a donné lecture d'une dissertation grammaticale, très intéressante malgré l'aridité apparente du sujet, sur la prononcia-

Digitized by Google

tion du *t* dans les mots français se terminant par la syllabe *tion*.

Faisant une première distinction entre les substantifs et les verbes, M. de Lazarque constate que, pour ce qui concerne ces derniers, en tant qu'ils affectent la terminaison *tions* à la première personne du pluriel, la prononciation du *t* est toujours dure, sauf dans les trois verbes : *balbutier, initier* et *transsubstantier,* dans lesquels d'ailleurs le *t* se prononce également doux à l'infinitif. Dans les substantifs, au contraire, c'est la prononciation dure non seulement qui domine, mais qui semble pouvoir être considérée comme la règle, si l'on s'en rapporte au grand dictionnaire de rimes de Morandini, citant 1570 noms substantifs en *tion* à terminaison douce, contre 20 seulement à terminaison forte. M. de Lazarque constate encore cette particularité : que dans ces 20 substantifs en *tion* dur, le *t* est toujours précédé d'un *s* ou d'un *x*, comme dans *question, mixtion,* etc. La règle, comme on le voit, est assez simple, et les exceptions n'ont rien de bien effrayant pour les étrangers. Ce qui peut surprendre, c'est de ne trouver tranchée nulle part cette question de prononciation usuelle, et de voir les dictionnaires les plus autorisés renvoyer à l'usage pour le mode de prononciation d'une syllabe qui se retrouve dans 1590 mots de la langue en laissant de côté les verbes, et en supposant qu'il n'y ait aucune omission dans la liste des 1590 substantifs donnée par le grand dictionnaire de Morandini.

M. l'abbé Vion vous a communiqué un éloge, en patois lorrain, du poète Albert Brondeix, l'auteur du petit chef-d'œuvre : *Les Fiançailles de Fanchon*,

Digitized by Google

qui, sous son nom plus connu de *Chan Heurlin*, jouit, dans notre pays et ailleurs, d'une renommée consacrée par six éditions successives, et par le titre triomphant dont n'a pas craint de le qualifier Charles Nodier, lorsqu'il a appelé le poème de Chan Heurlin l'Iliade de notre pays messin. Il n'appartenait à personne aussi bien qu'à M. l'abbé Vion de nous faire connaître toute l'intime perfection de cet admirable tableau de mœurs et de caractères, où revit le paysan lorrain d'il y a cent ans, pas si différent, à ce qu'il semble, du type que l'on retrouverait encore aujourd'hui, sans trop de peine, dans les environs de Cheuby et de Bazoncourt. Et nous avons tous répété, avec notre excellent confrère, seulement en un patois un peu moins savamment articulé peut-être :

Albert Brondeix, lo poète ! Hhur, l'om'lé mérit' beune
Qu'en pieinne Ecadémie on li chante eune antieune !

Ne sortons pas enfin du domaine de la littérature sans constater l'hommage que nous a fait M. le comte de Puymaigre d'un exemplaire de la deuxième édition de son bel ouvrage sur les *Vieux auteurs castillans,* (Paris. — Savine 1888).

SCIENCES MORALES ET ÉCONOMIQUES

M. Lametz vous a expliqué l'origine et les développements des lois relatives à l'assurance obligatoire pour les ouvriers dans l'Empire d'Allemagne.

Après vous avoir montré, dans le message impérial du 17 novembre 1881, le point de départ des

Digitized by Google

diverses lois successives sur l'assurance obligatoire, M. Lametz vous a expliqué succinctement l'économie des deux lois déjà existantes : celle du 15 juin 1883, sur l'assurance contre la maladie, et celle du 6 juillet 1884 sur l'assurance contre les accidents, pour arriver à la question bien autrement importante de l'assurance obligatoire contre les infirmités et contre la vieillesse, telle que ladite question se trouve actuellement posée dans le projet de loi soumis en ce moment même aux délibérations du Parlement.

Aux termes de ce projet, il serait constitué, au moyen d'allocations dans lesquelles entreraient pour un tiers seulement les retenues faites sur les salaires, un fonds suffisant pour assurer à tout ouvrier, arrivé à l'âge de soixante-dix ans, une pension variant de soixante-douze à cent soixante-huit mark, suivant le taux moyen des salaires de chaque localité.

Sans méconnaître le caractère éminemment utilitaire de ces diverses lois, M. Lametz a tenu à ne dissimuler aucune des difficultés que les hommes pratiques entrevoient dès aujourd'hui dans l'exécution de ces lois. L'objection tirée de l'abus inévitable qui sera fait de l'assistance au moyen de simulations de maladies et de fausses déclarations, n'est pas une objection spéciale à l'assistance obligatoire ; il ne paraît donc pas qu'il convienne de s'y arrêter outre mesure. Une difficulté plus grave sera sans doute celle que comportera le placement des capitaux énormes, et devant s'élever plus tard à plusieurs milliards, qui vont se constituer progressivement à titre d'épargne collective et dont l'emploi continu, s'il ne doit s'effectuer qu'en rentes et en valeurs, aura, comme conséquence forcée, une

Digitized by Google

diminution, également progressive, du taux de l'intérêt. Si l'on joint à cette première considération économique les craintes légitimes que peut faire concevoir à l'industrie nationale l'imposition de charges considérables, qui, retombant pour la plus grosse part sur le patronat, tendront à rendre de plus en plus difficile la lutte contre la concurrence étrangère ; si l'on ajoute l'excessive complication dans le mécanisme, la rigueur des mesures et l'exagération des frais d'administration, on comprendra les réserves que M. Lametz a dû faire, et les doutes qu'il a pu se permettre sur les facilités d'adaptation de réformes qui peuvent avoir leur portée sans doute, mais qui ne semblent pas destinées à résoudre définitivement le redoutable problème du paupérisme.

SCIENCES

A l'occasion de la chute de la foudre dans une des dépendances de l'usine à gaz, laquelle est, ainsi qu'on le sait, toute voisine du petit séminaire de Montigny, M. l'abbé Bérard s'était demandé, — question assez naturelle en la circonstance, — ce qu'il aurait pu advenir si la foudre était tombée à quelques mètres de là... sur la cloche du gazomètre.

Les recherches que M. l'abbé Bérard a été amené à faire sur cette grave et intéressante question l'ont conduit à cette conclusion des plus rassurantes qu'alors même que la foudre, en tombant sur un gazomètre, en percerait la cloche, — ce qui est d'ailleurs très peu probable, — il en résulterait une simple fuite de gaz avec inflammation, mais sans explosion, ainsi que le fait s'est produit déjà, par

Digitized by Google

suite d'autres causes, sans donner lieu jamais à aucune conséquence grave. Les propriétaires voisins d'usines à gaz peuvent donc se tranquilliser: ils en seraient quittes, en cas d'accident de cette nature, pour une petite émotion sans doute, mais sans avoir à courir le moindre danger.

M. SCHLINCKER vous a présenté le compte rendu et l'analyse de l'important mémoire intitulé: *Étude hydrotimétrique de l'ancien département de la Moselle*, par M. RAILLARD, membre honoraire de l'Académie.

Le travail de M. Raillard, qui s'applique aujourd'hui à la presque totalité du département, a eu sa première origine dans les études que notre savant confrère fut chargé de faire en 1864 sur la qualité des eaux de diverses sources des environs de Thionville, à l'occasion d'un projet de distribution d'eau, récemment mené à fin et que poursuivait dès alors la municipalité de Thionville. Des études comme celles auxquelles procéda M. Raillard dans les environs de ladite ville, en 1864, sont, on le sait, le préambule obligé de tout projet sérieux d'adduction et de distribution d'eaux. La limpidité d'une source, son abondance, toutes les qualités simplement apparentes enfin, ne dénotent en rien la valeur réelle d'une eau, et l'analyse seule peut indiquer si cette eau ne contient pas en quantité trop considérable les sels, — carbonates et sulfates, — qui, au triple point de vue hygiénique, domestique et industriel, peuvent rendre absolument inutilisables, s'ils s'y trouvent en excès, les eaux en apparence les plus pures et les plus agréables. La méthode d'analyse adoptée par M. Raillard est celle de MM. Boutron et

Digitized by Google

Boudet, consistant dans le dosage des sels contenus dans l'eau, d'après la quantité de savon nécessaire pour neutraliser ces sels. Les résultats des travaux de M. Raillard sont consignés dans une série de tableaux, suivant lesquels les eaux se classent, sous le rapport de la quantité de sels qu'elles contiennent, entre le grès des Vosges, qui en contient le moins, et les marnes irisées, qui en contiennent le plus. Ces résultats confirment ainsi d'une façon complète les conclusions de M. Belgrand, concernant les eaux du bassin de la Seine, sur la corrélation existant entre la composition des eaux et la nature des terrains. C'est là une conclusion du plus haut intérêt scientifique ; mais les conséquences pratiques qui ressortent du travail de M. Raillard apparaissent immédiatement en outre comme des plus étendues, des plus variées, des plus considérables. Aussi le rapporteur, après avoir payé un juste tribut d'éloges au beau travail de M. Raillard, vous a-t-il demandé, — ce que vous avez fait à l'unanimité, — de vous associer par un vote aux conclusions de son rapport, en décidant immédiatement l'impression dans nos mémoires du travail de notre éminent confrère. (1)

M. Lametz a fait fonctionner devant vous un nouveau palan à corde de son invention, dispensant de l'emploi, toujours assez dangereux, du cliquet. Dans le système proposé par M. Lametz, le maintien de la charge en un point quelconque de la montée, s'obtient au moyen de la simple résistance due au frottement de deux cordes, formant corde sans fin, et s'enroulant d'abord sur la poulie, puis sur un galet supplémen-

(1) Ce travail a été imprimé dans le volume précédent.

Digitized by Google

taire contre lequel les deux brins de la corde se trouvent fixés et maintenus constamment l'un contre l'autre, par le fait du poids de la charge, sans qu'il soit besoin conséquemment pour le maintien permanent de cette charge d'aucun arrêt ni mécanisme particulier.

Dans une séance dont vous avez conservé bien certainement le souvenir, M. Lametz vous a présenté un produit nouveau qui a fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps : la *saccharine*.

Découverte en 1879 par M. Constant Falber, alors chimiste à New-York, la saccharine se présente sous l'aspect d'une poudre blanche semblable à l'amidon, peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'éther et dans l'alcool. Le nouveau produit, dont la composition chimique est représentée par la formule: C^6 H^4. C O. S O^2. N H., est un dérivé, assez éloigné, il est vrai, du goudron, et sa préparation, même telle qu'elle se pratique industriellement aujourd'hui, se compose d'une suite d'opérations successives assez compliquées, qui expliquent le prix élevé (cent cinquante francs le kilogramme) auquel la saccharine reste encore aujourd'hui commercialement cotée.

Outre ses qualités antiseptiques qui sont des plus remarquables, la propriété typique de la saccharine est, comme son nom le fait deviner déjà, sa puissance sucrante ou saccharante même à des doses presque infinitésimales. D'après des expériences qui demanderaient peut-être vérification, la saccharine en effet sucrerait, à poids égal, deux cent quatre-vingt fois autant que le sucre de canne, c'est-à-dire qu'un gramme de saccharine produirait le même effet, sur le palais, que deux cent quatre-vingts grammes de sucre. Même en admettant cette proportion, qui

Digitized by Google

semble quelque peu exagérée, on ne voit pas qu'au prix actuel de la nouvelle substance, il puisse y avoir économie sérieuse à l'employer dans l'alimentation, en tant que matière sucrée. Cependant, puisque l'industrie allemande fabrique en grand, depuis quelque temps déjà, le nouveau produit, nous sommes bien forcés d'admettre qu'il se consomme quelque part et autrement que comme un simple produit de laboratoire. Est-il réellement toxique comme on l'a prétendu ? Les expériences à cet égard ne paraissent pas entièrement concluantes. A très faible dose, son action paraît nulle, et il s'élimine de lui-même, sans transformation, avec les derniers produits de la digestion. A dose plus élevée, — et précisément sans doute à cause de ses propriétés antiseptiques, — la digestion se trouve sensiblement retardée, et des troubles intestinaux peuvent apparaître. Jusqu'à plus ample informé, l'emploi de la saccharine doit donc, au point de vue alimentaire, être absolument proscrit.

Vous vous souvenez, Messieurs, qu'après vous avoir fait l'histoire de la saccharine, M. Lametz a voulu vous faire juges vous-mêmes de la valeur et des singulières propriétés de la nouvelle substance. A cet effet, deux tassses de café ont été préparées par ses soins, et ces deux tasses sucrées au moyen, l'une de treize grammes de sucre, l'autre, de sept centigrammes de saccharine, soit, pour chacune des deux tasses, une dépense identique de un centime. Les divers membres présents se sont consciencieusement et courageusement livrés à la dégustation des deux liqueurs, et, bien que les avis aient été partagés et qu'il y ait eu un certain nombre d'hésitants, il nous a paru que la majorité avait

Digitized by Google

donné la préférence à la saccharine, comme altérant moins que le sucre l'arôme du café. Mais l'expérience fut-elle plus concluante, il est bien entendu qu'elle ne déciderait encore qu'au point de vue purement gustatif, et que le procès-verbal de cette intéressante séance gastronomique ne saurait constituer une recommandation quelconque en faveur du nouveau produit.

M. Lametz vous a encore présenté une invention, non plus de lui cette fois, mais de M. Thirion, de Nancy, relative à un nouveau mode de raccord pour les tuyaux de pompes à incendie. Alors que jusqu'ici les deux extrémités à réunir constituaient deux parties dissemblables : l'une, une vis, l'autre, un écrou, ce qui motivait la recherche préalable des deux extrémités à mettre en contact ; d'où, forcément, un retard dans la manœuvre ; dans le système de M. Thirion, au contraire, chaque tuyau porte à ses deux extrémités le même ajustage, représentant l'organe double : vis et écrou ; en sorte qu'il n'y a plus ici à rechercher préalablement comme autrefois, les deux organes dissemblables à mettre en présence, l'adaptation se faisant toujours et du premier coup, grâce à l'organe double dont l'ingénieuse conception constitue le propre et l'originalité de l'invention nouvelle.

M. Box vous a signalé les intéressantes expériences de navigation sous-marine, exécutées dans le port de Toulon, à la fin de l'année 1888, au moyen du nouveau bâteau plongeur « le Gymnote », construit d'après les plans de M. Zedé, par l'ingénieur de la marine française Romazzotti, aidé pour la partie électrique par un alsacien-lorrain, le capi-

Digitized by Google

taine du génie Krebs, dont M. Box n'a pas perdu le souvenir, alors que M. Krebs était son élève au collège de Sarreguemines. Le nom de M. Krebs se trouvait lié inséparablement déjà à l'histoire de la navigation aérienne. N'est-il pas d'un bien curieux intérêt de retrouver ce même nom mêlé à de nouveaux récits, plus merveilleux encore et plus décisifs que les premiers, puisqu'ils tendraient à nous faire considérer comme pratiquement résolu le problème, plus de deux fois séculaire, de la navigation sous-marine ?

BEAUX-ARTS

Vous vous souvenez, Messieurs, du beau discours prononcé en séance annuelle, au mois de Mai de l'année dernière, par notre président sortant d'alors, M. JACQUEMIN. Ce discours devant figurer à la place d'honneur dans vos mémoires, nous n'avons ici à en faire ni une analyse, qui serait forcément incomplète, ni un éloge, qui serait surabondant. Nous nous bornerons à la simple indication du sujet traité : « L'historique sommaire de l'architecture depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours », un sujet immense, sur lequel il était facile d'écrire des volumes, mais que le comble de l'art était de limiter, comme a su le faire M. Jacquemin, dans les bornes d'un simple discours.

M. Léon SIMON a pris part, comme les années précédentes, à de nombreuses expositions artistiques : admis au salon annuel et à l'exposition de blanc et noir, à Paris, notre confrère a exposé en outre dans le cours de cette dernière année, à Strasbourg, à

Digitized by Google

Bordeaux, à Nancy, à Reims, à Rouen, à Glascow, à Épinal. Plusieurs ventes, de nombreux articles des plus élogieux dans la presse spéciale, une médaille de bronze à l'exposition d'Épinal sont autant de témoignages que notre sympathique confrère, non seulement maintient son rang, mais voit son talent mieux apprécié de jour en jour par les artistes et par le public.

Nous avons encore à mentionner, comme se rattachant aux beaux-arts, les travaux de M. BELLEVOYE qui a gravé et fait frapper, dans le courant de cette année, une médaille représentant les traits de notre éminent confrère, feu M. Charles Robert, et qui met en ce moment la dernière main à une autre médaille qui nous intéresse plus particulièrement encore : celle que l'Académie a décidé de faire graver en souvenir de l'illustre peintre messin Charles Laurent Maréchal. Une mention et un remerciement enfin à notre confrère M. THIRIOT pour son nouveau solfège, aux mérites duquel ont payé un juste tribu d'éloges les membres compétents de l'Académie.

AGRICULTURE

M. GREFF vous a fait connaître une intéressante expérience de M. Jensen de Copenhague sur la destruction de la carie et du charbon des céréales, au moyen de l'immersion de la semence à préserver dans de l'eau chauffée à 52° ½. D'après M. Jensen, ce procédé serait tout à fait inoffensif, tandis que le sulfatage, pour peu que la dissolution de sulfate de cuivre soit trop concentrée, peut amener

Digitized by Google

la destruction, dans une proportion notable, du pouvoir germinatif des grains; d'autre part, il semble démontré que le grain simplement échaudé n'est pas mis à l'abri de toutes causes de contamination ultérieure, notamment en ce qui concerne l'action particulièrement contaminante du fumier frais. Le sulfatage au contraire rend, paraît-il, le grain définitivement indemne. Les conclusions de M. Greff seraient donc que l'on maintînt le sulfatage, en prenant la précaution de ne pas dépasser la dose de $^1/_2$ %, soit 500 grammes de sulfate de cuivre par hectolitre d'eau.

M. Greff vous a encore donné quelques indications sur l'emploi des cendres de bois pour la fumure des vignes. Suivant notre confrère, on obtient d'excellents résultats en employant une dose de 50 à 60 décalitres de cendres par hectare de vigne à améliorer.

Il nous reste, Messieurs, à vous entretenir de deux questions qui n'ont pu trouver place sous aucun des titres habituels de ce compte-rendu. Je veux parler de la question relative au catalogue de votre bibliothèque, et du projet concernant le changement d'installation de l'Académie.

Depuis longtemps nous savions que M. Marcus avait entrepris un travail considérable en vue d'arriver à l'établissement d'un catalogue général de la bibliothèque de la compagnie.

Empêché par son état de santé de mettre la dernière main à ce travail, M. Marcus a tenu à vous

Digitized by Google

faire l'hommage de précieux matériaux qu'il a réunis et classés, et qui, dès à présent offrent tous les éléments d'une table générale et complète, jusqu'à l'année 1878-1879.

S'il n'a pas été donné à notre savant et aimé confrère de terminer matériellement son œuvre, l'Académie a été unanime à reconnaître qu'au point d'avancement où il a amené cette œuvre, l'honneur ne saurait en être partagé, et doit lui rester tout entier.

Le continuateur de M. Marcus peut donc être tranquille, et sa modestie se trouve sauvegardée d'avance. L'Académie lui devra beaucoup encore; lui, ne devra rien à l'Académie.

Nous ne croyons pas qu'il soit bien opportun de rappeler ici dans quelles circonstances s'est imposée à l'Académie la question relative à son changement d'installation. Mais, au moment où cette affaire est sur le point d'aboutir, dans les meilleures conditions possibles à sa solution finale, nous avons pensé qu'il était bien dû, à ceux de nos collègues qui se sont plus particulièrement occupés de cette délicate affaire, quelques lignes de remerciements, comme l'hommage en cette circonstance de la satisfaction et de la profonde gratitude de l'Académie. Ces remerciements, nous les adressons, d'abord et en première ligne, à notre excellent Président, M. l'abbé Bérard, qui a su montrer tant de dignité, de tact et de modération dans des négociations qui resteront pour lui comme le véritable titre d'honneur de sa présidence ; puis à M. Remoissenet, que nous avons retrouvé si officieusement dévoué en sa double qualité de conseiller municipal et de membre de l'Académie ; à M. Jacquemin en-

Digitized by Google

fin, qui a assisté et soutenu M. l'abbé Bérard dans les diverses phases de l'affaire et qui a donné de précieux conseils en vue de l'aménagement de notre future installation.

Ici se termine, Messieurs, le compte rendu de l'année académique 1888-1889.

Reconnaître que cette année a, comme les précédentes, apporté quelques matériaux de plus à votre édifice, c'est constater en même temps que les pierres de cet édifice ne seront jamais que des pierres d'attente, votre œuvre étant de celles qui peuvent être interrompues, hélas! mais qui ne s'achèvent pas. Moins heureux que le poète de Tibur, il ne nous sera jamais donné d'inscrire notre : *Exegi monumentum* au fronton de cette œuvre dont nous ne sommes que les artisans d'un jour. Mais, en nous comptant aujourd'hui, Messieurs, en constatant que chacun a fait sa tâche, peut-être sera-t-il permis aux ouvriers de l'heure présente, destinés à être sitôt remplacés par d'autres, de se comparer à ces coureurs des jeux sacrés, allant, suivant la sublime expression de Lucrèce, en se transmettant de main en main le flambeau.

Et, quasi cursores, vitæ lampada tradunt.

Qu'il soit donné à beaucoup de vous, Messieurs, qu'il soit donné à tous de tenir longtemps encore, avant de le passer à d'autres, ce flambeau de la vie dont parle le poète, de manière à pouvoir célébrer comme votre regretté collègue, M. le docteur Bégin, vos noces d'or, Messieurs, avec l'Académie !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

DE L'ANNÉE 1888-1889

Présenté à l'Académie dans sa séance du 25 Avril 1889

Au nom d'une commission
composée de MM. Box, Félicien de Saulcy
et Auricoste de Lazarque, *rapporteur*.

Messieurs,

Deux sujets avaient été proposés par vous aux concurrents.

Le 1er — « *Les différents âges de la Poésie* » — était vaste, offrant l'occasion de développements érudits, un prétexte à montrer des rythmes variés, des pastiches réussis ou des inventions brillantes et permettait de s'élever aussi jusqu'aux régions sereines d'où le penseur contemple et analyse les développements successifs de l'esprit humain.

Digitized by Google

Le second était simplement indiqué sous le titre : *Une fable.*

La magnificence de notre sujet imposé a sans doute fait peur à nos concurrents ordinaires car aucun ne s'est présenté pour entrer en lutte avec lui. C'est un de moins que l'année dernière où le même sujet avait été déjà inscrit à notre concours. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit à ce propos dans mon rapport de l'an passé.

Quant au second, *une fable*, il a donné lieu à 5 envois.

Mais d'abord qu'est-ce qu'une fable dans le sens d'apologue ?

Tout le monde le sait ou à peu-près : c'est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action et où le plus souvent on cite les hommes au tribunal des animaux. Au moins est-ce cette forme qui a le plus souvent prévalu. Esope, Phèdre, Lafontaine ont fait, à nous tous, le tourment et les joies de notre enfance et c'est pour nous un plaisir d'en retrouver des ressouvenances et de les citer à propos — *etiam malorum meminisse juvabit.*

La Fable a eu son beau temps et ses triomphes à l'Académie de Metz et c'est elle qui m'a valu de me faire connaître l'Académie et d'en prononcer le nom avec respect dès mon enfance. Vers 1840, 41 ou 42, mon père m'avait conduit, comme à une fête, à une de vos séances solennelles de fin d'année, et — c'est le seul souvenir que j'en ai conservé — un monsieur d'un certain âge, se leva sur le côté gauche de la scène, sourit d'un air fin, et débita avec gestes appropriés et lançant le trait final à la mode des Andrieux, deux fables qui me mirent dans le ra-

Digitized by Google

vissement, car je convenais sincèrement que je ne savais pas aussi bien réciter mes leçons.

Ce docte personnage si savant et si applaudi était M. Macherez Dominique, professeur de langues et membre fondateur de l'Académie. Sans compter d'autres poésies, il lut à l'Académie 63 fables en 19 années, de 1836 à 1855, et de ces fables que vous trouverez dans la collection de nos mémoires quelques-unes sont fort élégamment tournées et rappellent le talent d'un autre académicien — de Paris, celui-là, de Viennet.

C'est dire que l'Académie était suffisamment éclairée sur la manière dont peut se traiter l'apologue et fort compétente pour juger les envois de nos fabulistes en herbe.

En l'an III de la République, un original d'Avignon fit imprimer un recueil de fables ; il en avait le droit incontestable. Voici l'avant-propos de ce livre curieux : « Au moment de publier cet ouvrage, « j'apprends qu'un sieur Fontaine, Desfontaines ou « Lafontaine a fait aussi des fables. Je déclare ne « les point connaître ; par conséquent si l'on trouve « quelque ressemblance avec les miennes on ne devra « point me soupçonner de plagiat. »

Nos concurrents n'ont pas probablement la même excuse à nous offrir.

Je vais examiner sommairement devant vous les 5 apologues qui nous ont été présentés.

1. *Le rossignol et le hibou.*

L'idée qui en fait le fond — *l'envie poussant au crime* — est présentée peu clairement et surtout en termes un peu trop naïfs :

Digitized by Google

Pardon sire hibou,

(le rossignol que la griffe du hibou déchire est, ma foi, fort poli)

dit l'oiseau virtuose
« Pourquoi m'ôter la vie ai-je fait *quelque chose!* » (Oh !
— « Eh ! Tu dois le savoir, dit l'oiseau assassin,
« Je ne puis écouter ton chant tendre et divin. »

C'est plus que de la franchise — je croirais plutôt que le hibou avait faim et que les souris grasses lui manquaient ce jour-là : il les aurait sans doute préférées au rossignol amoureux et maigre.

Vers assez plat, manque d'habileté de facture, sans parler de l'hiatus de l'avant-dernier vers.

Rien pour cet apologue.

2. *Les deux malades.*

Ce n'est pas une fable, c'est plutôt un petit sermon sous forme de récit et un bon conseil.

Pourtant le fond n'en est pas très vrai ni très juste : il faut autre chose que la *Patience* pour supporter les douleurs prolongées d'une longue maladie sans se plaindre.

Le style, la facture des vers n'offrent rien de brillant ; au contraire il y a des vers malheureux : tel que celui-ci :

« Et semblable à la mienne est ta douleur. »

La « *Liqueur* » avalée par un des acteurs en guise de remède, est la « *Patience* » — rien du *Rumex* Patientia !

Cette image est hardie — malgré cette hardiesse je n'accorderai rien à cette pièce honnête mais exha-

Digitized by Google

lant l'anémie — c'est fâcheux, mais je n'y puis rien — on ne récompense que les forts et les heureux — hélas !

3me fable. *Les deux chats et le singe.*

Cette pièce plus longue que les précédentes n'est pas, à mon avis, meilleure.

Le sujet en est vieux et pourrait être mieux traité.

... un singe
Connu dans toute la *Thuringe.*

Pourquoi la Thuringe ? Ah ! il fallait une rime — passons.

Le gendarme *Tapdur* est aussi assez inopportun et vient on ne sait d'où, ni pourquoi.

et *l'épouse Suzette ?*

La conclusion est un bon conseil. Si tu as un procès :

Soumets à l'arbitrage
Ton différend
Tout uniment.

Tout uniment aussi je ne donnerai rien à cette pièce.

4me fable. C'est la vieille légende du *Christ, de saint Pierre et des cerises,* mise en vers, et quels vers !

Même récompense négative que les précédentes.

5me fable : *Le Sansonnet.*

Il est très drôle ce petit sansonnet avec ses « tape par ci, tape par là, tac tic » (pourquoi pas tic-tac ?)

Digitized by Google

Ses « tire, tire, cric, crac »
et « glou, glou, glou. »
Le tout finit par cet axiôme.

A *Berlin*, voire même en *Corse* (?)
L'adresse passe avant la force.

Cela dépend...

Rien non plus à cette pièce.

Donc aucune récompense au concours de poésie de cette année.

Concluons :

Des deux thèmes proposés, l'un, de la plus large envergure « *les différents âges de la poésie* », a fait peur à nos trop timides concurrents.

L'autre « *une fable* » a été traité d'une manière qui n'a de remarquable... que sa très profonde médiocrité.

Depuis plusieurs années nos concours poétiques, malgré quelques récompenses distribuées çà et là, ne méritent plus guère d'être encouragés ; si vous joignez à cela cet axiôme qu'*en poésie tout ce qui n'est pas excellent n'a pas droit à l'existence*, que jamais concours académique n'a fait surgir un poète et pour d'autres causes encore qu'il serait trop long d'examiner, nous pourrons, ce me semble, avec raison et sans que cela ait des conséquences trop lamentables pour les progrès futurs de l'art en poésie, supprimer, jusqu'à nouvel ordre, dans nos programmes la rubrique : Poésie.

Amen.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES SCIENCES MORALES

DE L'ANNÉE 1888-1889

Présenté à l'Académie dans sa séance du 28 mars 1889

Au nom d'une commission
composée de MM. le docteur HAAS, le docteur JACOB
et E. GREFF, *rapporteur.*

MESSIEURS,

Notre commission, après lecture attentive du travail N° 1, ayant pour titre *Le luxe dans les campagnes en Lorraine,* et pour devise *Combattez le luxe qui rend égoïste, par des forces vives, comme l'amour du bien, l'amour du beau, l'idée divine, le dévouement à l'humanité,* regrette que l'Auteur ne se soit pas renfermé dans le cadre que lui a tracé l'Académie, et qu'il ne s'en soit pas tenu à la démonstration des propositions, en indiquant les remèdes à leur appliquer, tandis qu'il se lance dans des considérations complètement étrangères au sujet à traiter.

Au lieu de donner une définition du luxe, et de dire en quoi il consiste, il lui attribue des conséquences, qui ne nous paraissent pas exactes, surtout lors-

Digitized by Google

qu'il parle de la nourriture, du vêtement, du logement, de la diminution de la natalité et de l'émigration des campagnes.

Quand aux remèdes que l'auteur propose, il entre dans un exposé de différentes théories, sur l'instruction, l'administration des communes, la législation, les impôts, les syndicats, les assurances, l'agriculture et le crédit agricole. Ces théories, quoique souvent erronées, n'ont rien de commun avec notre sujet.

Nous devons toutefois reconnaître, Messieurs, que la question du luxe, traitée à un point de vue général, paraît d'une solution assez difficile, chaque classe de la société considérant comme luxe toutes les choses que sa situation de fortune ne lui permet pas de se procurer.

En admettant même que le luxe représente la fraction du surplus rigoureusement nécessaire aux besoins de l'existence d'une grande partie de la population, il varie avec le bien-être, et généralement ceux qui peuvent se le procurer, le font rarement au détriment des autres; de plus, les progrès de l'industrie ainsi que la facilité des communications et des transports ont vulgarisé les marchandises et les consommations qui autrefois étaient taxées de luxe.

Enfin en considérant le luxe au point de vue esthétique, M. Leroy Beaulieu, membre de l'Institut et professeur d'économie politique au Collège de France, s'exprime ainsi : *Le luxe est le père des Arts; ni la sculpture, ni la peinture, ni la musique, ni leurs accompagnements populaires, la gravure, la lithographie, n'auraient pu se développer dans une société qui aurait déclaré la guerre au luxe.*

Il est donc permis de conclure que là où le luxe

Digitized by Google

s'introduit, il dénote généralement une société civilisée; aussi serait-il à craindre que sa suppression n'entravât le progrès social. Mais les enseignements de la morale et de la religion, en inculquant à l'homme des sentiments nobles et désintéressés, peuvent faire disparaître le caractère insolent que souvent il affiche.

Votre commission, Messieurs, jugeant que le travail qui vous est présenté ne répond pas au programme de l'Académie, mais considérant que le dit travail a dû causer bien des recherches à son auteur, et que le style en est très coulant, vous propose de lui accorder une mention honorable, comme sujet littéraire, sans cependant que l'Académie soit tenue de le faire imprimer.

Le travail N° 2, présenté sous le titre « *Les suites funestes de l'Alcoolisme,* » renferme une collection de faits divers, n'ayant aucun enchaînement, arrangés sans art et sans mérite littéraire; il ne déparerait pas le supplément hebdomadaire de certains journaux, ou des Almanachs, mais ne saurait être récompensé par l'Académie.

Les conclusions du rapport ayant été ratifiées par un vote, le pli cacheté a été ouvert et a fait connaître le nom de l'auteur. En conséquence, l'Académie décerne une mention honorable à M. Charles Guyot pour son Mémoire : « *Le luxe dans les campagnes en Lorraine* ».

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. FRANÇOIS BLANC

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE

PAR

M. AD. BELLEVOYE

Membre associé-libre non résidant.

Le doyen de notre Académie, M. François Blanc, est décédé à Nancy, le 12 Août 1886 dans sa 87e année.

Il était né à Rochefort, le 18 brumaire, an 9 (9 Novembre 1800) mais il fit ses études à l'école centrale des Arts et Métiers de Châlons. Malgré cette instruction toute scientifique, son goût naturel le portait vers les lettres. Sa destinée l'amena de bonne heure à Metz, où il fut employé à l'intendance militaire, puis professeur de Mathématiques et même de l'ancienne école de dessin de la Ville, où il secondait M. Dupuy qui était le directeur de cette école, sise rue des Précheresses à cette époque.

M. Blanc présenta un mémoire sur l'enseignement du Dessin, au concours de l'Académie en 1829 et il obtint de notre compagnie une médaille d'or.

L'année suivante il était admis à l'Académie comme membre titulaire et il est resté fidèle à votre so-

Digitized by Google

ciété pendant 56 ans ; vous l'avez nommé membre honoraire en 1878.

Je ne vous parlerai pas de M. Blanc journaliste, de 1830 jusqu'en 1870, car cela nous entraînerait sur un terrain qui n'est pas le nôtre ; je veux seulement rappeler que nos mémoires contiennent de M. Blanc plusieurs poésies et des rapports assez nombreux sur les concours de poésie et généralement sur ce qui touche à l'instruction ou aux beaux-arts.

Les mémoires de 1856, notamment, contiennent les poésies intitulées :

Le cheval, *La baïonnette,*

chants de guerre dédiés à M. Devilly, peintre de batailles.

Nos mémoires contiennent aussi les notices suivantes :

Les *Savants* en 1855 ; *Chez Gautiez architecte* en 1857 ; *Macherez* en 1858 ; *Bodin* en 1876.

En 1858, il présentait à l'Académie un rapport sur la statue de Jeanne d'Arc de notre statuaire Messin, M. Pêtre ; en 1860, un rapport sur la statue du Maréchal Ney, du même artiste.

Devenu typographe, M. Blanc a imprimé nos mémoires depuis l'année 1854 jusqu'en 1870 inclusivement. A l'exposition universelle de Metz en 1861, il obtint pour ses produits typographiques une médaille d'argent de 2e classe.

L'année calamiteuse de 1854 inspira à M. Blanc la charitable pensée de publier un volume intitulé *Metz littéraire* qui lui permit de verser 1500 fr. au

Digitized by Google

Bureau de bienfaisance de la Ville de Metz. Ce beau volume renferme soit une notice, soit une poésie, par tous les écrivains de Metz à cette époque ; M. Blanc en a fait un volume de luxe, d'une impression typographique irréprochable. Il contient une charmante poésie de M. Blanc dédiée à son ami Auguste Roland, en reconnaissance d'un pastel que lui avait offert l'artiste de Rémilly.

Rappelons enfin les conférences littéraires instituées en 1849 par l'Académie à l'Hôtel de Ville. M. Blanc y concourut activement et le public Messin put apprécier la manière élégante et remarquable dont il lisait les vers.

Après la guerre de 1870, M. Blanc suivit à Nancy sa famille et de nombreux amis qui avaient émigré à la suite de nos désastres. Comme membre de l'Académie de Metz, il fit partie de l'Académie Stanislas, et dans la séance publique du 8 Juin 1873, il lut à cette Société savante un travail intitulé *Souvenirs de Metz* qui rappelle les titres de Metz au culte des arts et des lettres dans notre siècle ; Maréchal et la famille Roland y sont surtout cités comme étant ceux qui ont le plus fait pour détruire l'anathème de *Marâtre des Beaux-Arts*, lançé contre Metz par Corneille Agrippa au commencement du XVI^e^ siècle.

Vous parlerai-je de l'homme affable et bon dans toutes ses relations ? Avant la guerre, les membres de l'Académie, dans leurs rapports avec leur imprimeur et collègue, ont pu le voir au milieu de ses ouvriers typographes, surveillant et conseillant d'une façon toute paternelle ; aussi était-il aimé de tous et la plus grande partie des ouvriers de son prédecesseur, M. Lamort, sont-ils restés chez lui et ont-ils

Digitized by Google

suivi l'imprimerie, transférée à Nancy par M. Réau, après 1870.

Les mémoires de notre Académie, à ses débuts en 1822, furent imprimés par M. Lamort jusqu'en 1854; M. Blanc, devenu le successeur de M. Lamort, les imprima jusqu'en 1870; M. Réau, successeur de M. Blanc à Nancy, continua comme par le passé à imprimer nos mémoires jusqu'en 1877, époque à laquelle il céda son imprimerie à M. Paul Sordoillet, qui imprima le volume de 1878. Nos mémoires furent donc imprimés pendant 57 années consécutives dans le même établissement; c'est, forcée par des circonstances qu'il est inutile de rappeler, que l'Académie fut obligée de rompre des rapports de plus d'un demi-siècle, si honorables pour cette maison.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'ACADÉMIE

à la suite des concours de 1888-1889

Concours des Sciences morales.

A M. Charles GUYOT, de Nancy, une mention honorable, pour son mémoire sur *Le luxe dans les campagnes en Lorraine.*

Concours d'Apiculture.

A M. BIR, propriétaire à Boulay, une mention honorable, pour son mémoire sur l'*Apiculture.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1889-1890.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1890, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — BEAUX-ARTS.

Tableau des Sociétés artistiques existant à Metz, au moment de l'Annexion, avec Notice historique sur chacune d'elles, telles que *Société des Amis des Arts, Société d'Archéologie, Sociétés de Musique, etc.*

II. — MATHÉMATIQUES.

Perfectionner en des points importants la *Théorie des propriétés projectives des figures* créée par le général Poncelet, et la généraliser en transformant les figures au moyen de surfaces réglées quelconques.

III. — HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Reproduire à l'aide du dessin, de la gravure ou de la photographie, un objet ou un monument

Digitized by Google

antique, appartenant à la Lorraine ou pouvant intéresser son histoire: ces dessin, gravure ou photographie devront être accompagnés d'une description détaillée.

IV. — Industrie locale.

Rechercher et expliquer les causes de la décadence de certaines industries lorraines, autrefois très prospères, par exemple *la Tannerie, le Lainage, etc.*

V. — Météorologie.

De l'influence de la nature et de la configuration du sol sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

VI.— Sciences historiques, littéraires, philologiques, etc.

(Folk-lore.)

Recherches sur les traditions, coutumes, usages singuliers, contes, légendes, croyances, superstitions, proverbes, devinettes, etc., etc., dans une ou plusieurs localités de la Lorraine.

VII. — Agriculture.

1. Étude théorique du mode d'action du nitrate de soude sur la végétation, spécialement dans le but de déterminer s'il agit comme germe ou ferment, favorisant l'assimilation par les plantes des éléments nutritifs du sol.

2. Étude sur la corrélation entre la faune des terres cultivables et leur composition chimique et

Digitized by Google

physique. Le but de cette étude doit tendre à faire connaître aux cultivateurs les éléments de fertilité dont leurs terres ne sont pas suffisamment pourvues pour produire des récoltes maxima.

VIII. — APICULTURE.

MIEL. — Quels sont les moyens d'en multiplier les emplois *(alcool, succédanées du sucre, boissons alcooliques, industries alimentaires, confiserie, pharmacie, etc.)* et d'en faciliter la vente aux apiculteurs lorrains *(syndicats, dépôts, etc.)*.

NOTA. — *L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1890 *(cette date est de rigueur)*, à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie,

rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Digitized by Google

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres résidants n'ont pas droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1889-1890.

Président d'honneur:
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.
Président titulaire: M. E. HUBER.
Président honoraire: M. l'abbé BÉRARD.
Vice-Président: M. E. FERREZ.
Secrétaire: M. BOX.
Secrétaire-Archiviste: M. FRIREN.
Trésorier: M. LAMETZ.

Agent: M. EUG. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE QUESTION

DE

PRONONCIATION

PAR

M. AURICOSTE DE LAZARQUE

Membre titulaire.

Lue en séance le 30 Août 1888

Il n'y a pas longtemps, au cours d'un petit voyage, j'entendis, à une table d'hôte d'auberge, une discussion, entre professeurs de latin, sur un cas de la langue française. Il s'agissait de savoir, — après dîner la chose n'était pas mal à propos, — comment on devait prononcer le mot *digestion*. Les avis étaient partagés, les uns tenaient pour la prononciation ordinaire digestion (1), les autres prétendaient que, presque tous les mots français finissant par *tion* se prononçant *cion*, digestion ne devait pas faire *exception* et que l'on devait dire *digession*, à la *génevoise*(2) ; ils ajoutaient qu'un grand nombre de personnes du meilleur monde, de celui qui donne le ton, prononçaient ainsi. Aucun ne citait une règle certaine, et pourtant chacun des avocats avait la langue si bien pendue que moi, qui formais un auditoire désintéressé, je me disais, comme Henri IV après avoir

(1) Dans la *figuration* des mots le *t* est toujours *dur*.

(2) Littré.

Digitized by Google

entendu deux cloches : « Ma foi, ils ont tous deux raison. »

Le doute est une mauvaise chose. J'ai tâché, depuis, d'élucider celui-ci. Ma première tentative en ce sens a été, comme dans tous mes ennuis, un recours vers la poésie ; la rime devait, suivant moi, décider la question. Or, le grand dictionnaire de rimes de Morandini d'Eccatage, celui qui donne 7 rimes à Triomphe et 10 à svelte, et tient compte, non seulement pour les yeux, de la consonne d'appui, mais aussi pour l'oreille, apporte une arme aux partisants du *t* dur dans le mot *digestion*.

Suivant lui, il n'y a que 20 mots, substantifs français, terminés en *tion* où le *t* soit dur, comme dans question, bastion, digestion, mixtion, etc., il faudrait y ajouter *amphictyon* qu'il ne donne pas, et quelques noms propres comme Pétion (1), Ephestion, etc.

Tous les autres substantifs en *tion* au nombre de 1570 ont la prononciation adoucie *ssion*.

Pourquoi cette énorme différence 1570 contre 20 ? et comment ces 20 *tions* durs ont-ils pu résister à l'entraînement général ?

Si nous nous inquiétons des verbes, nous y trouvons la terminaison *tions* de la première personne du pluriel des temps toujours dure, sauf dans les 3 verbes balbutier, initier, transubstantier, nous *balbutions,* nous *initions*, nous *transsubstantions*.

Il faut avouer que la lecture de phrases telles que celles-ci doit causer de l'embarras aux étrangers :

Nous por*tions* les por*tions ;*

Nous édi*tions* de belles édi*tions*.

Nous rela*tions* nos rela*tions*.

(1) Pétion, maire de Paris, en 1791.

Digitized by Google

Nous accep*tions* ces accep*tions*.

Nos inten*tions* sont que nous inten*tions* ce procès, etc.

Il faut se rappeler que *tions* est dur

dans 726 verbes en ter

» 13 » en ettre

» 1 » en être

» 12 » en tir

» 3 » en tier (amnistier, châtier époutier).

En résumé 1570 substantifs en *tion* doux, 3 personnes de verbes en *tions* doux, et 20 substantifs en *tion* dur, 755 personnes de verbes en *tions* dur, de sorte que les *tions* doux l'emportent d'un peu plus de moitié sur les *tions* durs, c'est fort glorieux pour eux.

Il est heureux que l'usage ait ainsi conservé le *t* dur à cette première personne plurielle de l'imparfait des verbes en *ter*, une coutume contraire aurait donné lieu à de singulières amphibologies. Ainsi :

Nous pais*sions* pour nous pes*tions*,

Nous fes*sions* pour nous fê*tions*,

Nous fian*cions* pour nous fien*tions*...

Passons.

On dit quelquefois :

Faut de la règle, pas trop n'en faut.

Mais, à mon avis, au cas présent du T suivi d'un i, un peu plus de règle n'aurait pas été inutile.

Un interlocuteur de Ch. Nodier, prétendait un jour devant lui l'avoir découverte, cette fameuse règle ; on venait de citer des mots tels que, abol*i*t*i*on, éd*i*t*i*on, répét*i*t*i*on, in*i*t*i*é, impér*i*t*i*e, calv*i*t*i*e, etc.

« Il en est toujours ainsi, disait-il, et le *t* entre *deux i* se prononce toujours comme la sifflante s. »

Digitized by Google

« Monsieur, lui repartit Nodier, ayez *picié* de mon ignorance et faites moi *l'amicié* de répéter la *moicié* de ce que vous venez de dire. »

Hélas! Trop souvent la prononciation diffère de l'orthographe. Une permutation (1) remarquable du t dans notre langue c'est son changement de prononciation en ç dans certains mots. Ce changement est particulier à notre langue et à la langue anglaise qui l'a emprunté du français. Aussi sommes-nous, sur ce point, l'objet des plaisanteries de quelques grammairiens étrangers.

Scioppius, dans sa *grammaire philosophique* nous trouve ridicules en cela : « Quand les français disent *intention* vous ne savez pas s'ils veulent donner à entendre *intentio* (intention) ou bien *intensio* (tension).

Pourtant le *T* est une lettre frappante, si l'on peut s'exprimer ainsi (2) ; elle est figurée par quelque chose de semblable, c'est-à-dire par quelque chose de propre à frapper. C'est ce que nous offre le T, sous le symbole du marteau, dont il est une image parfaite :

« *Exactement taillé sur le type du Tau,*
« *Le T dans tous les temps imite le marteau* »
(DE PIIS).

Chez les latins il en était véritablement ainsi. En latin : T reste toujours la dentale explosive forte, et ne devient jamais la sifflante forte S... il faut lire ora-*tio* et non ora-cio - gra-*tia* et non gra-cia, etc.

A ce propos, disons qu'un lettré latin revenant en ce monde ne nous comprendrait pas du tout s'il nous

(1) Lachâtre (Dictionnaire de) à la lettre T.
(2) Bescherelle (Diction. de) à la lettre T.

Digitized by Google

entendait lire à haute voix Virgile ou Cicéron. Cicéron lui-même ne reconnaîtrait pas son nom que l'on prononçait Kikero, le c du latin étant toujours dur et valant un k.

U se prononce OU : pal*ou*dib*ou*s et non pal*u*dib*u*s et l's toujours rude et sifflant Ro-ça et non Ro-za.

Ces indications phonétiques sont admises sans contestation et on les trouvera exposées, peut-être un peu longuement, dans la « Grammaire française d'après l'histoire » de Delon, où l'auteur résume (pages 110 et suivantes) les résultats des travaux de Schleicher, de Diez, de Corsen et autres savants savantissimes.

Or le français, étant en très grande partie formé directement du latin, comment n'a-t-il pas gardé une prononciation qui existait certainement encore pour nombre de mots dans les bas siècles.

C'est dans l'histoire de la vie des mots un mystère, comme celui des phases de toutes les générations.

La prononciation dure des mots s'est-elle adoucie en même temps que les mœurs ? Nous avons eu un exemple de cette tendance au commencement du siècle lorsque les incroyables avaient supprimé l'*r* de la langue française comme trop fatigant à prononcer. Mieux garantis contre les intempéries de toute l'année, les hommes ont-ils vu leurs organes phonétiques s'assouplir ? Ont-ils trouvé plus commode de dire *ch* pour *k* ; *ci* et *cion* pour *ti* et *tion*, etc., dans la plupart des mots? c'est probable, mais le changement n'a dû se faire que petit à petit et par infiltrations successives; de là, des irrégularités continuelles. La prononciation du *k* pour *ch* est restée dans le nord de la France,

Digitized by Google

tandis que dans certaines parties du Midi les gens du peuple, et d'autres aussi, adoucissent encore le *ch* au point d'en faire un *ç*. Ainsi à Marseille on dit : « Les ciens ont çassé les cevaux et les vaces dans les çamps et les çats sont restés dans la çambre » ; et à Lille : « Les kiens ont kassé les kevaux et les vakes dans les kamps et les kas sont restés dans la kambre », à la stupéfaction de ceux qui, comme nous, prononcent plus correctement : « Les chiens ont chassé les chevaux et les vaches dans les champs et les chats sont restés dans la chambre ».

Littré, Poitevin, Bescherelle, Lachâtre, Landais, Delon, etc, tout en indiquant cette double prononciation du *t* dans les mots en *tions* et en remarquant qu'un grand usage est nécessaire pour en faire la distinction, ne donnent aucune règle qui permette à un lecteur étranger de ne pas ressentir une hésitation craintive à la vue d'un *t* suivi d'un *i* et d'une voyelle.

En résumé, on pourrait dire pour les mots finissant en *tion*, puisque ce sont eux qui font l'objet de notre querelle, que dans tous les substantifs en *tion* le t se prononce ç, sauf dans ceux ou la syllabe *tion* est précédée d'un *s* ou d'un *x*.... ou de rien du tout comme dans *Tion* (instrument de métier).

Le *t* est dur aussi dans toutes les terminaisons *tions* des verbes, sauf dans trois que nous avons indiqués.

Ce n'est pas encore là une loi ayant sa sanction. Mais quoiqu'il en soit, si mon petit travail ne convertit pas les partisans de digess*ion*, laissons les Gènevois, y compris Jean-Jacques Rousseau probable-

Digitized by Google

ment, et quelques belles dames de Paris prononcer à leur mode, cela ne fait de mal à personne, et, en puristes consciencieux, conservons bonne prononc*iation* et, s'il plaît à Dieu bonne diges*tion*, en attendant que le temps ait ordonné l'exhaus*tion* de celle-ci ou la transforma*tion* de celle-là.

Digitized by Google

Digitized by Google

E LÉ GUIOURE

DE

ALBERT BRONDEX

L'auteur du poème intitulé CHAN HEURLIN

PAR

M. L'ABBÉ VION, MEMBRE TITULAIRE

Lu en séance, le 27 décembre 1888.

Les historiographes messins font naître Albert Brondex, à Ste Barbe ou à Cheuby, vers l'an 1750. — Pour l'année, soit, mais pour les lieux, j'ai maintes raisons de croire que l'auteur de Chan Heurlin n'est pas né à Cheuby, ni à Ste Barbe, car j'ai pris la peine de parcourir les registres et d'interroger les traditions de ces localités, et, nulle part, je n'ai découvert trace ou souvenir de ce nom d'ailleurs étrange de Brondex et tout à fait inconnu dans cette région du pays dit le *Haut-Chemin*.

Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est que Chan Heurlin occupait la ferme de Libaville (Erbauvelle) ferme aujourd'hui divisée entre les riverains de Glatigny et de Hayes, peut-être bien encore de Cheuby. — Chan Heurlin quitta Libaville, un peu perdu dans les bois, pour s'établir à Vrémy, annexe de Failly. On peut encore voir aujourd'hui sa maison de ferme, elle tient au milieu du village, face au Nord et marquée toujours, en plusieurs points, de son cachet antique.

Digitized by Google

C'est là que Brondex jugea bon de placer le sujet de son poème :

« En l'an mil sept cent doze, on vlège de Vrémin,
« Vequeut i piahant ome qu'on houyuet Chan Heurlin »

Pour en revenir au lieu de naissance de Brondex, je suis fondé à croire qu'il a vu le jour à Berlize, en Franc-Alleu. Berlize, à cette époque, était un chef-lieu paroissial, comprenant dans sa circonscription Mexeroy, Frécourt, Fourcheux et Frénoy. Les registres de la Paroisse donnent des renseignements précis, non seulement sur la famille d'Albert Brondex, mais encore sur plusieurs autres familles alliées ou amies, dont certains membres jouissaient alors d'une grande notoriété dans la ville même de Metz. Ainsi les Féticq, les Gaspard, les Bouchard, les Gentil, les Devilly, les Mory, tous plus ou moins intéressés dans l'exécution du fameux poème, soit comme continuateurs, soit comme éditeurs.

L'avocat Féticq qui, de concert avec le notaire Bouy, composa la Famille ridicule (Flipe Mitonno) comédie satirique en 5 actes, ouvrage imprimé en 1709, sous la fausse rubrique : Berlin, J. Tobler, et dirigé contre la famille Vignon, riche et puissante, qui cherchait à prendre écu et à trancher du gentilhomme..... Féticq était le neveu propre de François Féticq, curé de Berlize de 1681 à 1684.

A cette date, le seigneur de Berlize était Charles du Hautoy, comte de Bey. François Féticq eut pour vicaire François Gaspard, un autre neveu, lequel lui succéda comme curé de 1684 à 1690.

François Gaspard fut lui-même remplacé par un neveu, Jean-Baptiste, dit maître Brice Bou-

Digitized by Google

chard, qui exerça le saint ministère à Berlize de 1690 à 1714. Voici les termes de son acte de sépulture.

« L'an de grâce, N. S., le 12 juillet 1714, maître Brice Bouchard, prêtre, docteur en Théologie et curé de la paroisse de Berlize, âgé de 49 ans, est décédé et a été inhumé, le 14, au chœur de l'Eglise, à l'assistance des sieurs Jean Rambert, curé de Bazoncourt, Etienne Bonnet, curé de Stoncourt, Henry Aubertin, prêtre et docteur en théologie, ancien curé de Failly, et curé de la citadelle de Metz, exécuteur testamentaire du dit deffunt, du sieur Louis Bouchard, libraire à Metz, à la Bible d'Or, frère du deffunt et de Nicolas Mulot, beau-frère, ainsi que du sieur Claude Bouchard, son autre frère, libraire de l'université à Pont à Mousson. »

On trouve encore dans les actes de Baptême, le 8 septembre 1712, comme parrain, le nom de Etienne Gaspard, neveu de François Gaspard — et le 19 nov. 1713, le nom de Louis Bouchard, bourgeois de Metz, frère à Me Brice Bouchard....

Ce Me Brice Bouchard, curé de Berlize, maria sa sœur Marie Barbe à un cultivateur nommé François Brondex, venu de je ne sais où, mais qui s'établit dans la paroisse.

François Brondex eut plusieurs enfants, entre autres Madeleine, Louise et Albert, notre poète.

Madeleine fut mariée à un M. Gentil, ancien commissaire des guerres, administrateur des Hopitaux et propriétaire de Libaville, où plus tard il se retira avec sa femme, sœur de Louise et d'Albert Brondex, après avoir uni sa fille Madeleine, en 1816, à M. Devilly Jn Bte, né le 6 août 1792, lequel céda sa librairie à son oncle Albert.

Digitized by Google

Louise épousa Jacques Terminaux, charron à Berlize, lequel mourut en 1756, à l'âge de 28 ans, laissant une fille Madeleine, née en 1755 et qui fut tenue sur les Fonts de Baptême par Pierre Pirolle et par Madeleine Gentil, sa cousine.

Albert, venu plus tard, vers 1750, fréquenta d'abord l'école de Berlize tenue par Me François Gaspard (mort en 1763, le 24 août, âgé de 72 ans) neveu du curé de ce nom, et fort bon maître d'école. C'est près de lui que Albert apprit l'orthographe et les premières notions du calcul.

A huit ans, il était le meilleur élève de l'école où il remplaçait quelquefois l'instituteur. Celui-ci déclara bientôt qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. C'est alors que son père, sur les conseils de M. Gentil, l'envoya chez les religieux Augustins de l'Abbaye de Ste Barbe. Là, il fit bon profit de l'instruction littéraire. Il avait terminé ses études à 15 ans, à l'âge où d'autres les commencent à peine. — Né avec une vive imagination, il fut tourmenté de bonne heure de la passion d'écrire et s'exerça surtout à la poésie. Ses maîtres furent émerveillés de ses premiers essais en ce genre. C'est alors que M. Gentil, son beau frère, le fit venir à Metz et lui obtint d'un M. Cordier, de Clermont, de lui céder la direction d'un journal intitulé : *Les petites affiches des trois Evêchés.*

Ce service, dit M. Bégin, permit à Brondex de composer de temps à autre des vers, soit en français, soit en patois messin. Ces derniers notamment jouissaient à Metz d'une grande vogue. On les lisait dans les bonnes sociétés et la verve satirique du poète lui donna de la réputation bien avant qu'il eût publié quelque chose. Ses succès ne se

Digitized by Google

bornaient pas à des succès de salon, ordinairement éphémères, il recueillit plusieurs suffrages académiques et une couronne lui fut même décernée dans une société de province pour une élégie...

Albert Brondex peut être considéré comme un des esprits les plus originaux que le pays messin ait produits.

Brondex entreprit de composer son poème vers 1785. Il en lut les cinq premiers chants à des amis qui, charmés de la grâce naïve et piquante qu'il avait su donner à son récit, le supplièrent de continuer, mais il traita les muses avec autant de négligence que ses affaires domestiques. Le profit qu'il retirait de son journal et de ses travaux littéraires ne pouvait suffire à sa passion pour le jeu, à son goût pour la bonne chère. Vivant au jour le jour dans la dissipation, Brondex devait abréger sa carrière. Un jour qu'il avait gagné une forte somme d'argent, il eut une joie si vive qu'un anévrisme, dont il souffrait, s'ouvrit sous le coup de l'émotion et il mourut subitement, laissant derrière lui une nombreuse famille et son *Chan Heurlin* inachevé.

Heureusement que François Gaspard, son cousin, le rentier, et Didier Mory, le journaliste, auteur des *Ermonek po les ennayes 1817, 1818, 1819,* des *Bucaliques messines,* des *Revnants,* comédie en deux actes, — *de lè Bèteille on chaucul,* — *don Towe-Chin* et de chansons diverses, etc., sous le nom anagrammatisé Romy, voulurent terminer l'ouvrage, en y ajoutant *Les Bruilles de Fanchon* et *Lo Bètome don piat fé de Chan Heurlin...* Le livre fut publié chez Lamort en 1827, et mis en vente chez Bouchard, à la Bible-d'Or.

Digitized by Google

La fin du cinquième chant et les deux derniers n'ont pas, tant s'en faut, la valeur des quatre premiers, tant pour le fond que pour la forme... C'est le sort habituel des tentatives de ce genre.

On peut bien dire que cet ouvrage est le joyau de la poésie messine.

Par la couleur vraie de ses tableaux, par la grâce et la finesse de ses descriptions, par la naïveté idyllique des scènes de la vie rurale, à la fin du siècle dernier, ce poème s'est vulgarisé dans le pays messin, et il ne pouvait en être autrement, car ayant vu naître Fanchon, à peu près, nous avons pu la voir enfant.

Ma, qué afant, grand Dieu ! l'en valeut beun i cent! c'est-à-dire que nous voyons encore au village mainte Fanchon trouver facilement un chalat, qui l'épouse. Il faut reconnaître aussi que nous voyons autant de chalats à la ville qu'à la campagne.

Du côté de la morale, Chan Heurlin, n'est pas à l'abri de tout reproche. Mory, le continuateur, en épigraphe, explique la chose d'une manière aussi simple que spirituelle :

Un récit un peu gai n'est point une satyre,
Ne le censurez pas si Heurlin vous fait rire ;
Mais s'il vous fait pleurer, brûlez-le sans pitié,
Chan préfère ce sort à votre inimitié.

MESSIEURS,

E Metz, corre i propou que brute aux élantos
L'Ecadémie, dit-on, ne fa pu pâler d'léye
E no, Messieurs, d'y veur et de jter aux échos
Que l'Ecadémie veuke et d'meuri n'e-me envéye.

Digitized by Google

Tant tient que, po mè pâ, je v'eppoute, en pètoè
Si v'voleus, i sujet don péyis et de choè.
Ve vo gretteus l'araye et ve v'creuzeus lè tète
Po sawer ç'que j'vieus dire et qui qu'ce pieut beun ète.
Ne charcheur-me si lon ; lo sujet que j'vo dis
N'a-me inconnu por vo, pesque l'a don péyis.
Don péyis ! qu've m'direus ; en torto lè Lourainne
N'en manq'mè des sujets, j'en comptans pè dozainne,
Des guerriers, des poètes et des littérateurs,
Gens de to mtis, artistes et même agriculteurs,
Comment far' po dvener, en i péraye cortège
Lo sens de vate istoère et vate personnège?
Je vas don couper cohh et vo matte è l'index,
En vo dhant qu'i s'agit tocè d'Albert Brondex
Et d'so fameux poème entitré « Chan Heurlin ».
Ne pu ni moins : anlè, pesque n'valle en tréyin
Saluans lo poète Brondex, i mérite beunne
Que nate Ecadémie li chanteusse eune antieune !
Lo poète Albert Brondex, messieurs, ç'ateut in ome
Que n'eveut-me so péraye de Péris anch'qu'à Rome
Ce n'am' que l'aye déjà s'tant et s'tant compouzié
Eh non ! l'cher ome aimeut i pou trap l'aumuzié.
I n'e fa qu'i piat Live !... Eto ! ç'a-ti démège ?
Tia-ce que pieut no l'dire? — Ecrihant dévantège
Ereut-i pu de rnom ? N'li suffit-m-ti brahment
D'n'awer lèyé tolé lo pu bé monument
Don languège messin que pieut far'concurrence
E torto les jergons qu'an pâle évau lè France
Chan Heurlin compte aujdu sè hh:zieume édition
Ç'a, mafri, beun essé po sè réputation ! (*)
Edon ! Guioure è Brondex ! Eva sè pieum' de mâte
Jéma devant l'histoère, i n'pesré po in empiâte

(*) Ce poème a été imprimé plusieurs fois sans changements. La 6e édition a paru chez Lorette, rue du Petit-Paris. Son auteur, feu Jean-Baptiste Daras, potier à Metz, rue du Plat-d'Étain, a réédité les deux premiers chants, avec certains caractères spéciaux, en vue de rendre la prononciation plus exacte, en remplaçant les lettres qui ne se prononcent pas ou lettres étymologiques ou euphoniques, par des lettres gothiques, etc.

La vogue de Chan Heurlin est telle qu'il a eu les honneurs d'une

Digitized by Google

Quoèq' sévant et borgeu, jéma po l'péyizan
I n'sé montré hautain, anca moins errogan :
Au contrare, i prihieut les gens de lé campègne
Sans jusqu'a zous po slé rebehhier son enseigne.
Ce n'ateut-me ica l'oure. An n'évint-me inventé
Lo mat, si bé qu'i seùt, de confraternité.
Ma Brondex aimeut beun de s'maller d'zous effares
Et d'so tnin au corant d'zous trèyins ourdinaires.
L'e conhhu pé tolé lo fin fond d'zoute istoére,
L'e pâlé zout languège et zi é bèyé bon ére.
Ve creurins que l'tréveil de ceut auteur fameu.
Eva n'toche de fé, n'a tressié que d'éhheu.
L'écriheut po l'évnir et ça comme i prodige
D'y rtreuver tout é point. Rien n'sorprend, vo dis-je
En vleus-ve awer lé preuve? Entreus dans zous mauhons
V'y rmerqueus méme chouze en totes les sahons,
Lé large et haute chemnaye wèyou que l'fu patreuye
Po far cure lé sope et l'lacé que renfeuye ;
Les muhh bianchis d'lé féte. éva zout ornement
D'imèges de patrons calariayes é l'évnant.
Qué q'pieut fare aux naïfs lo luxe de l'imége!
Essieutteus-ve é tauye : don bacon, don fromège
En font torto les fras ; anca s'n'amm to les jo,
Don bacon l'péyizan n'en mainge me tojo.
Lo Dieumanche, au motin, su lé piéce, au ju d'gueuye
Au kébéret surtout, méme fale y fremeuye.
Hhuheus-les déye zous vèch', déye zous chfaux, déye
[zous chés.
Qu'à l'éjeuttent ou qu'i vendent, en torto zous merchés.
Rwatieus-les l'jo d'lé féte. é lé nace, au bétome,
En zous mtis, en zous jus.... ve rtreuveus beun, en
[somme.

---

traduction dans un patois voisin. Cette adaptation, très légèrement diversifiée du texte primitif porte pour titre le nom de l'héroïne du poëme : Lè Fanchon Peurlin de Moéin, (Moyen-sur-Meurthe) Traduction par Félix Th. (Nancy, Lorette, 1885).

Un homme, dit M. Terquem, qui voit sa sixième génération, est cité pour la rareté du fait : plus rarement encore voit-on en province un ouvrage arriver à sa septième édition. Le poème de Chan Heurlin, en étant là, peut se passer d'éloge et de flatterie...

Digitized by Google

To perto, sans manquer, lo véridique portra
Qu'en e dpeinté Brondex, lo même, tra po tra.
Lo péyizan lourain, en dihh rimes eun'lo vasse,
L'a boin, brave et onête, compiahant et d'édrasse.
I s'tient su lé rezerve en féyant bonne figure,
Ne so fiant que to jeutte é lé belle tornure.
I coèche ses prafits, éva slé qui s'piaint fou.
L'empache en s'maquant, dou piahis don méme coup.
I ne haye qu'é pias pès, de pawe de péde aleinne,
Retnant beun çou qui sait, si n'l'epprend qu'éva poinne.
Lambinou, point tregna, l'a su pieds dà dvant l'jo
Et lé nut a framaye qu'i n'a me ica de rto...
Eun' chouze lo trékesse, ç'a lé passion d'lé terre,
I n'e rave que de slé, d'éte propriétaire.
I rtient lo pu qu'i pieut et s'fa maigue en to temps,
S'eppiettit l'ehhtomek po s'errondir i champs,
I n'manq'mé de boin sens, ptéte i pou rancunou
Et po n'point cor de risque, i pou trap routinou.
I m'sanneut qu'en dihh vehh, je poureus torto dire,
Et t'en vlé jé pu d'quinze! Eto, cé deut suffire.
Pé tolé, ve weyeus que, dpeu pessé cent ans
Les sujets de Brondex, ç'a ca nas péyizans.
I meurr' po so rnovler, i dmarr tojo lé méme
So wédant po lé féte et don beurre et d'lé créme.
Su lé question morale, i friheuye lé grivoèze,
Ma ve séveus l'dicton : nate langue pétoèze,
Ç'a comme lé létine : eul'brav' l'onnêteté,
Pé l'motif, é s'qu'an dihh, de zoute antiquité.
Cheu les anciens, je l'sais, lé pérale ateut crauwe,
Ma les novés, deheus, ont-i pu de rétnauwe?
Au les ouyi pâler, j'en a, mafoé, piein l'dou,
Et si rveneut, Brondex, lu-même en sreut hontou.
N'faut-me excuzer Brondex, qua, mafri, l'kémérade
En e prin trap é sn ahh, reppour é l'estrefâte
De Maurice et d'Fanchon... Pessé slé, nate auteur.
E drouquié so roulat tot é fat é s'n onneur.
Lo poéte Albert Brondex, dehans lé vérité
Devant que de finir, en sn ovrège e cranté.
Ma des messins, Gaspard, Bouchard, de s'pérentége
Eva Mory l'gueztier, ont réchevi l'ovrége.
Po slé je les en fiette et li fa m'compliment,

Digitized by Google

D'awer sévu rcrépir i péraye monument.
Ma comme Albert Brondex e fa l'plan don poème.
Et l'pu bé, ç'a por lu qu'en rvient l'onneur extrême.
Que si don, devant vo, je l'guiarifie tocé,
Ç'a que l'en vaut lè poinn', convneus z'en éva mé
J'évans des omes è Metz beun audsus d'lé mayeunne.
E coté d'zous, ce sré mè louange darieune,
Brondex e prin don rnom pè n'rare qualité
Qu'an houye, d'i bé mat, l'originalité !
Je voureus qu'an piantisse, au mitan de Vrémin,
Eune statue è Brondex l'auteur de Chan Heurlin,
Aux fras beun entendu des ébitants don Vlège,
Au moins l'érint l'piahi de so rveur en sn imége.
Ma, bast! dit l'peyisan, cheu no, zute ! é lè guioure !
Pesseus vate chémin, ve rpessreus ine aute oure ;
Ç'a-t-é dire jéma ! Je n'atans-me essé fous
Po n'echter d'lé feumaye éva nas bés grous sous !

Digitized by Google

LES

BUSTES DE SAINT ADELPHE

A NEUWILLER ET A RÉCHICOURT-LE-CHATEAU

ET LE

SURHUMÉRAL DES ÉVÊQUES DE METZ

PAR

M. A. BENOIT, membre titulaire.

« Le buste de saint Adelphe nous a montré le surhuméral à Metz, sans qu'on sache comment il y est venu », ainsi s'exprime M. de Montault dans une petite notice insérée dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine,* Nancy, 1887, 187, 196 (1), et il ajoute en note : « Le texte des sta- « tuts prouverait qu'en 1470, il n'était pas encore « établi à Metz, il le fut peu de temps après, à « en juger par le buste d'orfévrerie que j'ai « décrit. »

En effet, l'archéologue poitevin a parlé, en 1885, longtemps du buste de saint Adelphe à Neuwiller, (Alsace) d'après une gravure de la fin du XVII[e] siècle (2) et non d'après l'original qui a été détruit à la Révolution.

(1) Le surhuméral des évêques de Toul. — L'auteur commente l'opuscule de M. l'abbé Guillaume sans rien ajouter.

(2) Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1885.

Digitized by Google

Son travail iconographique, car c'est le nom qu'il faut lui donner, a été l'objet de deux brochures (1) de ma part pour lui montrer que la gravure qu'il décrit en 21 pages ne représente pas le buste de saint Adelphe, mais un évêque quelconque plus ou moins mutilé acheté en 1683 à quelque brocanteur et auquel on a ajouté la figure et le soubassement relatant des scènes de la vie du prélat, et qu'il n'y a pas lieu de faire prendre le surhuméral à cause de ce dessin alsacien qui a été décrit longuement par M. le chanoine Straub, président de la *Société pour la conservation des monuments historiques,* dans son travail intitulé *L'ancienne abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Neuwiller. Revue catholique d'Alsace,* 1862, p. 419.

La persistance que M. de Montault montre à soutenir que le buste de saint Adelphe était à l'abbaye dès 1520 ou 1540, me force à reprendre la plume bien malgré moi et à parler un peu de Neuwiller dont le site est un des plus pittoresques des Vosges.

Mais disons d'abord quelques mots du prélat messin. D'après Dom Cajot, il fut le dixième évêque de Metz et le neveu de son prédécesseur l'évêque Ruffe qui, lui aussi, était originaire d'Aquitaine. Le bénédictin loue sa piété et sa générosité et lui fait écrire une lettre par le vénérable Pierre Chrysologue, archevêque de Reims. C'est tout ce que l'on sait de lui. Il fut canonisé et sa

(1) A. Benoit. Le Buste de saint Adelphe à Neuwiller. — Dernier mot à un iconographe poitevin. Colmar, 1886. (*Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*).

Digitized by Google

fête arrive le 29 août, mais on la célèbre dans les diocèses de Strasbourg et de Metz (1) le 1er septembre. D'après la tradition, saint Sigebaud, originaire d'Albi, qui occupa le siège épiscopal et qui mourut à Saint-Avold en 747, où il fut enterré, fonda avant 720 le monastère de Neuwiller près de Saverne. Dévoré par les flammes, le couvent ne fut reconstruit qu'en 815 et le noble Drogon évêque de Metz y fit transporter en 826 par Lantfroy son suffragant le corps de saint Adelphe. Une source près de la route de Bitche, dite *Adelphus Brünnel* ou *petite fontaine de saint Adelphe* surgit où son corps fut déposé un instant et on trouve dans les Bollandistes les miracles que la translation opéra. Ce qui fit que Neuwiller devint un des premiers pèlerinages de l'Alsace et le nom d'Adelphe fut repété dans toute la contrée.

Les reliques reposaient dans l'église collégiale dc Saint-Adelphe, dépendance du riche monastère de Neuwiller. En 1468, l'évêque de Strasbourg, accompagné de plusieurs prélats et d'une nombreuse cour, se fit ouvrir la magnifique châsse qui remontait à un siècle, vit les reliques et reconnut leur authenticité.

Peu de temps après, les chanoines demandèrent au prélat la permission d'ouvrir la châsse, de prendre la tête et de la mettre dans un buste qu'ils feraient exécuter par un bon orfèvre, afin de l'exposer à certains jours de fête à la vénération des fidèles.

La permission épiscopale, datée de Saverne, 28

(1) Dupl. alb. (Metz). — S. Adelphi episc. et confess. Dupl. C. A. Ut in Conf. Pont. et Proprio diœc. (Strasbourg).

Digitized by Google

mai, les autorisa à enlever tel ossement qu'ils voudraient pour le placer dans une monstrance. L'abbé supérieur des chanoines n'avait rien su de leur pétition. On peut juger de sa surprise au reçu des pièces de l'évêque Robert de Bavière. Excité par ses conventuels, justement froissé, il protesta et obtint la révocation formelle de la permission, malgré l'appui qu'avait donné le sire de Lichtenberg. Pour stigmatiser la conduite du chapitre Saint-Adelphe, on mit sur l'indult épiscopal : « Obtenu par voies détournées et d'une « manière sinistre et perverse », et on raconta tout au long les ténébreuses menées.

Mais une nouvelle existence allait se faire pour l'abbaye et le chapitre.

Le 25 juin 1496, le pape Alexandre VI, sur l'avis favorable de l'évêque, accorda la sécularisation de l'abbaye demandée en 1481 et l'abbé prévôt fut reconnu chef du nouveau chapitre réuni à celui de Saint-Adelphe qui cessait d'exister.

En 1562, le comte Philippe de Hanau, ayant embrassé la Réforme, exigea l'église moins la nef de Saint-Adelphe et la maison de cure pour les protestants. La nef sert encore aux luthériens ; quant au chœur qui était resté aux catholiques, il fut démoli malheureusement il y a un demi-siècle.

Lors du tumulte de Mansfeld, les capitulaires se réfugièrent à Bitche et envoyèrent d'abord cent thalers au colonel Michel Obertrampt pour se le rendre favorable ; mais en 1621, le comte de Salm, chanoine de Strasbourg, gouverneur de Saverne et administrateur de l'évêché, leur ayant défendu

Digitized by Google

de rien donner, les chanoines virent leur abbaye pillée, les tombes violées et la châsse de Saint-Adelphe brisée et les reliques jetées au pied de l'autel.

Malgré l'intervention du comte de Hanau, il fallut payer les 15,000 florins demandés et racheter à Haguenau les quatre cloches du couvent.

Ainsi, comme on vient de le lire, il n'y eut jamais de buste à Neuwiller. Les soldats de Mansfeld, les hordes de la guerre de Trente Ans et par-dessus tout les protestants n'ont pu mutiler un buste qui n'existait pas.

C'était à l'abbé Lambert de Laër que revenait l'honneur d'en donner un au couvent. Il acheta à Strasbourg ou ailleurs un débris de figure plus ou moins endommagé, triste souvenir des pillages et des désastres de la guerre, il le fit arranger, refaire la figure, ciseler les soubassemeuts, etc., et l'offrit à son église d'après ce qu'on lit aux archives départementales.

Non content de cela, il fit reproduire ce buste sur cuivre par un bon graveur de Strasbourg et les exemplaires de sa gravure sont très rares.

Lambert de Laër, dont le père ou le grand-père avait été receveur pour le duc de Lorraine à Boulay et qui gouverna de 1677 à 1709 (1), usa de toute son influence pour rétablir le monastère. En 1683, il fit ciseler la belle chaire à prêcher et dota le trésor d'un magnifique reliquaire, pour le chef de Saint-Adelphe, dont nous avons

(1) Louis Dupont, de Henridorf, près de Phalsbourg, le remplaça comme abbé.

Digitized by Google

déjà parlé et que nous allons décrire d'après M. le chanoine Straub. « Ce reliquaire dont nous donnons le dessin, dit-il, d'après une gravure contemporaine est un de ceux que les anciens nomment *Herma* ou *Caput pectorale*. Sur le socle, il y a trois scènes de la vie de saint Adelphe, avec quatre évêques aux angles ; à gauche, l'abbé Lambert de Laër, agenouillé, est perruqué, calotté avec aumusse, rochet et soutane. Au-dessous, sur une banderole :

L. A. L. V. O. G. E. A. P. N.

(Lambert de Laër, vicaire général, official de l'évêque de Strasbourg, prévôt de Neuwiller). Il était, en outre, « protonotaire apostolique privilégié ».

A droite, le blason du prélat, « de gueules à sept fleurs de lis d'or, 3, 3, 1, » surmonté du chapeau. Au-dessus est la mître abbatiale, l'épée et la crosse en sautoir (1). Sur une banderole, la devise : *Colore. Odore.*

Au bas de la châsse, un sceau divisé en deux compartiments ; dans le premier, sous un portique, les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul ; dans le second, sous une niche, saint Adelphe S. A. en évêque, mais sans le surhuméral qui a excité l'admiration de M. de Montault en voyant

(1) Par une bulle du 22 juin 1441, les pères du Concile de Bâle, conférèrent à l'abbé de Neuwiller le droit de porter la mître, l'anneau et la crosse, etc. Le blason du couvent est « de gueules à une épée en pal, les deux clefs d'argent en sautoir ».

Digitized by Google

la gravure strasbourgeoise. — Sous le portique C. N. Capitulum Neowilarense (1).

Grâce à l'excellent travail de M. le chanoine Straub, on a une complète description de cette gravure et on peut rectifier les erreurs commises à ce sujet par M. de Montault.

L'abbé Lambert de Laër mourut en 1709. La collégiale était en pleine prospérité sous le rapport temporel ; mais le zèle pour la maison de Dieu paraît avoir été d'autant plus faible, observe M. le chanoine Straub. Les chanoines avaient été portés au nombre de quatorze et les vicaires fixés à six par ordre de l'évêque de Strasbourg.

Telle est l'histoire du buste que l'on voyait jadis à Neuwiller; il avait été utilisé par le donateur en 1683 ; le premier, il mit le chef du saint évêque de Metz dans un reliquaire magnifique.

Or, ce buste est, on ne sait pourquoi, décoré du surhuméral, et c'est sur cet insigne que M. de Montault est parti en guerre, recevant en chemin cette charitable observation : « Un monument *unique*, dont la valeur *liturgique* est loin d'être incontestable, va-t-il suffire à démontrer qu'un usage liturgique est incontestablement établi, quand d'autres monuments de force probante ou du moins égale, sinon supérieure tels que les vitraux de la Cathédrale (de Metz) ne contiennent (2) pas une allusion à cet usage problématique ?

En effet, aucun des évêques des verrières de

(1) M. de Montault indique un V qui n'existe pas.
(2) Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1886, 233.

Digitized by Google

notre belle Cathédrale ne porte le surhuméral dont l'auteur voudrait doter bénévolement l'église de Metz. « L'on portait le surhuméral dans bien « des diocèses. Le buste de Saint Adelphe nous « montre l'usage établi à Metz. Les évêques de ce « siège peuvent donc le revendiquer. » (!)

Dans tous les cas on ne pourrait guère s'appuyer sur un buste donné en 1683 par un abbé généreux et qui ne se doutait guére de la tempête d'encre qu'il allait soulever. (1)

A la Cathédrale de Reims, dans la fenêtre du centre de l'abside, on voit un archevêque revêtu du *pallium* et du rational, ornement particulier aux grands prêtres de l'ancienne loi. Le rational se retrouve aussi sur la poitrine de saint Sixte, admirable statue du portail Nord et sur celles de plusieurs autres archevêques figurés en divers endroits du monument. Les vieux inventaires de l'église, conservés par Marlot, mentionnent plusieurs rationals. Le 4 juillet 1067, l'archevêque Gervais en lègue un à sa Cathédrale et l'on voit par des

(1) « J'ai parlé du surhuméral, écrit M. de Moutault, en Juin 1886, parce que saint Adelphe en porte un, puis parce que d'aprés la note que j'ai reçue de l'évêché de Nancy, il y a quelques années, on ne me paraissait pas renseigné sur cet insigne. J'ai trouvé l'occasion de compléter ce que j'en avais écrit ailleurs ; j'ai voulu en faire profiter mes lecteurs. » Le travail a paru dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* 1887, il est intitulé : *Le surhuméral des évêques de Toul ;* l'auteur s'est servi d'une brochure de M. le chanoine Guillaume, il l'analyse en dix pages (!) et déplore avec lui que la supplique de 1865 ait cité une concession de Léon IX qui n'a jamais existé.... L'évêché a dû être content et Dom Calmet... on le laisse de côté.

Digitized by Google

titres du XVe siècle que cet ornement servait encore à cette époque aux archevêques de Reims(1).

Nul doute que si le surhuméral avait fait partie du costume des évêques de Metz, comme veut l'insinuer M. de Montault, on le verrait figurer sur les vitraux de la Cathédrale.

Mais continuons les observations du prêtre du diocèse de Nancy. M. de Montault écrit : « Quant aux quatre évêques qui se dressent à la base du buste, j'inclinerai à y voir les prédécésseurs de saint Adelphe sur le siège de Metz, et en note il en cite cinq (!) « *saint Clément, saint Arnould, saint Félix, saint Auctor, saint Céleste.* » — Il y eut neuf évêques avant saint Adelphe. « Comment après avoir parlé de quatre, cinq sont cités. » lui observe-t-on. — Il y a là une négligence de plume qui cependant n'est rien devant celle qui va suivre.

« Cependant, continue M. de Montault, deux ont des attributs déterminés, la clef est personnelle à saint Gervais de Maëstricht, et le cornet à saint Hubert. Cependant la clef peut aussi être l'attribut de saint Clément *qui devint pape.* »

« Est-ce que M. de Montault croit que notre saint Clément est devenu pape ? » observe le prêtre de Nancy.

Mais j'ai hâte de terminer ; disons que si on veut bien se rendre compte de la question au point de vue messin, il faut lire le remarquable travail de notre confrère M. Ch. Abel, intitulé : *Etude sur le*

(1) *V. Tourneur.* Histoire et description des Vitraux et des statues de la Cathédrale de Reims. Reims, 1857, 49.

Digitized by Google

Pallium et le titre d'archevêque jadis porté par les évêques de Metz, avec planches, paru dans les *Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle*, Metz, 1867, 53, 113.

J'avais signalé ce travail consciencieux à M. de Montault qui me répondit : « Il eut été *oiseux* de traiter la question du *Pallium*, puisque saint Adelphe ne l'a pas. Je le répète écrivant pour le *Journal de la Société d'archéologie,* je me suis abstenu d'étendre plus loin mes investigations. A d'autres le soin de scruter ce qui ici n'est point en cause. »

Mais c'était bien le cas puisque vous parliez de la prééminence sur les suffragants de Trèves, sur le rational, sur le surhuméral et même sur le *pallium* mal compris.

Le diocèse de Metz possède une église dédiée à saint Adelphe, c'est celle de Réchicourt-le-Château, cure cantonale. (1) On y voit son buste en bois doré très bien sculpté. Le prélat a la mitre, la chape et toute sa barbe ; mais pas de surhuméral. Cette bonne sculpture doit être un don du curé Marquis d'Herny, instituteur en 1780 des rosières de sa paroisse.

Qu'est-ce que cela prouve que saint Adelphe n'ait pas ici de surhuméral ; pas plus que s'il en avait un, comme celui de Neuwiller. Le buste de Réchicourt nous montre les grandes traditions des évêques d'Aubusson, de Coislin, de Saint-Simon et de Laval, ils ne connaissaient pas le surhuméral et ne voulaient pas le connaître.

---

(1) Les moines de Moyenmoutier et le concours nommaient le curé qui avait un revenu de 1800 francs.

Digitized by Google

J'ai fini ; je crois avoir montré que le buste de Neuwiller ne peut pas être pris au sérieux, étant un buste *rapporté* ; le surhuméral qu'on y voit ne signifie rien ; la Tradition du diocèse est plutôt dans le beau buste de Réchicourt. Mais toutes les personnes qui voudront un renseignement exact sur la question, devront lire la brochure de notre confrère M. Ch. Abel, dont les assertions ont un autre poids que celles de l'iconographe poitevin.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE VILLAGE DE FAULX

(Meurthe-et-Moselle)

CITÉ PAR ANTOINE DE BOULAINCOURT EN 1550

PAR

M. A. BENOIT, membre titulaire.

Le *Bulletin* de la *Société d'Archéologie lorraine,* Année 1855, p.p. 36-95, contient une notice de M. le chevalier Charles de Linas d'Arras sur la *Translation des restes de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg, manuscrit d'Antoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison d'or, publié pour la première fois avec notes et pièces justificatives... notice suivie du compte des sommes dépensées en 1550 à ce sujet, autographe d'A. de Beaulaincourt, sauf les annotations marginales qui ont été faites au Bureau des finances de Bruxelles.* (1)

D'après M. de Linas, le cortège partit le 14 de

(1) En 1884, le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, section d'archéologie, publia le même travail comme inédit et provenant d'un registre de la Recette générale des Pays-Bas. C'est M. Finot, archiviste du département du Nord et correspondant du ministère à Lille, qui fit cette belle trouvaille qui a donné lieu à la rectification suivante : *Le véritable emplacement du village appelé Petit Fâ en 1550,* par M. L. Gérard (Mémoires de l'Académie, 1884-1885, 196.198.)

Digitized by Google

Luxembourg, arriva à Nomeny le 18 (1), et le 21, il était à Nancy. Le lendemain, après une messe chantée, on reprit le chemin des Pays-Bas par la même route et on alla coucher avec le précieux fardeau au village de *Fae* « seulement distant de environs deux lieux de Nancy. »

C'est avec raison que M. de Linas dit Faulx, gros village entre Nancy et Nomeny, appelé Faulx-Saint-Pierre et Faulx-Saint-Etienne ou Haute et Basse Faulx, ancienne paroisse du diocèse de Metz, sous l'invocation de saint Pierre et saint Etienne, du canton actuel de Nomeny.

La carte de Jaillot (1700, 6 feuilles) n'indique pas de route entre Nancy et Nomeny.

Fae n'est donc pas le village de *Falk*, canton de Bouzonville, comme pourrait le faire supposer M. Finot, encore moins *Facq*, forêt dépendant de la commune d'Atton, canton de Pont-à-Mousson ou selon notre confrère M. L. Gérard, il y aurait eu une chapelle qui n'a jamais existé et dont aucun titre par conséquent ne fait mention.

Le cortège venu par Thionville, Metz, la vallée de la Seille, Nomeny et Nancy avait repris le même chemin et il ne passa par conséquent ni à Pont-à-Mousson, ni à Bouzonville.

---

(1) Nomminy, distant de Nancy cinq lieues ou environ.
— *Item*, à un guide à cheval ayant conduit et mené ledit Toison de Nomeny à Nancy. XIX S.
— A la chapelle de Fae en laquelle les ossements reposèrent la nuit . . . . . VI L.
— Aux curés dudit Fae ayant célébré la messe et à un autre chapelain qui aurait aussi célébré la messe pour l'âme du défunt. . . . . XIIII S.

Digitized by Google

C'est donc bien *Faulx* qu'il faut lire et non *Falcq* ou *Facq* et M. de Linas ne s'est pas trompé.

A leur retour les commissaires impériaux arrivèrent à Metz par les faubourgs qui ne furent démolis que deux ans après par le duc de Guise pour dégager la ville. Ils y trouvèrent un des gouverneurs de la cité qui s'excusa de ne pouvoir rendre les honneurs voulus au défunt, n'ayant pas été averti. Mais les commissaires lui répondirent qu'on avait eu ordre de ne prévenir personne. On fut loger en ville à l'abbaye de Sainte-Lucie (Sainte-Glossinde), d'où on partit après une messe chantée le lendemain, escorté par 24 enfants portant des cierges et la croix jusqu'en deça du pont.

Arrivé sur les terres autrichiennes près de Thionville, Toison d'or, chef du convoi fit mettre les armoiries sur la voiture et malgré une pluie battante se revêtit de sa cotte d'armes et de son collier et marcha en cérémonie devant le convoi escorté par le prévôt et les gens de justice de la cité avec le clergé et les religieux. Le corps fut conduit en grande pompe à l'église, où l'on chanta encore une messe, puis le même jour on reprit la route de Luxembourg, où nous laisserons le cortège ; nous contentant d'avoir cité le remarquable travail de M. de Linas.

Digitized by Google

Digitized by Google

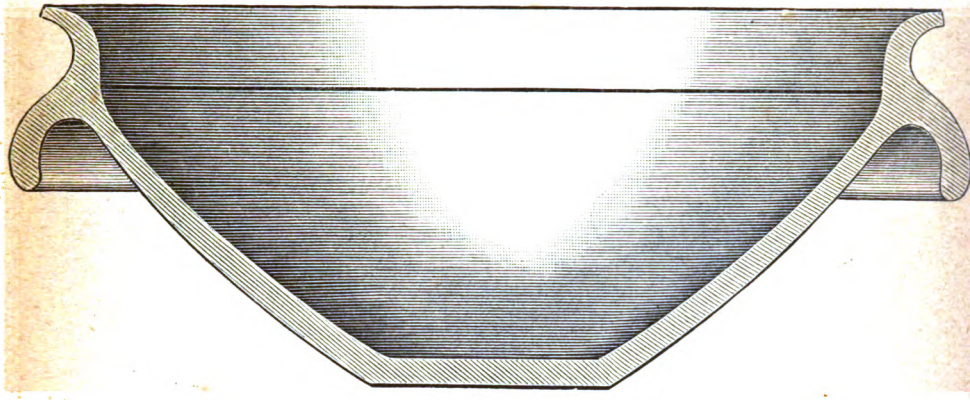

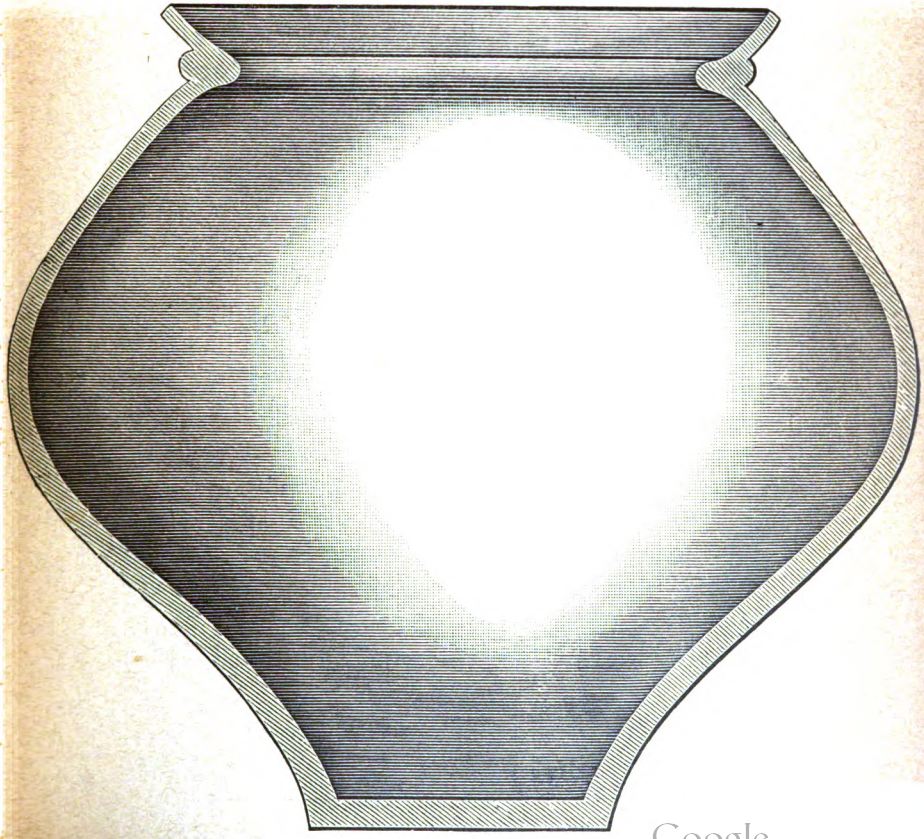

Digitized by Google

Digitized by Google

TROUVAILLE D'EMMERSWEILER

PAR M. E. HUBER
Vice-Président

Lu en séance le 29 Novembre 1888

Au mois de Juin 1886, MM. Adt fabricants à Forbach et A. Winter aubergiste déblayaient à Emmersweiler un terrain lorsqu'ils y trouvèrent à 0m80 de profondeur deux pots en terre cuite contenant environ 1200 pièces romaines.

Le plus petit de ces pots avec anse circulaire est rouge couleur de tuile ; l'autre est brun parsemé de plaques noires dues à des coups de feu.

Le terrain fouillé est situé à la sortie d'Emmersweiler, côté Nord, à quelques mètres de la Rosselle et sur la rive gauche.

Sur la rive droite, la vallée de la Rosselle (altitude 212 mètres) rencontre au Sud, à un kilomètre de distance, le Héraple (altitude 330 mètres) hauteur imposante, antique oppidum commandant la voie de Trèves à Catenbronn, Sarreguemines, laquelle franchissait la Sarre au gué de Welferding et la Bliese à celui de Wéching.

Les différentes légendes relatives à cette station gallo-romaine se rapportent à l'époque d'Hélène femme de Constance-Chlore, mère de Constantin-le-Grand.

Un temple octogonal situé sur le point le plus saillant du Héraple, sans doute l'un des premiers

Digitized by Google

temples chrétiens de nos pays, passe pour avoir été édifié par cet empereur.

Ceci dit, revenons à la trouvaille dont il s'agit.

Elle se compose de 1200 moyens bronzes saucés, c'est-à-dire argentés, de poids variant entre 8 et 11 grammes, tous faces à droite et mêmes revers des empereurs Dioclétien et Maximien Hercule, des deux césars Galère Maximien et Constance-Chlore.

Dioclétien, déclaré Auguste en 284 de Jésus-Christ, gouverna l'Orient.

Maximien Hercule associé à l'Empire, avec le titre d'Auguste, par Dioclétien, l'an 286, gouverna l'Occident et renonça à l'Empire en 305.

Galère Maximien adopté et déclaré césar par Dioclétien, en 292, administra la Thrace et l'Illyrie. Il fut proclamé Auguste par Dioclétien en 305.

Constance-Chlore adopté et déclaré césar par Maximien Hercule en même temps que Galère, par Dioclétien, fut également proclamé Auguste par ce dernier en 305.

Les pièces dont il s'agit ont été frappées entre les années 292 et 305 pendant que nos pays étaient administrés par Maximien Hercule et Constance-Chlore.

L'atelier de Trèves frappait donc simultanément les monnaies aux effigies de ses deux chefs et à celles des deux chefs de l'Orient.

Avant de rendre compte du lot de M. A. Winter que j'ai acquis de suite, je communique la lettre de M. le Docteur Hettner, directeur du musée provincial de Trèves, lequel a reçu communication du lot de MM. Adt.

Digitized by Google

« Trèves, le 11 Mars 1887

« Je prends la liberté de vous adresser une de-
« mande. Vérifiant les monnaies trouvées à Em-
« mersweiler, j'ai appris par l'aubergiste A. Win-
« ter d'Emmersweiler que vous lui aviez acheté
« toutes ses monnaies au nombre de 500.

« Je vous serais très obligé si vous vouliez bien
« me dire si toutes ces pièces portent le revers
« genio populi romani ainsi que les effigies des
« empereurs Diocletien et Maximien et des Césars
« Constance et Galère.

« Il me serait également très agréable de con-
« naître les marques des monnaies où furent
« frappées vos pièces et si vous en possédez d'au-
« tres qui me seraient inconnues.

« La majeure partie des pièces que j'ai exami-
« nées, trouvées à Emmersweiler, ont été frappées
« à Trèves et portent en exergue T R, dans le
« champs les marques A, Aɾ, B, Bɾ, C, Cɾ.

« Lyon a également fourni une grande quantité
« signée LA, LB, PL, LP, PLA. Une pièce pro-
« vient de AQS Aquilée.

« Les marques S, ST, Z, se trouvent également
« sur quelques pièces.

« C'est principalement à la réponse des deux
« premières questions que je tiens beaucoup et
« dont je vous serais très reconnaissant. »

Le lot de M. A. Winter se compose de 611 pièces :

198 de Dioclétien.
104 de Galère Maximien.
106 de Maximien Hercule.
203 de Constance Chlore.

Digitized by Google

Il est à noter que toutes les pièces marquées T R, c'est-à-dire provenant de l'atelier de Trèves, possèdent encore la fleur du coin. Elles ont été frappées plus ou moins parfaitement sur des flans de diamètres et d'épaisseurs un peu variés, mais on voit, par toutes les parties aiguës des tranches rompues par la frappe, que ces monnaies venaient de sortir de l'atelier. Elles étaient peut-être destinées à la paie de la garnison du Héraple. Une alerte des Germains aura déterminé l'enfouissement à quelque distance de la forteresse et, pour plus de sûreté, sur l'autre rive de la Rosselle. L'officier payeur chargé de cette mission aura été tué et le trésor sera demeuré introuvable, ignoré peut-être.

Un particulier aurait enfoui ses monnaies composées de tous les types en circulation.

On peut supposer que d'autres fouilles mettraient à jour une quantité plus considérable de semblables pièces moyen-bronze enfouies en même temps que celles dont il est question.

Ci-joints se trouvent reproduits, en coupe, les deux vases ayant contenu les monnaies d'Emmersweiler. Le dessin est fait en demi-grandeur.

Trois planches montrent, en grandeur naturelle, différents types des monnaies de la trouvaille.

L'auteur de ce mémoire a remis à l'Académie toutes ces pièces de bronze saucé, avec prière d'en faire hommage au musée de Metz.

Digitized by Google

Dioclétien.

IMP DIOCLETIANVS AVG. Buste nu, tête laurée à droite.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. Génie coiffé du *modius*, debout à gauche, à demi nu, tenant une patère et une corne d'abondance.

Pièces	Champ		Exergue	Poids				
15	A	r	TR	9,50	11.50			
31	A	⌈	TR	9,00	10,50	11,00		
16	A	r	TR	8,50	9,50			
4	C	r	TR	10,00				
4	B	r	TR	9,30				
1	B		TR	9,50				

Total 72 pièces.

IMP DIOCLETIANVS P AVG. même face.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ		Exergue	Poids				
11	A	⌈	TR	9,50	10,00	11,00		
20	A	r	TR	9,00	11,30			
15	B	r	TR	8,50	9,20	10,00	11,00	12,00
6	C	r	TR	9,00	11,00			
1	A		TR	10,20				
1	B		TR	9,50				
1	C		TR	8,00				

Total 55 pièces.

Digitized by Google

IMP C DIOCLETIANVS P F AVG. même face.
R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
3		LH	9,80
3			8,50
3			9,00

Total 7 pièces.

IMP DIOCLETIANVS P F AVG. même face.
R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
4	B ⌈	TR	9,50
16	B ⌉	TR	8,00 9,50
9	C ⌉	TR	9,00 9,50 11,00
1	C ⌈	TR	9,00
31	A ⌉	TR	6,50 8,20 16,00 11,00 12,00
2	A ⌈	TR	9,60
1	A ⌉	TR	10,00 pièce surfrappée.

Total 64 pièces.

Galère Maximien.

MAXIMIANVS NOB CAES. Buste nu, tête laurée à droite.
R/. GENIO POPVLI ROMANI. Génie etc.

Digitized by Google

Pièces	Champ		Exergue	Poids		
2	B	⌈	TR	9,00	9,70	
25	B	ꝛ	TR	8,00	9,70	11,00
15	A	⌈	TR	8,20	8,50	16,10
8	C	ꝛ	TR	8,70	11,50	
2	B		TR	9,00	9,20	
30	A	ꝛ	TR	8,50	9,00	10,50
1			ꝛ	9,70		
4	A		TR	8,50,	8,70	
1			TR	9,00		
2	C		TR	9,10	10,00	
1	T		TR	8,50		
1	H		ıı	8,70		
2		⌈	TR	8,50	8,75	
1	D	ꝛ	TR	9,97		
4	A		LH	8,50	9,20	

Total 99 pièces.

C VAL MAXIMIANUS NOB C. même face.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids	
2		LH	9,30	9,70
1			9,50	

Total 3 pièces.

MAXIMIANVS NOBIL CAES. même face.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ		Exergue	Poids
1	B	ꝛ	TR	9,97
1	A	ꝛ	TR	8,70

Total 2 pièces.

Digitized by Google

Maximilien Hercule.

IMP MAXIMIANVS AVG. Son buste lauré et nu à droite.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. Génie etc.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
2	H ⌐	TR	8,20 9,00
1		TR	9,70
5	A ⌐	TR	8,50 9,50
1	C	TR	10,25
3	C ⌈	TR	8,70 9,20
1	⌐	TR	8,50

Total 13 pièces.

IMP MAXIMIANVS P AVG. même face.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
13	A ⌈	TR	8,50 9,10 10,50
14	A ⌈	TR	7,50 9,30 12,00
5	illisible au revers		
1	A		9,90
1	C ⌈		8,00
1	H ⌐		8,20
1	D		8,40
2	D ⌐		8,00 9,00
2	C		8,75 9,00

Total 40 pièces.

Digitized by Google

IMP MAXIMIANVS P AVG. même face.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièce	Champ	Exergue	Poids
1	C ⌈	TR	7,60

IMP MAXIMIANVS P FEL AVG. Buste nu et lauré à droite. Sous le buste H.

R/. GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
2	⌉	TR	9,00 9,70
1	B ⌉	TR	10,00

Total 3 pièces.

IMP MAXIMIANVS P F AVG. Buste nu, et lauré à droite.

R/ GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
20	B ⌉	TR	7,50 9,50 11,00
2	B ⌈	TR	10,70 11,50
13	A ⌉	TR	7,50 9,25 10,50
1	A ⌈	TR	8,50
4	C ⌉	TR	9,00 9,50 10,00 10,50
1	H ⌈	TR	10,50
1	champ illisible	TR	10,00

Total 42 pièces.

Digitized by Google

IMP C MAXIMIANVS P F AVG même face

R/ GENIO POPVLI ROMANI même revers

Pièces	Champ	Exergue	Poids
4		LH	9,75 10,00 11,50 13,30
1	A Γ	TR	13,9
1	*	PT	9,50
1	B	LP	10,40

Total 7 pièces.

Constance Chlore.

CONSTANTIVS NOB CAES. Son buste lauré et nu à droite.

R/ GENIO POPVLI ROMANI. Génie etc.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
1	C Γ	TR	9,50
36	H Γ	TR	9,00 9,90 10,00 10,20 10,70
28	B Γ	TR	8,70 9,00 9,30 9,50
53	A Γ	TR	6,00 7,40 8,50 10,25 11,00
10	C	TR	11,70 11,50 12,00
2		TR	8,75 9,00
3	B	TR	8,90 9,00
1	B	LP	9,80
1	II	LP	9,00
4	B	PL	9,40 9,50 10,00
1		LA	10,0

Digitized by Google

Pièces	Champ	Exergue	Poids
3	A	TR	11,40
2		LH	9,70
12	C ⌈	TR	8,90 10,00
22	A ⌈	TR	9,20 10,00 10,70
1	B ⌈	TR	9,00
1		LB	8,40

Total 181 pièces.

FL VAL CONSTANTIVS NOB C. même face.

R/ GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
1			7,50
1		LA	8,00
1		LB	8,40

Total 3 pièces.

CONSTANTIVS NOB CAES. Son buste lauré et nu à droite. H sous le buste.

R/ GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

ièces	Champ	Exergue	Poids
1	T ⌈	TR	8,50
9	A ⌈	TR	10,00 10,50
4	H ⌈	TR	8,70
1	C ⌈	TR	8,90
2	B ⌈	TR	8,00

Total 17 pièces.

Digitized by Google

CONSTANTIVS [illegible]AES. Buste cuirassé, tête laurée à droite.

R/ GENIO POPVLI ROMANI. même revers.

Pièces	Champ	Exergue	Poids
1	A Γ	TR	8,90
1'	A [	TR	8,20

Total 2 pièces.

Digitized by Google

DIOCLÉTIEN

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche II

MAXIMIEN HERCULE

GALÈRE MAXIMIEN

Digitized by Google

Photo. Larger, 13, rue Chapon, Paris.

Digitized by Google

CONSTANCE Ier CHLORE

Digitized by Google

Photo. Larger, 13, rue Chapon, Paris.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA FAMILLE

DE GOURNAY DU GALLOIS

Similitude de nom et d'armes

AVEC LA FAMILLE

DE GOURNAY

DES ANCIENS PARAGES

PAR M. VALÉRY DE TINSEAU, membre titulaire.

En 1735, vivaient à Metz deux familles de Gournay, qui toutes deux portaient les mêmes armes, *de Gueules à trois tours d'argent maçonnées de Sable mises en bande ;* 1° la famille de Gournay des anciens parages messins, dans la personne de Jean-Jacques de Gournay, abbé de Foix, dernier membre de la branche aînée de la famille probablement ; 2° Jacques-François de Gournay du Gallois, ancien lieutenant-colonel du régiment de la Fère.

Ces deux familles vivaient parallèlement et l'on a continué jusqu'à la fin du siècle sans avoir, que que je sache, manifesté aucun lien de parenté ; mais conservant de bons rapports de voisinage, l'une habitant Coin-sur-Seille, et l'autre quelques années après Silleguy. Faisons la généalogie de ces deux familles :

Digitized by Google

L'abbé de Foix, Jean-Jacques de Gournay, avait perdu son frère Joseph de Gournay tué à la bataille de Norwinde en 1694; resté seul de toute sa famille, il disposa de tous ses biens en faveur de son cousin maternel Charles-Marie, Comte Duc, à charge de porter son nom et ses armes et de les transmettre à ses descendants. Il mourut le 3 Janvier 1745. Son héritier, Charles-Marie comte Duc, épousa Françoise, fille de François Dessales, comte de Rorthé, marquis de Bulgneville dont il eut deux enfants, Jean-Jacques-Louis-Emmanuel de Gournay, colonel en second du régiment d'infanterie de Poitou ; son autre fils fut chevalier de Malte.

Le premier épousa Charlotte-Mélanie de Marmier, dont il eut deux enfants, un fils faible d'esprit, qui n'a pu former d'établissement, et une fille Françoise-Charlotte-Amélie de Gournay Duc, mariée à Charles-Joseph-Emile comte de Rozière d'Evezin, dont elle fut la première femme ; elle est morte en 1808, ne laissant qu'une fille morte sans avoir contracté d'alliance.

L'autre famille de Gournay, dite Gournay du Gallois, d'une terre qu'ils possédaient commune de Villmer près Fontainebleau, est venu se fixer à Metz vers 1734, dans la personne de Jacques-François de Gournay, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de la Fère ; il a épousé sur la paroisse Saint-Eucaire, le 22 Mars 1734, demoiselle Elisabeth Georges, fille de Jean-Georges et de Elisabeth Granjean (cette famille, à ce que l'on suppose, est la même que les familles Georges de Cuvry, Georges de Lemud, Georges de Chelaincourt, Georges des Aulnois etc.) ; elle

Digitized by Google

mourut à Sillegny le 12 octobre 1788, son mari l'avait précédée le 25 décembre 1777 ; tous deux ont été enterrés dans le cimetière de ce village. Ils eurent pour fils Jacques-Hubert de Gournay, né en septembre 1737, baptisé à Sainte-Ségolène le 21 Septembre, qui devint lieutenant-colonel au régiment de la Fère ; un second fils, Dominique-Jacques, né en 1740, mourut à Arras le 30 juillet 1782 sans avoir été marié. Jacques-Hubert de Gournay, qui avait épousé en première noce demoiselle Gabrielle Beaucourt, dont il n'a eu qu'un fils mort à 5 ans, a épousé en seconde noce demoiselle Barbe-Marie-Marthe Pasquier, fille de François Pasquier d'Estré, conseiller du roi, payeur des gages du parlement, elle est décédée le 21 août 1811. Hubert de Gournay est mort à Sillegny le 28 juillet 1800 ; il n'y a que lui de sa famille qui ait pris le nom de Gournay du Gallois pour le distinguer de son père, son frère et son oncle, qui servaient dans le même régiment de la Fère.

L'unique fille survivante de Hubert de Gournay, Anne-Françoise, a épousé Antoine-Georgin de Mardigny, officier au régiment d'Alsace puis royal allemand, né à Metz le 9 mai 1773, mort le 21 février 1838. Anne-Françoise de Gournay est morte aussi en 1838.

Ils ont laissé une fille Barbe-Marie-Marthe, qui a épousé en 1833 Louis-Charles baron de Turgy, major de cavalerie, fils de Turgy, l'ancien valet de chambre de Louis XVI, qui l'a suivi au Temple et a montré un dévouement inappréciable. Le baron de Turgy est mort le 2 octobre 1869 et la baronne de Turgy le 28 avril 1882.

Digitized by Google

La famille est représentée à cette heure par leurs petits-enfants, Paul baron de Turgy, Louis de Turgy et Albert de Turgy.

Si nous remontons plus haut dans la généalogie de la famille de Gournay du Gallois, nous voyons que Jacques de Gournay a épousé à Paris, paroisse Saint-Sulpice, en 1629, Anne-Marguerite-Barbe, ils ont eu pour fils Israël, né le 7 avril 1630, brigadier de la 1re compagnie des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis ; il avait épousé Marguerite Genillé, décédée en juin 1682 au Gallois et inhumée dans le cimetière de l'église de Villemer, ils ont eu pour fils Jacques-Louis. Ce dernier ayant négligé de rassembler les papiers de famille, il ne nous est resté que le certificat de garde du corps du roi de son père, un acte de 1693 où il a le titre d'homme noble et un acte de 1714 où on lui donne le titre d'écuyer. Jacques de Gournay, écuyer, capitaine au régiment de Beauvoisi, lieutenant-colonel au régiment de la Fère, chevalier de Saint-Louis, a épousé à Sarre-louis, le 8 Septembre 1699, Marie-Anne de Fumeron, veuve de M. de Feugeré, ils ont eu pour fils Jacques-François de Gournay dont nous avons parlé au commencement ; il était né à Paris, paroisse Saint-Mery, en 1707 ; sa mère a été enterrée à Villemer le 23 septembre 1709.

Sur la demande qui lui avait été faite, le curé de Villemer a reconnu, en 1789, que les actes religieux de naissance et décès n'étaient en ordre que depuis 1693 et qu'avant ils n'étaient que sur des feuilles volantes, que les autres ancêtres de Monsieur de Gournay ont toujours passé pour gentilshommes.

Digitized by Google

Nous avons nous-même demandé à Villemer si on avait quelques renseignements sur la famille de Gournay habitant autrefois le château du Gallois, il nous a été répondu que le propriétaire actuel n'avait aucuns papiers et titres concernant les Gournay et qu'aucune tombe ne susbsistait dans le cimetière. Il faut donc s'en tenir aux quelques actes anciens que nous possédons et qui attestent la noblesse de la famille de Gournay. C'est bien fortuitement qu'ils se sont établis à Metz où vivait l'autre famille de Gournay de Metz ; et l'on peut supposer que cette similitude de nom et d'armes indique qu'un Gournay, des anciens parages, s'est établi très anciennement dans les environs de Fontainebleau ; que l'origine de la famille s'est complètement perdue dans l'esprit de ses membres qui vivaient au 17e et au 18e siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA FOUDRE

A

L'USINE A GAZ DE MONTIGNY-LÈS-METZ

PAR

M. BÉRARD, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Lu à la séance du 26 Juillet 1888.

Le Jeudi 5 Juillet 1888, vers 6 heures du soir, par un temps très orageux, la pluie tombant perpendiculairement et faiblement, mêlée d'un peu de grêle, au milieu d'un ciel assez bas et gris-jaunâtre, un éclair soudain déchira la nue, un coup de tonnerre retentit violemment, et d'un corps de logis de l'Usine à Gaz, situé sous mes yeux, à peine à 50 mètres de notre séminaire, s'éleva comme un échappement de fumée qui, du reste, disparut assez rapidement.

Quels accidents la foudre venait-elle de produire?

Que se serait-il passé si elle était tombée sur le gazomètre ?

Telles furent les deux pensées qui traversèrent aussitôt mon esprit.

Ce qui s'était passé, je puis vous le dire, grâce à l'obligeante communication qu'a bien voulu me

Digitized by Google

faire le contre-maitre, M. Gaspard, chez qui les phénomènes se sont produits.

La foudre semble être tombée d'abord sur le fil téléphonique et par là a pénétré dans le téléphone lui-même. Comme le parafoudre était branché sur la conduite de gaz, le fluide a suivi, à travers les appartements, le tuyau de plomb jusqu'au bout ; là il s'est accumulé, il l'a percé et ensuite enflammé remplissant la chambre d'une odeur très prononcée de soufre et de salpêtre. Heureusement le sang-froid et l'adresse de M. et de Madame Gaspard eurent bien vite raison de ce commencement d'incendie aussitôt éteint qu'allumé.

Au même instant, et probablement du même coup, à 30 mètres de là environ, la foudre se déchargeait également sur une cheminée, enlevant les tuiles du milieu et respectant celles de côté. Une jeune fille, qui se trouvait à 40 mètres vers la droite, fut projetée à terre mais put se relever sans blessure.

Détails curieux : Au moment de la décharge, des ouvriers qui se trouvaient à 10 mètres du fil téléphonique, et qui travaillaient du fer, disent avoir eu des étincelles sur les doigts et avoir ressenti des picotements aux mains ; le lendemain, on apprit aussi que, dans une rue de Montigny, près de notre infirmerie, une grosse boule de feu s'était abattue à la même heure, devant un cheval attelé à un tombereau, sans causer aucun mal.

Voilà donc ce qui venait de se passer, et somme toute, par un concours heureux de circonstances, on en était quitte à bon compte.

Mais que serait-il arrivé si la foudre était tom-

Digitized by Google

bée sur le gazomètre ? Pour m'en éclaircir, j'eus recours à la bienveillance connue de M. Guidet qui ne me fit pas défaut.

M. le directeur de l'Usine me répondit qu'il ne serait rien arrivé de trop fâcheux ; que probablement la foudre n'aurait pas percé le métal de la cloche ; que, si elle l'avait fait, elle se serait perdue dans l'eau du gazomètre, qu'il y aurait eu, par l'ouverture, déperdition de gaz, peut-être inflammation, mais ni détonation, ni explosion.

A ma demande s'il y avait des précédents ? M. Guidet me répondit qu'il n'en connaissait pas. Et comme je fis observer que cela était bien extraordinaire, puisque, rien qu'en France, il y a plus de 600 gazomètres (1) et que, vu ce nombre et depuis le temps, il était impossible qu'un accident de ce genre n'eut jamais eu lieu ; M. le directeur convint de la justesse de la remarque, mais en tira cette conclusion : l'accident a dû sans doute se produire plus d'une fois, et si l'on n'en a pas parlé, c'est que la foudre n'a occasionné aucun dégât et n'a pas même laissé de trace.

Ainsi donc, dans l'opinion d'un homme très entendu en ces matières, la foudre, en tombant sur un gazomètre, ne produirait rien, ou du moins rien de trop fâcheux.

Les idées courantes, il faut bien en convenir, ne sont pas dans ce sens, et la loi elle-même ne semble pas de cet avis.

---

(1) D'après la Statistique dressée par le Ministère du Commerce, la population ouvrière des usines à gaz, en France, serait pour 619 usines de 10575 ouvriers. (*Journal des Usines à gaz*. 5 février 1884 p. 2406).

Digitized by Google

Dans l'Ordonnance royale concernant les usines à gaz, on lit : Art. 17. Les gazomètres, d'une capacité de plus de 10 mètres cubes, seront entièrement isolés tant du bâtiment de l'usine que des habitations voisines, et protégés par des paratonnerres dont la tige aura une hauteur au moins égale à la moitié du diamètre du gazomètre...

Les termes de cet article forment une présomption d'une certaine valeur en faveur de ceux qui croient à un danger, car à quoi bon un paratonnerre spécialement placé sur le gazomètre, si l'on n'a à craindre ni explosion, ni détonation.

Cependant est-on en droit d'en conclure rigoureusement à un danger réel ?

Peut-être pas ; chacun sait en effet que bien souvent, et en cela on ne peut pas la blâmer, la loi exagère les précautions, et c'est peut-être ici le cas.

Du reste, cette loi est déjà bien vieille ; elle date du 27 Janvier 1846, peut-être est-elle surannée et tombée en désuétude.

Si l'on regarde ce qui se passe en pratique, on serait porté à le croire. Car, il n'y a aucun paratonnerre ni sur le gazomètre, ni nulle part dans l'Usine, pas même sur la grande cheminée qui a 35 mètres de hauteur. Il semble donc que, en ne prenant pas cette précaution prescrite et qui serait élémentaire alors surtout qu'il y a deux ans, la foudre a déjà visité cet établissemcnt, il semble, dis-je, que les Ingénieurs de Gaz, gens évidemment sachant leur métier, sont entièrement rassurés et sans aucune inquiétude. Et qu'on ne dise pas que c'est négligence, car d'abord un gazo-

Digitized by Google

mètre, comme celui de Montigny qui renferme 5600m cubes, n'est pas chose sans valeur et représente 180,000 francs, et de plus on ne peut pas supposer que l'Administration des chemins de fer allemands, qui a laissé établir le gazomètre au bord de la voie ferrée, n'a pas au préalable exigé de la Compagnie du Gaz, toutes les précautions désirables, reconnues nécessaires ou même simplement utiles.

De plus, il est connu que, lors de la commune en 1871, à Paris, des obus ont éclaté dans des gazomètres sans produire d'explosion. Voici en effet ce qu'on lit dans M. Maxime du Camp. (Paris, ses organes etc. 7e édition. Tome 5e ch. XXIX. III p. 303).

« Placée contre les fortifications, l'Usine (de la Villette) a couru quelques dangers pendant la guerre. Dès le mois d'Août, le gouverneur de Paris se préoccupait des dégâts qu'une explosion de gazomètre pourrait produire dans le mur d'enceinte. On rassura le général Trochu, qui s'était trop hâté de s'effrayer, et les ingénieurs spéciaux vécurent dans une sécurité que les faits n'eurent pas à démentir. A l'usine d'Ivry, un obus traversa un des récipients, le gaz s'enflamma, brûla extérieurement en une forte gerbe de feu pendant huit minutes, et s'éteignit de lui-même faute d'aliment. A la Villette, un obus tomba et éclata dans un des gazomètres ; le revêtement de tôle fut perforé, le gaz profita des ouvertures pour s'en aller, et ce fut tout. Lorsque aux dernières heures de la bataille des sept jours, la France réussit enfin à reconquérir Paris, l'Usine, placée entre deux batteries hostiles, ne fut point épargnée ; en une heure, le 27 Mai 1871, il n'y tomba pas

Digitized by Google

moins de quatre-vingt-quinze projectiles explosibles... »

De là, en raisonnant par analogie, on doit admettre avec les Ingénieurs de Gaz que la foudre, se déchargeant sur un gazomètre, ne produirait aucune explosion dangereuse.

C'est là sans doute ce que veut dire Ambroise Tardieu, dans son Dictionnaire d'Hygiène publique et de Salubrité, art. Gaz. p. 42 II. « Le danger d'explosion du Gazomètre a été fort exagéré. Pour que l'hydrogène carboné d'un gazomètre, puisse faire explosion, il faut qu'il contienne au moins sept fois son volume d'air atmosphérique, ce qui suivant la remarque de MM. Montfalcon et de Polinière, est impossible *dans toutes les éventualités*... »

Au moment où je termine ces lignes, on me communique à l'appui de cette thèse, un fait tiré du Moniteur de l'Industrie du Gaz 30 Décembre 1885, p. 377.

« Gaz de Dublin — L'usine à gaz de Dublin, en donnant aux habitants un feu d'artifice comme jamais ces derniers n'en avaient vu, vient de prouver de la façon la plus péremptoire qu'un gazomètre plein de gaz n'est pas explosif quand il est en cours de service — En effet, un gazomètre de 3000^{m} cubes a pris feu, on ne sait trop comment; le gaz brula jusqu'au dernier litre, formant des gerbes de feu de quinze à vingt mètres de haut et éclairant toute la ville ; puis cet incendie, réduit à la cloche du gazomètre, s'éteignit sans occasionner le moindre dégât et sans fournir la cause de la plus petite explosion. »

Digitized by Google

Ainsi donc et sans pousser plus loin ces recherches, il faut conclure que l'opinion courante et généralement admise par le public du danger d'explosion des gazomètres est erronée et ne saurait être entretenue...

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur le Mémoire de M. RAILLARD, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, intitulé :

ÉTUDE
HYDROTIMÉTRIQUE SUR LES EAUX
DE
L'ANCIEN DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Au nom d'une commission
composée de MM. SCHUSTER, LAMETZ et SCHLINCKER, rapporteur.

Par une lettre en date du 21 février dernier, notre honorable confrère M. Marcus, empêché de se rendre à la séance du jeudi 22, a transmis à M. le président de la part de M. Raillard, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, ancien président et membre honoraire de l'Académie de Metz, un mémoire intitulé : *Étude hydrotimétrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle*, avec prière d'en faire l'objet d'une communication à notre compagnie. A ce mémoire était jointe une lettre de M. Raillard à M. Marcus dans laquelle on lit :

« J'ai pu enfin profiter des loisirs que m'a faits « ma mise à la retraite pour mettre la dernière « main à ce travail que je désirais offrir à l'Aca- « démie à titre d'hommage de l'un de ses anciens

Digitized by Google

« présidents, actuellement membre honoraire de « la compagnie, et dans la pensée que l'Académie « jugerait peut-être à propos d'admettre dans ses « mémoires ce recueil de renseignements qui ne « seraient pas sans utilité pour les particuliers et les « communes du pays. » Dans sa séance du 23 février dernier, après avoir pris connaissance de ces documents, l'Académie a nommé une commission de trois membres pour faire un rapport sur le mémoire qui venait de lui être présenté. C'est ce rapport dont je vais avoir l'honneur de vous donner lecture.

M. Raillard, étant en 1864 ingénieur des ponts et chaussées à Metz, fut chargé, sur la demande de l'administration municipale de Thionville, d'étudier un avant-projet d'alimentation de cette ville par des eaux de source. Dans ce but, il eut tout d'abord à rechercher la qualité des eaux de différentes sources émergeant des côteaux environnants, et à désigner celle qui devrait être preférée.

La méthode simple et rapide qu'il employa pour faire cette recherche est celle qui a été imaginée par MM. Boutron et Boudet sous le nom d'hydrotimétrie, méthode que M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées, avait appliquée à l'hydrotimétrie du bassin de la Seine, et dont les résultats l'avaient amené à conclure qu'il existe une relation étroite entre la composition des eaux potables et celle des terrains qui les produisent, de sorte que l'on peut préjuger la qualité de ces eaux au moins au point de vue de la quantité et de l'espèce des sels terreux qu'elles contiennent en dissolution d'après la nature des formations géologiques qui leur donnent naissance.

Digitized by Google

Ces conclusions inspirèrent à notre collègue le désir de vérifier si elles pouvaient s'appliquer aux eaux et aux formations géologiques de l'ancien département de la Moselle et l'engagèrent à poursuivre ses premières recherches, à les compléter par des expériences faites sur d'autres sources que celles qu'il avait analysées à Thionville et à les étendre aux eaux des rivières et des principaux ruisseaux du pays.

C'est pour accomplir cette tâche que, pendant les années 1865-1866, M. Raillard fit l'essai hydrotimétrique de cent vingt sources et de quatre-vingt-dix-huit rivières et ruisseaux de notre contrée. Ces études ont exigé beaucoup de travail, de nombreuses et patientes recherches et sont consignées dans le mémoire qui fait l'objet du présent rapport. Pour vous faire mieux apprécier cet intéressant recueil, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications préliminaires que nous a fournies la lecture du mémoire.

Pour qu'une eau satisfasse aux conditions d'une bonne hygiène, pour qu'elle soit propre aux usages domestiques, industriels et agricoles, il ne suffit pas qu'elle soit abondante, limpide, fraîche et d'un goût agréable. Si l'on s'arrêtait à ces qualités superficielles, on commettrait souvent de grandes erreurs, on s'exposerait à de graves mécomptes, surtout quand cette eau doit être utilisée pour l'alimentation d'une ville au moyen d'une conduite dont l'installation exige en général des travaux considérables et entraîne à de grandes dépenses.

Toutes les eaux contiennent en effet en dissolution une quantité plus ou moins grande de sels terreux, dont les principaux sont les carbonates et

Digitized by Google

sulfates de chaux et de magnésie ; des chlorures, des iodures et d'autres sels s'y trouvent aussi, mais en général dans une proportion trop faible pour avoir une influence bien marquée. Ces corps étrangers sont d'autant plus dangereux qu'ils échappent à la vue par suite de leur union intime avec l'eau qui se les est assimilés et l'on ne s'aperçoit, souvent trop tard, de leur présence que par leur action nuisible, parfois désastreuse, dans l'emploi que l'on a fait des eaux qui les contiennent.

Au point de vue hygiénique, le carbonate de chaux, quand il n'existe pas en grande quantité n'est pas nuisible à la santé, il donne même à la boisson une saveur agréable, mais on a constaté que les eaux qui en sont trop chargées attaquent le système dentaire et le ruinent.

Le sulfate de chaux communique à l'eau des propriétés purgatives qui doivent le faire rejeter de l'alimentation, on a prétendu aussi qu'il favorisait les affections goitreuses, mais ce point n'est pas suffisamment bien établi. Les sels de magnésie, qui se rencontrent en général en moindre quantité que ceux de chaux, se comportent de la même manière.

Pour les besoins domestiques autres que la boisson, le carbonate de chaux ne nuit pas à la cuisson des légumes, mais il agit sur le savon comme les sulfates. Les eaux qui sont chargées de sulfates de chaux et de magnésie sont dites dures, crues ; elles cuisent mal les légumes et en altèrent la qualité; elles dissolvent difficilement le savon, au point de devenir impropres au blanchissage du linge.

Au point de vue industriel, tout le monde

Digitized by Google

connaît les inconvénients et même les dangers que présentent les eaux qui contiennent une notable quantité de sels terreux, carbonates ou sulfates de chaux et de magnésie, à cause des incrustations qui se font dans les générateurs à vapeur, les tuyaux de conduite, etc.

Enfin *en agriculture*, il a été reconnu que les eaux chargées de sels sont non seulement inertes, mais encore nuisibles dans les irrigations.

D'après cela, on comprend combien il importe de connaître exactement la composition d'une eau quelconque avant de l'employer, et combien il est avantageux d'avoir à sa disposition une méthode simple et expéditive pour arriver à cette connaissance. C'est pourquoi nous disons un mot du procédé de MM. Boutron et Boudet, dont M. Raillard s'est servi dans ses expériences. Ce procédé est fondé sur la propriété que possède le savon de ne produire de mousse dans les eaux chargées de sels terreux qu'autant que ces sels sont décomposés par une certaine portion de savon, environ dix fois leur poids, et que celui-ci se trouve en petit excès dans la liqueur, soit cent grammes par mètre cube ou, ce qui revient au même, un décigramme par litre.

L'indice hydrotimétrique d'une eau est donné par le nombre de fois 100 grammes de savon qu'il faut ajouter par mètre cube pour neutraliser les sels avant de voir apparaître la mousse par l'addition d'un excès de savon. Ainsi, quand on dit qu'une eau marque 25°, cela veut dire qu'il faut ajouter vingt-cinq fois cent grammes de savon par mètre cube, ou vingt-cinq decigrammes par litre pour neutraliser les sels terreux qu'elle contient. La

Digitized by Google

dixième partie de ce poids donne celui des sels contenus dans un mètre cube ou dans un litre.

Les inventeurs de ce procédé si simple ont donné également un moyen très facile de doser chacun des sels que le savon a précipités de la dissolution. En séparant le carbonate de chaux par l'ébullition et isolant les sels de magnésie par l'oxalate d'ammoniaque, on obtient les degrés hydrotimétriques correspondant à l'acide carbonique et au carbonate de chaux, au sulfate et autres sels de chaux, enfin aux sels de magnésie.

Les cent-vingt sources que M. Raillard a analysées ont été prises dans les différentes formations géologiques dont les affleurements constituent le sol de l'ancien département de la Moselle, depuis le grès des Vosges qui est le plus ancien jusqu'au Diluvium qui est le plus récent.

Ces sources se répartissent comme suit :

Dans le grès des Vosges		9
» le grès bigarré		3
» le Muschelkalk supérieur		3
» le Muschelkalk inférieur		15
» les Marnes irisées		9
» le grès infraliasique		2
» le Lias inférieur		14
» le Lias moyen		13
» le terrain oolithique inférieur	Etage inférieur	23
	Etage supérieur	17
» le Diluvium		12
Total		120

Ces cent vingt sources ont donné lieu à une série d'analyses qui ont déterminé pour chacune d'elles :

Digitized by Google

1° Le degré hydrotimétrique de l'eau à l'état naturel ;

2° La quantité de savon décomposée avant de produire la mousse par mètre cube;

3° La quantité approximative de sels terreux contenus dans un litre d'eau;

4° Le degré hydrotimétrique correspondant au carbonate de chaux et à l'acide carbonique libre ;

5° Le degré hydrotimétrique correspondant aux sels de chaux autres que le carbonate et aux sels de magnésie.

Les résultats de ces expériences sont consignées dans un tableau général n° 1 et ensuite récapitulées dans un autre tableau indiquant, pour chaque formation, les degrés hydrotimétriques correspondant au maximum, à la moyenne et au minimum les degrés de l'eau à l'état naturel, du carbonate de chaux et de l'acide carbonique libre, des sels autres que le carbonate et des sels de magnésie.

Ce second tableau est enfin traduit graphiquement par des courbes qui permettent d'apprécier et de classer d'un coup d'œil l'ensemble des eaux qui ont été essayées.

L'examen du tableau récapitutatif démontre que, dans la série des terrains de l'ancien département de la Moselle, les deux points extrêmes pour la qualité des eaux qu'ils produisent sont donnés par le grès des Vosges et les marnes irisées.

Pour le grès des Vosges, l'indice minimum est 4 et le maximum 5, ce qui veut dire que l'eau de cette formation contient au minimum par mètre cube 40 grammes ou par litre 4 décigrammes de sels terreux, et au maximum par mètre cube 50 grammes, ou par litre 5 décigrammes de sels

Digitized by Google

terreux, et que pour neutraliser ceux-ci, il faut ajouter par mètre cube au minimum 400 grammes et au maximum 500 grammes de savon.

Pour les marnes irisées, le minimum est 42 et le maximum 230, c'est-à-dire que l'eau de cette formation contient en sels terreux au minimum par mètre cube 420 grammes ou par litre 42 décigrammes et au maximum 2300 grammes par mètre cube, soit 230 decigrammes par litre, et que pour neutraliser les sels terreux il faut ajouter à l'eau au minimum 4200 grammes et au maximum 2300 grammes ou 23 kilog de savon par mètre cube. Des eaux à l'indice de 230 sont évidemment de qualité détestable et cependant il y a encore des localités qui n'en ont pas d'autre à leur disposition.

Les autres formations de la série viennent se ranger entre ces deux limites extrêmes suivant le plus ou moins de sels terreux contenus dans les eaux qu'elles produisent.

En comparant les résultats de ses essais avec ceux que M. Belgrand a obtenus pour un certain nombre de formations analogues, M. Raillard a trouvé qu'il y a entre eux une assez grande concordance que des expériences plus multipliées feraient sans doute mieux ressortir.

Dans un tableau nº II, M. Raillard a résumé les formations géologiques expérimentées par lui et par M. Belgrand en les rangeant dans l'ordre décroissant de la qualité des eaux qu'elles produisent et, comme les expériences de M. Belgrand comprennent la série des terrains depuis le terrain tertiaire moyen jusqu'à la base des terrains jurassiques, tandis que celles de M. Raillard vont depuis

Digitized by Google

ce dernier jusqu'au grès des Vosges, le tableau nº II donne ainsi la statistique, au point de vue hydrotimétrique, de la presque totalité des terrains sédimentaires.

Ce tableau embrasse les expériences faites sur 395 sources prises entre la base des terrains tertiaires moyens et le grès vosgien ; elles sont partagées en 3 groupes savoir :

celles qui marquent de 4º à 20º inclusivement.
dº 21º à 32º dº
dº 33º à 230º dº

20 degrés est la limite à laquelle les eaux commencent à former des dépôts calcaires. Entre 18º et 20º ces dépôts sont presques insensibles; au-dessus de 21º ils deviennent considérables. Le tableau nº II a été également traduit graphiquement.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, les analyses de notre confrère ne se sont pas bornées aux eaux des cent-vingt sources dont nous venons de parler. Ils les a étendues aux eaux des rivières et des principaux cours d'eau du pays et cela dans un but doublement utile ; d'abord pour fournir des renseignements aux communes qui auraient l'intention d'emprunter des eaux à ces rivières et à ces ruisseaux pour alimenter leurs fontaines ou établir des lavoirs publics, ensuite pour vérifier les expériences précédentes et en tirer des conséquences au point de vue de la corrélation existant entre la qualité des sources et la nature des formations géologiques qui leur donnent naissance.

Ces cours d'eau sont au nombre de quatre-vingt-dix-huit et tous classés par grands bassins, savoir :

Digitized by Google

pour le bassin du Rhin	4
» » bassin de la Sarre	20
» » bassin des Nieds	48
» » bassin de la Moselle	51
» » bassin de la Chiers	5
Total	98

Chacun de ces cours d'eau a donné lieu à une série d'essais comme ceux qui ont été faits pour les sources. Les résultats de ces essais sont indiqués dans un tableau nº III dont les chiffres ne sont pas moins instructifs que ceux des tableaux précédents. Ainsi, quand le bassin particulier d'un cours d'eau est occupé par une seule et même formation géologique, on remarque que l'indice hydrotimétrique des eaux qui y coulent le classe dans le même ordre que celui qui a été trouvé pour les sources, c'est encore le grès des Vosges avec 4º à 9º et les marnes irisées avec 88º à 212º qui occupent les deux points extrêmes de la série.

Quand le bassin embrasse plusieurs formations géologiques, on voit l'indice hydrotimétrique des cours d'eau augmenter ou diminuer avec l'étendue de la formation qui fournit des eaux de mauvaise ou de médiocre qualité.

Enfin, si l'on suit une rivière de l'amont à l'aval on constate les mêmes variations de son indice hydrotimétrique suivant le chiffre de ceux des affluents qu'elle reçoit.

Ces expériences sont donc venues confirmer celles qui ont été faites sur les eaux des sources et c'est le but que se proposait notre confrère. Telle est en résumé la tâche qu'il s'était imposée

Digitized by Google

et qu'il a exécutée pendant les dernières années qu'il a passées à Metz. L'exposé très abrégé que nous venons de vous présenter de son travail suffira sans doute pour vous en faire sentir l'importance et l'utilité.

Outre l'intérêt qu'il offre au point de vue scientifique, le mémoire abonde en données pratiques d'une valeur incontestable. Les communes qui sont à la recherche d'eaux de bonne qualité pour l'alimentation des habitants et du bétail, l'agriculteur qui voudra augmenter la récolte de ses prairies par des irrigations, l'industriel qui aura projeté l'établisement d'une nouvelle usine y trouveront de précieux renseignements pour le choix à faire, dans chaque cas, entre les diverses eaux utilisables qu'ils auront à leur portée. Votre commission estime que cet important travail doit trouver sa place dans les mémoires de l'Académie elle vous propose d'en ordonner l'insertion (1) et de remercier M. Raillard d'un hommage dont il a doublé le prix puisqu'il vous donne en même temps la preuve de l'attachement et du souvenir qu'il a conservés pour la compagnie dont il a été un des présidents.

(1) Ce travail a été inséré dans le volume précédent, p. 155 à 215.

Digitized by Google

Digitized by Google

PALAN (système différentiel) A CORDE

MAINTENANT LA CHARGE SUSPENDUE, SANS CLIQUET

PAR M. LAMETZ

Membre titulaire

Lu en séance le 26 Juillet 1888.

Si on fait passer deux fois une corde sur une poulie, comme l'indique la fig. 1, et que dans la boucle on mette une poulie ou moufle, on voit qu'il suffit de tenir le brin A pour que la charge ne descende pas, et cela parce que le brin B étant maintenu par la corde AA CC, qui passe par dessus, il ne peut pas remonter.

Si au lieu de tenir avec la main le brin A, on le maintient poussé contre le brin D, comme l'indique la fig. 2, par une petite poulie ou galet, la charge M, qui raidit le brin D, exercera une pression sur le brin A.

Comme le coefficient de frottement des cordes en chanvre glissant l'une sur l'autre est élevé, il suffira d'une petite inflexion pour que la corde AA CC ne glisse pas. Remarquons que la pression qui empêche la corde de glisser est proportionelle à la charge que porte le palan; c'est analogue à un nœud coulant qui se serre d'autant plus que la charge est plus grande.

On comprendra maintenant la construction si

Digitized by Google

simple du palan. Il se compose d'une poulie P, fig. 3, sur laquelle la corde passe deux fois en se superposant, ce qui produit le mouvement différentiel par la différence des diamètres.

Cette poulie est montée dans une chape se prolongeant en s'infléchissant pour porter la poulie ou galet R qui exerce la pression latérale.

Dans la boucle D E C, formée par la corde, est placée la poulie ou moufle X, munie d'une chape au crochet de laquelle s'attache la charge à élever.

Les deux bouts de la corde pourront être réunis par une épissure afin d'en faire une corde sans fin.

L'invention consiste dans le moyen d'empêcher la descente du fardeau, lorsqu'on abandonne la corde, par l'emploi d'une poulie appuyant le brin libre du tour extérieur de la corde, contre le brin voisin portant la charge.

Digitized by Google

Fig. 1.

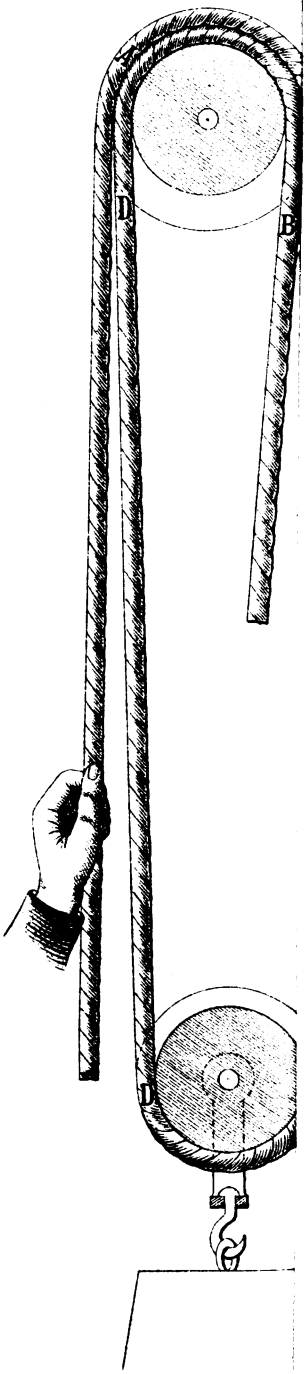

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

LOIS D'ASSURANCES

POUR

LES OUVRIERS

PAR M. LAMETZ, MEMBRE TITULAIRE

Lu à la séance du 31 Janvier 1889.

Parmi les maux dont souffre l'humanité toute entière, il y en a trois, les maladies, les accidents et la vieillesse, dont les conséquences sont particulièrement désastreuses pour la classe ouvrière, parce qu'en empêchant de travailler ceux qui sont affectés de maladie, d'accident ou de vieillesse, la source du revenu qui la faisait vivre est tarie.

L'Académie ne saurait rester étrangère à l'étude des lois qui doivent remédier, dans la mesure du possible, à la fatalité que les trois causes que je viens d'énumérer infligent à la classe la plus nombreuse des nations civilisées.

Ces lois sont :

L'assurance contre la maladie,

l'assurance contre les accidents,

l'assurance contre les infirmités et la vieillesse.

C'est le message impérial du 17 novembre 1881 qui a tracé les lignes de cette conception ; après bien des études, des remaniements, des résis-

Digitized by Google

tances même, le parlement allemand a voté la loi du 15 Juin 1883 qui a organisé l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie ; celle du 6 juillet 1884 a constitué l'assurance obligatoire contre les accidents.

Diverses lois ultérieures ont étendu l'application de ces dispositions à des catégories de personnes autres que celles antérieurement visées. (Les petits patrons par exemple sont obligés de s'assurer personnellement contre les accidents).

Actuellement le parlement est saisi de la proposition de loi instituant l'assurance contre les infirmités et la vieillesse. Les deux premières catégories de mesures, l'assurance contre la maladie et celle contre les accidents, sont des vétilles et des enfantillages à côté du projet dont il est question aujourd'hui : l'œuvre est autrement considérable et délicate.

Pour en donner une idée, rappelons qu'en 1850 M. Thiers, discutant un projet analogue, parlait de 23 milliards de capital pour assurer une pension de 150 francs seulement à chaque ouvrier, avec un taux de capitalisation de cinq pour cent.

Le projet allemand ne prévoit qu'une moyenne de pension de retraite inférieure ; mais à notre époque il n'y a plus de capitaux rapportant cinq pour cent, et, d'ailleurs, à mesure que le capital de la caisse des retraites se formera, il influera sur le taux de la rente et le fera baisser.

Quoi qu'il en soit il faut bien admettre qu'on arrivera à accumuler un capital énorme dont le placement sera difficile et qui fera aux richesses de la nation allemande, et même à celles du monde

Digitized by Google

entier, une concurrence dont les effets sont difficiles à apprécier d'avance.

En résumé, l'assurance de la vieillesse constitue par elle-même et par ses conséquences un véritable saut dans l'inconnu.

Voici les grandes lignes du projet : Le gouvernement assurera les ouvriers contre les infirmités et contre la vieillesse ; en ce qui concerne la vieillesse, l'ouvrier aura droit, à partir de 70 ans, à une pension variant de 72 mark à 168 mark, suivant le taux moyen des salaires de la commune où il aura travaillé.

Quant aux pensions pour infirmités, elles seront de 24 à 50 pour cent du salaire moyen, selon la durée de la période pendant laquelle l'ouvrier aura versé ses cotisations.

Il ne pourra y avoir d'ailleurs, aucun cumul entre les pensions de retraite et celles pour infirmités. Les femmes n'auront droit qu'aux deux tiers du montant des pensions affectées aux hommes.

Le taux des cotisations imposées aux ouvriers et aux patrons reste encore dans l'obscurité ; on ne sait exactement, ni même approximativement, ce que pourra et devra être ce taux.

Il est seulement proposé de le fixer chaque année de façon à couvrir les frais généraux, les prélèvements pour le fond de réserve et les deux tiers du capital correspondant aux rentes et pensions prévues ; l'autre tiers étant à la charge de l'Etat sera donc fourni par la masse totale des contribuables.

Il est important de bien remarquer comment se

Digitized by Google

répartissent les charges résultant des trois assurances des ouvriers.

Pour la première qui a commencé à fonctionner, l'assurance contre la maladie, les ouvriers doivent fournir les deux tiers et les patrons un tiers sur leur propre fonds.

Les cotisations sont fixées, suivant le taux des salaires, de 12 pfennigs, à 48 pfennigs par semaine.

Pour la seconde assurance, celle contre les accidents, ce sont les patrons seuls qui supportent la totalité des frais. Nous venons de voir que les frais de la troisième assurance, celle contre les infirmités et la vieillesse, sont partagés par tiers entre les ouvriers, les patrons et l'ensemble des contribuables.

Il résulte de cette répartition des charges que les ouvriers auront à payer les deux tiers de l'assurance contre la maladie et un tiers de l'assurance contre les infirmités et la vieillesse ; que par contre les patrons supporteront d'abord un tiers des frais de l'assurance contre les maladies ensuite la totalité ou trois tiers des frais de l'assurance contre les accidents et enfin un tiers des frais de l'assurance contre la vieillesse soit cinq tiers dans l'ensemble des trois assurances.

Cette augmentation des frais généraux dans l'Industrie de l'Allemagne a fait l'objet de discussion à la Société d'Economie politique. M. Léon Say a exprimé l'opinion que cette augmentation des frais dans la production pourrait mettre en infériorité les fabricants allemands vis-à-vis de leurs concurrents, principalement pour les marchandises destinées à être exportées. M. Ch. Grad, sans nier

Digitized by Google

le fait d'une façon absolue, ne croit pas que le supplément de dépense causée aux industriels soit assez important pour qu'il agisse sérieusement sur les prix de revient.

La part afférente des ouvriers, dans les charges imposées par les trois lois d'assurance, ne sera pas supportée sans imposer des privations à la plupart des ouvriers. Il est en quelque sorte cruel d'imposer l'épargne obligatoire à de pauvres gens qui n'ont pas toujours le strict nécessaire pour satisfaire leurs besoins journaliers.

On possède les statistiques sur le fonctionnement des lois d'assurances contre les accidents depuis leur mise en vigueur jusqu'au 31 décembre 1886 ; rappelons d'abord que jusqu'à cette époque il n'y a eu application de la susdite loi qu'à 3,725,000 ouvriers et qu'actuellement encore les lois d'assurance contre la maladie et contre les accidents ne sont pas obligatoires pour les ouvriers agricoles ; quand la totalité des travailleurs sera soumise à ces lois, il n'y aura pas moins de 12 à 14 millions d'ouvriers assurés.

Pendant l'année 1886 le bureau des assurances contre les accidents a fait encaisser la somme de 12.380,000 Mark (on sait que pour la caisse contre les accidents, les patrons seuls contribuent). Il a été attribué, à la suite d'accidents, des secours pour une somme de 1,700,000 mark en nombre rond ; les frais d'administration ont été de 2,352,000 mark; il a été payé en outre 280,000 mark dépensés à titre extraordinaire.

On ne manquera pas de trouver que les frais d'administration sont extraordinairement élevés, s'ils sont excusables au début d'une organisation

Digitized by Google

aussi compliquée que celle de l'assurance générale des travailleurs de toute profession, ils devront être réduits après quelques années d'expérience.

Il faut noter que personnellement chaque patron a eu en outre à supporter les frais nécessaires pour fournir à l'assurance un tableau indiquant le nombre de jours de travail et le salaire payé chaque semaine à chacun de ses ouvriers ; en estimant à 3 mark par année et par ouvrier la dépense nécessitée pour la confection de ce tableau, ce qui est très modéré, les patrons ont supporté un supplément de plus de sept millions de mark, soit avec la somme encaissée par l'assurance une vingtaine de millions que leur a coûté l'assurance contre les accidents pour une année, celle de 1886.

L'application de l'assurance contre les maladies a amené un développement énorme de la simulation, et il est fort difficile d'y obvier efficacement; on a bien créé des inspecteurs qui vont visiter les malades afin de s'assurer qu'ils n'ont pas repris leur travail tout en continuant de se faire payer les indemnités de maladie, mais on ne peut pas obliger un ouvrier de rester au lit; et, s'il peut faire de légers travaux ou aider sa femme dans les travaux de la campagne, cela ne peut pas être considéré comme un travail rémunérateur. Cependant il est bien certain qu'avant de retourner à son atelier chaque malade ou blessé reste un certain nombre de jours de plus qu'il ne serait nécessaire à la charge des caisses d'assurance. Il y a même certaines remarques piquantes qui ont été faites : il n'y a pas de malades chez les cochers de fiacre, les camionneurs et autres gens qui ont

Digitized by Google

pour principal salaire les gratifications du public, tandis que parmi les ouvriers en bâtiments, les peintres principalement, une partie notable de la corporation se déclare malade et incapable de travailler pendant la mauvaise saison où le travail fait défaut ou bien pendant laquelle il ne peut pas être exécuté.

Voyons maintenant comment fonctionnent déjà les deux assurances en vigueur et comment doit fonctionner celle des retraites pour infirmités ou vieillesse.

Quand un ouvrier est malade ou blessé, il est d'abord à la charge, pendant treize semaines, de la caisse de l'assurance contre la maladie, qui lui fournit :

1° les soins gratuits du médecin et les médicaments, à partir du commencement de la maladie ou de l'accident ;

2° en cas d'incapacité de travail, il lui est alloué, à compter du troisième jour après le commencement de la maladie, pour chaque jour ouvrable, une indemnité égale à la moitié du salaire journalier fixé d'après la classe du salaire de la commune ;

3° il lui est fourni gratuitement les appareils nécessaires (lunettes, bandages herniaires, etc.);

4° en cas de décès, il est accordé une indemnité aux survivants égale à 20 fois le taux du salaire.

Si, après treize semaines, le malade ou blessé n'est pas en état de reprendre ses occupations antérieures, il passe à la charge de l'assurance contre les accidents ou de la caisse des retraites pour infirmité.

Un des économistes les plus distingués de notre

Digitized by Google

époque, M. Paul Leroy Baulieu, suppose qu'en dehors des intentions purement philanthropiques, qu'il ne prétend pas, d'ailleurs, être étrangères à la création des lois d'assurances, il y a eu d'autres considérations politiques, financières et de police.

Il dit qu'il n'y a rien de gratuit au monde, et que quand l'État s'occupe des besoins d'une classe de citoyens, il se fait toujours payer en une monnaie qui s'appelle la liberté, et il ajoute: on sait qu'en M. de Bismark, ce n'est pas l'humanitaire qui domine, mais l'homme politique voulant donner de la vie, de l'autorité, des ressources à l'empire d'Allemagne, et qu'il ne lui déplaît pas de penser que le gouvernement, étant le caissier naturel des assurances, en recevra les capitaux soit en compte courant, soit contre des titres de rente.

On peut aussi croire qu'il ne lui déplaît pas non plus que l'administration entre en quelque sorte dans la vie intime de chacun des ouvriers, qu'elle soit au courant de ses journées de travail, de ses journées de loisir, et de chacun de ses déplacements ; ce sera là un résultat policier qui, par intimidation, peut servir à diriger l'opinion.

Enfin il peut espérer que, si ces lois d'assurances réussissent à entrer dans les mœurs de la nation, il y aura une amélioration dans le sort des populations ouvrières, et que ce résultat sera de diminuer l'émigration, partant d'obtenir une population plus dense, de retenir plus d'hommes dans le pays, c'est-à-dire plus de soldats.

Les conclusions de M. Leroy Baulieu sont que ces lois auront pour conséquences graves de mettre des sommes énormes à la disposition des caisses officielles, de supprimer les relations de bien-

Digitized by Google

veillance entre les patrons et les ouvriers, et, en appliquant quelque chose d'analogue à la surveillance de haute police, de produire l'asservissement des libertés individuelles ; il croit qu'au bout de peu d'années d'application de ces lois, tous ceux qui y seront assujettis en demanderont la suppression comme une délivrance.

L'application des trois lois d'assurances pour les ouvriers, faite dans un grand pays comme l'Allemagne, sera suivie avec intérêt par tous les esprits sérieux. Malheureusement le caractère obligatoire de ces assurances en fait une œuvre de socialisme d'État qui, pour être à la mode (car tous les plans de régénération sociale qui sont proposés, aussi bien en France qu'en Allemagne, reposent sur l'action de l'État), pour être à la mode, dis-je, n'en est pas moins à déplorer.

Le véritable progrès eut été d'engager par persuasion à profiter de ces assurances comme d'un bien auquel on pouvait participer volontairement, au lieu de les imposer par contrainte légale ; le caractère obligatoire dont elles sont revêtues est, il est vrai, une forme plus expéditive, et on chercherait en vain un moyen plus sûr d'alimenter les caisses d'assurances, car ce ne sera pas les non-valeurs qui pourront en compromettre le fonctionnement.

Cette recherche du succès, qui dispense de toute justification, est le point caractéristique des grands hommes d'État de notre époque.

Mais peut-être trouvera-t-on que les moyens employés à assurer l'application des lois d'assurance est poussé trop loin. Comme exemple de la rigueur apportée à la perception, je citerai l'article

Digitized by Google

51 de la loi des assurances contre les maladies : « Les patrons sont tenus de verser à l'avance, « pour les personnes qu'ils occupent, les cotisations « à payer suivant prescription légale ou statutaire ».

Cet article obligeant les patrons de payer d'avance des cotisations dont les deux tiers sont mis, par la loi elle-même, à la charge des ouvriers, ce qui revient à contraindre les patrons à faire aux ouvriers l'avance de leur quote-part dans l'assurance, il en résulte que le paiement des cotisations paraît bien assuré et on ne peut que qualifier de superfétation inutile et vexatoire les dispositions de l'article 69, lequel, en prévision que des entrepreneurs de terrassement et de maçonnerie pourraient ne pas présenter de garanties de grande solvabilité, permet à l'autorité d'obliger les propriétaires qui font bâtir, d'assurer eux-mêmes les ouvriers de leur entrepreneur.

On comprendra, d'après cela, que si les assurances ne fonctionnent pas, ce ne sera pas par défaut de paiement des primes, mais l'humanité passera sur les formes despotiques de ces lois, si leur résultat est d'arriver à l'extinction du paupérisme.

Digitized by Google

III

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1888-1889

I. — Ouvrages divers

Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Auricoste de Lazarque. *Saint-Eloi et le pèlerinage des chevaux de Flastroff en Lorraine.* (Folk-lore). 19 p. in-8°, 1 gravure.

Colmar, imp. Vve Decker.

Benoit (Arthur). *Le duc de Lorraine Léopold et les réformés de Lixheim* (Correspondance inédite des rois de Prusse Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume Ier et du duc Léopold). 27 p.

Extrait de la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine et du Rhin*, 1887-88. p. 361-431.

— *Deux procès criminels dans les abbayes de Remiremont et de Poussay.* 22 p.

Extrait des *Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges.*

Box N. *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs.* 3e, 4e, 5e et 6e livraisons. p. 55-182 ; 3 pl.

Metz, imp. Behn.

Colignon (Dr René) *Répartition de la couleur des yeux et des cheveux chez les Tunisiens sédentaires.* 8 p., 1 carte.

Digitized by Google

— *De la couleur des yeux et des cheveux chez les Aïnos*, par MM. Lefèvre et R. Collignon, 13 p.
Extrait de la *Revue d'Anthropologie* de S. Topinard. XVII[e] et XVIII[e] années. 1888, 1889.

— *L'inscription de Temia découverte par le capitaine Lefèvre.* Contribution à l'étude des Aïnos. 6 p., 1 pl.
Extrait de la *Revue d'Ethnographie* du D[r] Hamy. 1888.

GRAD (Charles). Strasbourg et la Basse-Alsace.
Extrait du *Tour du monde.*
Paris, lib. Hachette.

HAAS (D[r] A.) *Quelques observations de Nécrose phosphorée des maxillaires, mémoire présenté à la société de chirurgie,* 31 p.
Metz, imp. Ch. Thomas.

PRÉAU (Charles) *Jeton de Pierre de Rochefort,* XIV[e] siècle. Edit. revue et augmentée. 4 p., 2 fig.
Paris, imp. N. Blanpain.

— *Jetons inédits de quelques reines de France.* (XIII[e] et XIV[e] siècles). 20 p., 9 fig.
Paris, Typ. N. Blanpain.

— *Sceau inédit de l'Église paroissiale de Saint-Pierre de Dreux.* 9 p., 2 fig.
Extrait de la *Revue belge de Numismatique.* 1889.

— *Méreaux inédits de l'Église paroissiale et collégiale de Notre-Dame de Poissy,* 11 p., 3 fig.
Extrait de l'*Annuaire de la société de Numismatique.* 1888.

PUTON (F. A.) *L'abbé Janny, ancien principal du collége de Remiremont.* Discours de réception à l'Académie de Stanislas, 30 p.
Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* Nancy, 1887.

PUYMAIGRE (Comte de) *Les vieux auteurs castillans.* Histoire de l'ancienne littérature espagnole. Nouvelle édition, 1 vol. in-12. 318 p.
1888. Paris, Typ. Beaudelot.

— *Notice généalogique sur la famille Boudet de*

Digitized by Google

Puymaigre, 147 p. gr. in-4°, 3 eaux-fortes, plusieurs blasons. 1887. Metz, imp. Even frères.

SERRURE (Raymond) *Monnaies de Berthold, évêque de Toul* (995-1019) 7 p., 3 fig.
Extrait de l'*Annuaire de la Société de Numismatique*, 1888.

SIMON (G.-Eug.) *La cité chinoise.* 5e édition. vol. in-12, 389 p. 1887. Paris, imp. Chaix.

THIRIOT (J. P.) *Solfège.* Théorie et pratique de la musique. 52 p. lithographiées. Texte français et allemand. 1889. Leipsic, lith. Geidel.

TINSEAU (Valéry de) *De Tinseau, seigneurs de Gennes etc. et autres lieux en Franche-comté et au pays messin*, vol. in-4°, autographié et illustré. 1886. Metz, lith. Béha.

III. — RECUEILS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC

EUROPE.

ALLEMAGNE, **Carlsruhe.** *Die Ergebnisse der Meteorologischen Beobachtungen im Jahre 1887.* 49 p., 8 tableaux in-4°. Carlsruhe, 1888.

— **Halle.** *Nova acta academiæ Cæsareæ Leopoldinæ-Carolinæ germanicæ naturæ curiosorum.* XLVII, 314 p., 27 pl. — XLVIII, 408 p., 28 pl. — XLIX, 400 p., 10 pl. — L, 544 p., 46 pl. — LI, 395 p., 49 pl., 5 vol. in-4°. Halle, 1885—1887.

— — *Katalog der Bibliothek der Kaiserlich Leo-*

Digitized by Google

poldinisch-Carolinischen Deutschen Akademie der Naturforscher. Lieferung 1, 174 p. in-8°.
Halle, 1887.

— **Gœrlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* Vol. 64. Cahier 1 et 2. 2 livr. in-8°. Gœrlitz, 1888.

— **Munich.** *K. B. Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe.* Bd. I, 1-3, Bd. II, 1-3, 1888. 6 liv. in-8°. — *Abhandlungen...* 18e Bd. 1re partie in-8°. — *Festrede gehalten....* am 15. November 1887 von Dr Karl Maiser, in-4°, 42 p. — *Abhandlungen der historischen Classe....* 18 Bd., 2e partie in-4°. *Monumenta tridendina. Beiträge zur Geschichte des Concils von Trient,* von August von Druffel. Heft 3. (Januar-Febr. 1546). (p. 267—400) in-4°. München, 1887—1888.

— — *K. B. Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der mathemathisch-physikalischen Classe.* 1888. Heft 1-3, 3 liv. in-8°. — *Abhandlungen....* LVIe Bd. (16e) 2e et 3e partie in-4°. *Das Bayerische Praecisions-Nivellement.* Siebente Mittheilung von Carl Max von Bauerfeind. 93 p. in-8°. — *Festrede gehalten....* am 28. März 1888 von Dr. Paul Groth. 29 p. in-4°.
München 1887—1889.

— — *Joseph von Fraunhofer's gesammelte Schriften,* im Auftrage der math.-phys. Classe.... herausgegeben von E. Lommel (mit einem Bildnisse Fraunhofer's und XIV Tafeln. 310 p. in-4°.
München, 1888.

Alsace-Lorraine. **Colmar.** *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar.* 27e, 28e et 29e années. 1886 à 1888. 370 p. in-8°. 17 pl. et 3 tableaux météorologiques. Colmar, 1888.

Digitized by Google

— **Metz.** *X. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz* für 1887-1888. 177 p. in-8°. Metz, 1888.

— — *Metzer Dombaublatt, Organ des Metzer Dombau-Vereins.* Bulletin de l'Œuvre de la Cathédrale de Metz. nos 1 à 4. 3 livraisons in-4°. 20 pl.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Mai à décembre 1888; janvier 1889. 6 livraisons in-8°. Mulhouse, 1888-1889.

— **Strasbourg.** *Bulletin mensuel de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Tome 20e, Juin 1886; tome 22e, mai à décembre 1888; tome 23e, janvier à avril 1889. 11 liv. in-8°. Strasbourg, 1888-1889.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Transactions of the Cambridge Philosophical Society.* XIV; Part. III, in-8°. Cambridge, 1889.

— — *Proceedings of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. VI; Part. IV,V. 2 fasc. in-8°. Cambridge, 1888-1889.

— **Manchester.** *Memoirs of the Manchester Literary and Philosophical Society.* 3e série, 10e vol., 271 p. in-8°; 16 pl. London, 1887.

— — *Proceeding of the Manchester Literary and Philosophical Society.* Vol. 25 et 26. Manchester, 1886-1887.

AUTRICHE-HONGRIE. **Buda-Pesth.** *Jahrbücher der königl. Ung. Central-Anstalt für Meteorologie und Erdmagnetismus.* Officielle publication. XVI. Band. Jahrgang 1886, in-4°. XV-194 p. Budapesth, 1888.

— **Bistritz.** *XIV. Jahresbericht der Gewerbeschule zu Bistritz.* 3 p. in-8°. Bistritz, 1888.

BELGIQUE. **Anvers.** *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique.* XLIII. (4e série tome III)

Digitized by Google

566 p. in-8°. — *Bulletin* (4e série des annales) XVI. p. 367—414. Anvers, 1887—1888.

— **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales. Tome XX, 34e fascicule. 316 p. Arlon, 1888.

— **Bruxelles.** *Bibliographie générale de l'astronomie*, par J. C. Houzeau et A. Lancaster. Tome I. *Ouvrages imprimés et manuscrits.* 1re partie. 868 p. Gr. in-8°. Bruxelles, 1887.

— — *Annales de l'observatoire royal de Bruxelles.* 2e série. *Annales météorologiques.* 2e série, tome II. (1877-1879). 1 vol. in-4°. Bruxelles, 1888.

— — *Annales de l'observatoire royal de Bruxelles.* Nouvelle série. *Annales astronomiques ;* tome Ve, 3e fasc., 4 pl. — Tome VI, 619 p. in-4°. Bruxelles, 1885-1887.

— — *Annuaire de l'observatoire de Bruxelles.* Années 52e et 56e (1885-1888). 4 vol. in-16. Bruxelles, 1884-1887.

— — *Annales de la Société royale malacologique de Belgique.* XXII. (4e série, tome II) Année 1887. — *Procès-verbaux des séances.* Tome XVII, année 1888 (I-LXX). Bruxelles 1887-1888.

— **Liège.** *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège.* 2 série, tome XV, in-8°. Liège, 1888.

— — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* Tome XIX, 2e livr. ; tome XXI, 1re livr. ; *Table des matières des XX volumes de la 1re série* par G. Dewalque. 3 fascicules in-8°. Liège 1888.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XIII, 1re et 2e livr, ; tome XIV, 1re livr. ; tome XV, 1re, 2e et 3e livr., 6 volumes in-8°.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 4e série, tomes IX et X. 2 vol. in-8°. Mons, 1887-1888.

Digitized by Google

FRANCE.

AIN, **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation de l'Ain.* 21e année, avril à décembre 1888 ; 22e année, janvier à mars 1889. 4 fasc. in-8o.
Bourg, 1888-1889.

AISNE, **Saint-Quentin.** *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, etc., de Saint-Quentin.* 60e année ; 4e série, tome VII ; années 1884 et 1885. 1 vol. in-8o, 419 p. ; 8 pl. doubles.

ALPES-MARITIMES, **Nice.** *Annales de la Société des sciences et arts des Alpes maritimes.* Tome XI. 612 p. in-8o. Nice, 1887.

AUBE, **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, etc. du département de l'Aube.* 3e série, tomes XXIII et XXIV. 2 vol. in-8o. 434 et 518 p. Troyes, 1886-1887.

AVEYRON, **Rhodez.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* Tome XIII, 1881-1886. 430 p, in-8o. Planches et cartes. — *Procès-verbaux des séances.* XIV. Du 29 juin 1884 au 20 mars 1887. 168 p. in-8o. Rhodez, 1886-1887.

BOUCHES-DU-RHÔNE, **Aix-en-Provence.** *Mémoires de l'Académie des sciences, d'agricultures, etc., d'Aix.* Tome XIII, feuilles 11-25. — *Séance publique de l'Académie d'Aix.* 2 fasc. in-8o.
Aix-en-Provence, 1886-1886.

— **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.* Années 1885-1887. 377 p. in-8o. Marseille, 1887.

CALVADOS, **Caen.** *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 4e série, 1er vol., années 1886-1887. 401 p. in 8o. 3 pl. Caen, 1887.

Digitized by Google

CÔTE-D'OR, **Dijon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.* 3e série, tomes IX et X. 408 et 477 p. in-8o. Dijon, 1887-1888.

DOUBS, **Besançon.** *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 6e série, tomes I et II. 2 vol. in 8o. 414 et 429 p. 3 pl. in-8o. Besançon, 1887-1888.

— — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.* Année 1886. 348 p. 4 pl. in-8o. Besançon, 1887-1888.

GARD, **Nimes.** *Mémoires de l'Académie de Nimes.* 8e série, tomes VIII et IX ; années 1885 et 1886. 476 et 468 p. in-8o. 4 pl. Nimes, 1886-1887.

GARONNE (Hte), **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 8e série. Tomes IX et X. 660 et 558 in-8o. Toulouse, 1887-1888.

— — *Recueil de l'Académie des jeux floraux.* 1888. 453 p. In-8o. Toulouse, 1887.

— — *Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.* Tome VII. Années 1885-1887. 478 p. in-8. 1 pl. Toulouse, 1888.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* Tome 83e, juillet à décembre 1887 ; tome 84e 1888; tome 85e, janvier à mars 1889. 18 livr. in-8o. Toulouse.

— — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.* Série in-8o nos 1 et 2 ; de novembre à juillet 1888. 3 fasc. gr. in-8o. Toulouse, 1888.

GIRONDE. **Bordeaux.** *Actes de l'Académie nationale des sciences, lettres et arts de Bordeaux,* 3e série, 47e année, 1885 ; 48e année, 1886 : 883 et 525 p. in-8o. Bordeaux, 1885-1887.

— — *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* 4e

Digitized by Google

série, tome X (XL.); 5e série, tome I (XLI). 481 - CXXI p.; 11 pl. — LXXXVII - 192 p.; 9 pl. doubles. Gr. in-8o. Bordeaux, 1886-1887.

INDRE-ET-LOIRE, **Tours.** *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.* LXVII, nos 7-12, 1887 ; LXVIII, nos 1-12, 1888. 11 livr., gr. in-8o. Tours, 1887-1888.

ISÈRE. **Grenoble.** *Bulletin de l'Académie delphinale.* 4e série. Tome I, 1886. 458 p. in-8o. Grenoble, 1887.

JURA. **Lons-le-Saulnier.** *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 4e série, vol. II et III. 339 et 123 p. in-8o, pl. Lons-le-Saulnier, 1887-1888.

LANDES, **Dax.** *Bulletin de la Société de Borda.* 13e année, 1888. 2-3 trim. ; 14e année 1889, 1er trim. ; 4 livr. gr. in-8o. Dax, 1887-1888.

LOIRE, **Saint-Etienne.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* Juillet 1887 ; avril à décembre 1888. 10 livraisons in-8o. Saint-Etienne, 1887-1888.

LOIRE (HAUTE-) **Le Puy.** Société académique du Puy. — *Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy,* publiés par Augustin Chassing. 584 p. in-4o. Le Puy, Imp. Marchessou, 1875.

LOIRE-INFÉRIEURE, **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-inférieure.* 6e série, vol. 8, 1887; 200-LXXX p. ; vol. 9, 1er et 2e semestres 1888. 336-LXXII p. Nantes.

LOIRET, **Orléans.** *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'orléanais.* Tome XVI, 2e fasc. XL-240 p. Tome XVII. 618 p. 2 vol. Gr. in-8o. Orléans, 1887-1889.

Digitized by Google

— — *Bulletin.* Tome VIII. Table des matières de 1883 à 1886; tome IX nos 132 à 136. 6 fasc. gr. in-8o. Orléans, 1886-1887.

LOIR-ET-CHER, **Blois.** *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.* Tome XII, 1re partie, 304 p. Blois, 1888.

LOZÈRE. **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Tome 38, mai à décembre 1887; tome 39, janvier à décembre 1888; tome 40, janvier et février 1889, 21 livraisons in-8o. Mende, 1887-1889.

MAINE-ET-LOIRE, **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* 4e série, tome I, 1887, 374 p.; tome 2, 1888, 324 p. in-8o. Angers, 1888-1889.

MANCHE, **Cherbourg.** *Mémoires de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.* 9e série, tome V (XXV.); 372 p. gr. in-8o. 28 pl. Cherbourg, 1887.

MARNE, **Châlons-sur-Marne.** *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne,* année 1885-1886. 191 p. in-8o. Châlons-sur-Marne, 1885-1887.

— **Reims.** *Travaux de l'Académie de Reims.* 78e (année 1884-1885, tome II); 79e et 80e (année 1885-1886, I et II), 161 p. in-8o.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 137e année, 5e série, tome IV, 1886, 492 p. in-8o; tome V, 1887. 253 p. Nancy, 1887-1888.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.* 3e série, tomes XV et XVI. 2 vol. in-8o avec planches. Nancy, 1887-1888.

Digitized by Google

— — *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.* 36e et 37e années. 2 vol. in-8o. Nancy, 1887-1888.

MEUSE, **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres et arts de Bar-le-Duc.* 2e série, tome VII, in-8o. 2 pl. et une carte. Bar-le-Duc, 1888.

NORD, **Dunkerque.** *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences.* 1885-1886. 416 p. in-8o, nombreuses planches. Dunkerque, 1887.

PAS-DE-CALAIS, **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* 2e série, tome XVIII. 257 p. in-8o. Arras, 1887.

PYRÉNÉES (BASSES-), **Pau.** *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 1885-1886. 2e série, tome XV. 529 p., 3 pl. Tome XVI. 467 p., 1 pl. double. 2 vol, gr. in 8o. Pau, 1886-1887.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* 29e vol.; 267 p. in-8o. Perpignan, 1888.

RHÔNE, **Lyon.** *Annales de la Société académique d'architecture de Lyon.* Tome VIII. Exercices 1883-1884 et 1885-1886. CXXXIII-190 p. 4 portraits hors texte et 19 fig.; gr. in-8o.

SAÔNE (Hte-) **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 2e série, nos 17 et 18. 2 vol. in-8o. Vesoul, 1886-1887.

SARTHE. **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série, tome XXIII. (31e) années 1887 et 1888. 3e et 4e fasc. Le Mans, 1888.

SEINE. **Paris.** *Mémoires de la Société nationale des*

Digitized by Google

antiquaires de France. 5e série, tome VII, 795 p. ; tome VIII, 354 p., planches et gravures. 2 vol. in 8o. Paris, 1886-1887.

— — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* 348 p. et 28 fig. ; 1887, 357 p. et 27 fig.; 2 vol. in-8o. Paris, 1886-1887.

— — *Mémoires publiés par la Société nationale d'agriculture de France.* Tome CXXXII. 517 p. in 8o. - *Table des matières contenues dans les mémoires.... de* 1850 à 1888, *publiée sous la direction de* M. Louis Passy, *secrétaire perpétuel.* 108 p. Paris, 1888-1889.

— — *Bulletin des séances.* Tome XLVIII, nos 5-11, 1888 ; tome XLIX, nos 2-3, 1889. 9 livr. in-8o. Paris, 1888-1889.

— — *Bulletin de la Société de géographie,* 7e série, tome IX, nos 1-4, 1880. 4 livr. in-8o. Paris, 1888-1889.

— — *Compte-rendu des séances de la commission centrale.* 1888, nos 9-17 ; 1889, nos 1-7, 13 fasc. in-8o.

— — *Bulletin mensuel de la Société nationale d'acclimatation de France.* 4e série, tome V, 1888, nos 11-25. — *Revue des sciences naturelles appliquées. Bulletin mensuel etc.* 36e année 1889, nos 1-10. ; 25 livr. in-8o.

— — *Journal des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale et de la Société française de statistique universelle.* 58e année, mai-décembre 1888; 59e année, janvier-avril 1889, 11 livr. gr. in-8o. Paris, 1888-1889.

SEINE-INFÉRIEURE, **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen,* pendant l'année 1886-1887. 439 p. in-8o. Rouen, 1888.

Digitized by Google

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Exercice 1886-1887, 2 parties; exercice 1887-1888, 2 parties, 4 vol. in-8°. Rouen, 1887-1888.

— — *Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen.* 3e série, 23e année, 1er et 2d semestres 1887. 24e année, 1er semestre 1888. 3 fasc. gr. in 8°; 4 pl. Rouen, 1888.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 127e année; cahiers 218-219, 2e, 3e et 4e trimestres 1888. 2 vol. — Dernier n° du tome XXXIV, années 1886 et 1887. 1 fasc. in-8°. Rouen.

SÈVRES (DEUX-), **Niort.** *Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.* 3e série, tomes IV et V. 2 vol. grand in-8°, 444 et 436 p. Niort, 1887-1888.

— — *Bulletin de la Societé de statistique, sciences, lettres et arts.* 1887, nos 4-12; 1888, nos 1-12, 7 livr. gr. in-8°. Niort.

SOMME, **Abbeville.** *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.* 2e série, 4e vol. (XVI.) 631 p. in-8°. Abbeville, 1887.

— — *Bulletin des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville.* 1886-1887. 80 p. in-8°. Abbeville, 1888.

— **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1887, n° 4; année 1888, nos 1 à 4. 6 fasc. in-8°.

— — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.* Documents inédits concernant la province. Tome XI. 574 p. in 4°. Amiens, 1888.

TARN-ET-GARONNE, **Montauban.** *Recueil de l'Acadé-*

Digitized by Google

mie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. tome II, 1886, tome III, 1887. 1 vol. et 4 livr. in 8°. Montauban, 1886-1887.

VAR, **Draguignan**. *Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var.* Année 1888, VIII, de juillet à décembre ; année 1889, IX, février et mars. 6 livr. in-8°.
Draguignan, 1888-1889.

— **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var*, 2e série, tome XIV, 1er et 2e fasc. 1887 et 1888. 2 vol. in-8°.
Toulon.

VAUCLUSE, **Avignon.** *Commission météorologique du département de Vaucluse.* Compte-rendu, 1886 et 1887. 2 livr. in-8°. Avignon.

VIENNE, **Poitiers**. *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*, nos 285-292, 8 fasc. in-8°.
Poitiers, 1887-1888.

VOSGES, **Epinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* 1887 et 1888. 2 vol. in-8°. 7 pl. Epinal, 1887-1888.

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la société philomatique vosgienne.* 1888-1889. 381 p. gr. in-8°, 23 pl. de sigillographie. Saint-Dié 1889.

YONNE, **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1887. Vol. 41e (3e série XI) ; année 1888, vol. 42e, 1er semestre. Auxerre, 1887-1888.

HOLLANDE, **Harlem**. *Tijdschrift uitgegeven door de nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid.* 4e série, tome XII (LI) avril-décembre 1888 ; janvier-mars 1889 ; 9 livraisons in-8°.
Harlem.

LUXEMBOURG, **Luxembourg.** *Publications de la section*

Digitized by Google

historique de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg. Vol. XL. 435 p. gr. in-8°.

NORVÈGE, **Christiana.** *Udsigt over den Romerske satires forskjellige arter og deres oprindelse,* af L. B. Stenersen. 91 p. in-8°. Kristiania, 1887.

— — *Catul's Digtning oplyst i dens sammenhaeng med den tidligere graeske og latiniske literatur,* af L. B. Stenersen, 63 p. in 8°. Kristiana, 1887.

— — *Calul's Digtning belyst i forhold til den tidligere graeske og latiniscke literatur,* af A. B. Drachmann, cand. mag. 124 p. in-8°. Kjoebenhavn.

— — *Guderne hos Vergil. Bidrag til belysning af Aeneideus komposition,* af A. B. Drachmann, cand. mag. 162 p. in 8°. Kjoebenhavn, 1887.

— — *Joannis Agricolae Islebiensis apophthegmata nonnulla nunc primum edidit* Dr. Ludovicus Daae. 27 p. in 4°. Christianae, 1886.

— — *Symbola ad historiam ecclesiasticam provinciarum septentrionalium magni dissidii synodique Constantiensis temporibus pertinentes.* Auctore Dr. Ludovico Daae. 40 p. in-4°. Christianae, 1888.

— — *Zonenbeobachtungen der Sterne zwischen 64° 50' und 70° 10' nördlicher Declination auf der Universitäts-Sternwarte des academischen Collegiums,* herausgegeben von C. Fearnley und H. Geelmuyden. 318 p. gr. in-4°. Christiania, 1888.

RUSSIE, **St-Pétersbourg.** *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.* Nouvelle série I (XXXVIII) feuilles 1-10, gr. in-8°, 156 p.

— — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.* Tome XXVI, nos 3-11, in-4°. St-Pétersbourg, 1888.

Digitized by Google

N° 3. *Revision der turkestanischen Ornis*, von Theod. Pleske. 58 p.

N° 4. *Eine vorläufige Mittheilung über die Wirkung des Schlangengiftes auf den thierischen Organismus*, von Dr. med. B. E. Feoktistow. 20 p.

N° 5. *Ueber einige arktische Trias-ammoniten des nördlichen Sibirien*, von Dr. Edm. Mojsisovics von Mojsvár, 21 p., 3 pl.

N° 6. *Ueber die Sclerotienkrankheit der Vaccinien-beeren*, von Dr. Woronin. 49 p., 10 pl.

N° 7. *Ueber die Herleitung der im achten Bande der* « Observations de Poulkova » *enthaltenen Stern-Cataloge nebst einigen Untersuchungen über den Pulkowaer Meridiankreis*, von O. Backlund. 99 p.

N° 8. *Ueber eine mit dem Problem der drei Körper verwandte Aufgabe*, von Dr. C. V. L. Charlier. 18 p.

N° 9. *Ueber das dritte Auge bei* Petromyzon fluviatilis, *nebst einigen Bemerkungen über dasselbe Organ bei anderen Thieren*, von Owsiannikow. 26 p. 1 pl.

N° 10. *Beiträge zur Kenntniss der Krystallisation des Klinochlors und über das Krystallsystem und die Winkel des Kotschubeits*, von N. v. Kokscharow. 59 p.

N° 11. *Koptische Fragmente zur Patriarchengeschichte Alexandriens*, v. Dr. O. v. Lemm, 36 p.

— — *Annalen des Physikalischen Central-Observatoriums*, herausgegeben von H. Wild. Jahrgang 1887. Theil I. 1 vol. in-4°.

St-Pétersbourg, 1888.

Digitized by Google

SUISSE, **Zurich.** *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* LII. Beschreibung des Schlosses Chillon I, von R. Rahn. P. 129-152. Pl. VI, IX, XI. XII. Leipzig, 1888.

AFRIQUE.

ALGÉRIE, **Alger.** *Revue africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne.* 31e année, 185-186 ; 32e année, 187-190, 6 livr. Alger, 1887-1888.

AMÉRIQUE.

MEXIQUE.

México. *Observatorio Meteorológico - Magnético de México.* Boléitin mensual. Tomo I. Num. 8, 9, 10. 3 fasc. petit in-fo. México, 1888.

— — *Annuario del observatorio astronómico nacional de Tacubaya para el ano de 1889.* 377 p. petit in-8o. México, 1888.

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution.* July 1885. Part. II. In-8o, 939 p., 142 pl., 3 photogr. et plusieurs cartes. Washington, 1888.

— — *Mineral Resources of the United States.* Calendar year 1887. David T. Day. In-8o. 892 p. Washington, 1888.

Digitized by Google

— — Smithsonian Miscellaneous Collections. Vol. XXXI. *Synoptical flora of north America*: *The Gamopetalae*, by Asa Gray. Jan. 1886. — Vol. XXXII. *A Table of specific gravity for solids and liquids*, by Fr. Wigglesworth Clarke. — *Index to the literature of the spectroscope*, by Alf. Tuckerman. — Vol. XXXIII. *Bulletin of the philosophical society of Washington.* (Vol. VI-X). 3 vol. in-8°. Washington, 1888.

— — Monographs of the United States Geological Survey. Volume XII. *Geology and mining industry of Leadville, Colorado,* by Samuel Franklin Emmons. 770 p. in-4°, XLV pl. Washington, 1886.

— — *Atlas to accompany a Monograph on the Geology and mining industry of* Leadville, *Colorado,* by Samuel Franklin Emmons. XXXV feuilles grand in-f°, (31 pl.) Washington, 1883.

— — Bulletin of the United States Geological Survey. 8 fasc. in 8°.

Vol. VI. N° 40. *Changes in river courses in Washington territory due to glaciation.* 10 p., 4 pl.

— N° 41. *On the fossil faunas of the upper devonian ; — the Genesee section, New-York.* 122 p., 4 pl.

Vol. VII. N° 42. *Report of work done in the division of chemistry and physics mainly during the fiscal year* 1885-86. 152 p.

— N° 43. *On the tertiary and cretaceous strata of the Tuscaloosa, Tombigbee, and Alabama rivers.* 189 p., 1 pl.

— N° 44. *Bibliography of north american Geology for* 1886. 35 p.

Digitized by Google

— N° 45. *Present condition of knowledge of the Geology of Texas.* 95 p.

— N° 46. *The nature and origin of deposits of phosphate of lime.* 143 p., 3 pl.

Vol. VIII. N° 47. *Analyses of waters of the yellowstone national park, with an account of the methods of analysis employed.* 84 p.

CONNECTICUT **New-Haven.** Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences. Vol. VII, part. 2. p. 261-463, pl. VIII-XI. New-Haven, 1888.

MASSACHUSSETS **Boston.** Proceedings of the american Academy of arts and sciences. Vol. XXIII (2e série XV) Part I. from may 1887, to may 1888. 248 p. in-8°. Boston, 1888.

— **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of comparative zoölogy at Harvard college, in Cambridge.* Vol. XIV et XV. (*Three cruises of the* « Blake » vol. I et II.) 314 et 220 p. in-8°, 545 fig. Cambridge, 1888.

Vol. XIII, N° 10. *The rattle of the rattlesnake,* by Samuel Garman p. 259 à 268. 2 pl. in-8°.

Vol. XVI. N° 2. *On the geology of the cambrian district of Bristol county,* by N. S. Shaler. p. 14 à 41. 2 pl.

— N° 3. *Fossil plants collected at Golden, Colorado,* by Leo Lesquereux. p. 43 à 59.

Vol. XVII. N° 1. *On the development of the calcareous plates of Asterias,* by J. Walter Fewskes. 56 p., 5 pl.

— N° 2. *On the lateral canal system of the Selachia and Holocephala,* by Samuel Garman, p. 57 à 119. 53 pl. Cambridge, 1888.

Digitized by Google

— — *Annual report of the curator of the museum of comparative zoölogy at Harvard College..* for 1887-1888. 45 p. in-8°. Cambridge, 1888.

KANSAS, **Topeka.** *Transactions of the eighteenth and nineteenth annual meetings of the Kansas Academy of Sciences.* (1885-86.) Vol. X. 154 p. in-8°. Topeka, 1887.

PENSYLVANIE, **Philadelphie.** *Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia.* 1887, part III; 1888, part I, II. 3 fasc. in-8°. Philadelphia, 1887-1888.

ASIE.

CHINE, **Zi-ka-wei.** *Bulletin mensuel de l'observatoire magnétique et météorologique de Zi-ka-wei, près Chang-Hai.* Tome XIII. Année 1887. 204 p. in-8°.
(Typographie de la mission catholique de l'orphelinat de Tou-sè-wè.) Zi-ka-wei, 1888.

III. PUBLICATION OFFICIELLE

METZ. *Compte rendu de la Chambre de commerce de Metz,* du 1er avril 1887 au 31 mars 1888. Texte allemand et texte français. Metz, 1888.

Digitized by Google

IV. Revues et Journaux

Le bon Cultivateur, recueil agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle... 68e année, de janvier à décembre 1887; 69e année, de janvier à juin 1888, in-4o. Nancy.

Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine, 6e et 7e années, du 31 mai 1888 au 23 mai 1889. In-fo. Metz.

Le Messin, 5e et 6e années, du 31 mai 1888 au 23 mai 1889. In-fo. Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1888-1889

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

AURICOSTE DE LAZARQUE*. *Une question de prononciation.*

—* Rapport sur le concours de poésie de l'année 1888-1889, au nom d'une commission composée de MM. Box, de Saulcy et Auricoste de Lazarque.

— Rapport sur la candidature de M. le Dr M.-B.-A. Haas à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Vion, Dr Winsback et Auricoste de Lazarque.

— Rapport sur la candidature de M. Eug.-G. Simon à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. de Tinseau, Dr Winsback et Auricoste de Lazarque.

BELLEVOYE*. *Notice biographique sur M. François Blanc,* membre honoraire.

BENOÎT*. *Les bustes de Saint-Adelphe à Neuwiller et à Réchicourt-le-Château et le surhuméral des évêques de Metz.*

—* *Le village de Faulx, cité par Ant. Bonlaincourt en 1550.*

Digitized by Google

— Rapport sur la candidature de M. l'abbé Hermann Kuhn à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Box, Huber et Benoît.

BÉRARD*. *La foudre à l'usine à gaz de Montigny-lès-Metz.*

BIR. Mémoires sur l'apiculture.

Concours de l'année 1888-1889. — Mention honorable.

BLIND (Eug.). *Le rouget du porc; sa nature contagieuse et le moyen de le combattre.* Devise: *L'homme a des armes puissantes pour se défendre contre ses plus grands ennemis; mais il n'en a pas pour combattre les infiniment petits qui lui font la guerre non moins terrible que le tigre et la panthère.* ZUNDEL.

Concours de l'année 1888-1889. — Hors concours, pour défaut d'anonymat.

BOX. Rapport sur la candidature de M. le Dr Jean Jacob à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Huber, Dr Régnier et Box.

DUJARDIN. Rapport sur le projet de la médaille MARÉCHAL, présenté à l'Académie dans la séance du 25 octobre 1888, au nom d'une commission composée de MM. Auricoste de Lazarque, L. Simon et Dujardin, *rapporteur.*

GREFF*. Rapport sur le concours des sciences morales de l'année 1888-1889, au nom d'une commission composée de MM. Dr Haas, Dr Jacob et Greff.

GUYOT. *Le luxe dans les campagnes en Lorraine.* Devise : *Combattez le luxe, qui rend égoïste, par des forces vives comme l'amour du bien,*

Digitized by Google

l'amour du beau, l'idée divine, le dévouement à l'humanité. BAUDVILLART, *Histoire du luxe*, IV, p. 724.

Concours de l'année 1888-1889. — Mention honorable.

HUBER*. *Trouvaille d'Emmersweiler.*

LAMETZ*. *Palan à corde (système différentiel) maintenant la charge suspendue, sans cliquet.*

—* *Les lois d'assurance pour les ouvriers.*

SCHLINCKER*. Rapport sur le mémoire de M. Raillard, intitulé : *Étude hydrotimétrique sur les eaux de l'ancien département de la Moselle.*

DE TINSEAU*. *Notice sur la famille de Gournay du Gallois ; similitude de nom et d'armes avec la famille de Gournay des anciens paraiges.*

VION*. *E le guioure de Albert Brondex,* l'auteur du poème intitulé : *Chan Heurlin.*

— Rapport sur la candidature de M. Fr.-Eug. Greff à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Auricoste de Lazarque, Graffe et Vion.

TRAVAUX

PRÉSENTÉS AU CONCOURS DE L'ANNÉE 1888-1889 ET RESTÉS ANONYMES.

DU CONCOURS DE POÉSIE.

Les deux malades ou la liqueur merveilleuse.

Kunst braucht Gunst.

Digitized by Google

Le Rossignol et le Hibou.

Vitam impendere vero.

Trois fables agricoles sous la devise :

Protenus aerei mellis cœlestia dona
Exsequar.

1° La chicane : *Les deux chats et le Singe.*

2° L'économie : *Compère Nicolas et son fils Thomas.*

3. L'adresse : *Le Sansonnet.*

DU CONCOURS DES SCIENCES MORALES.

Les suites funestes de l'alcoolisme. Sans devise.

DU CONCOURS D'AGRICULTURE.

Augmentation et création de prairies artificielles. Composition chimique et physique dans l'ensemble des terres cultivables de la Lorraine et amendements pratiques et nécessaires à y apporter pour obtenir des récoltes normales.

Bien finir, point ne fléchir.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☼. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☼. Officier — —
C. ☼. Commandeur — —
G. O. ☼. Grand officier — —
⛨. Médaille militaire.
A. ❦. Officier d'Académie.
I. ❦. Officier de l'Instruction publique.
✠. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1889.

L'asterisque indique les membres decèdes.

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers.:* MM.
1819 20	De Sarrazin.	* Herpin.	—	* Saincère.
1820 21	Gorcy.	id.	—	id.
1821-22	Bergery (1).	id.	—	* Chaumas.
1822-23	Thiel.	id.	—	* Anspach.
1823-24	Poncelet.	* Devilly.	—	* Dosquet.
1824-25	* Serrulas.	id.	* Thiel.	* Cailly.
1825-26	* Bergery (2).	id.	* Renault.	* Anspach.
1826-27	* Renault.	* Bergery.	* Bardin.	* Woisard.
1827-28	Dosquet.	id.	* Munier.	* Chambille.
1828-29	* Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	* Boe Marchant	id.	id.	id.
1830-31	* Chaumas.	* Dosquet.	* Renault.	* Didion.
1831-32	* Bergery (3).	id.	id.	* Bardin.
1832-33	* Gosselin.	id.	id.	* Munier.
1833-34	* Bergery (4).	* Lasaulce.	* Simon V.	* Le Masson.
1834-35	* Le Masson (1)	* De Saulcy F.	id.	* Marchal.
1835-36	* Bergère (1).	* Gosselin.	id.	id.
1836-37	* Faivre.	* Macherez.	id.	* Munier.
1837-38	* Le Masson (2)	* Gosselin.	id.	id.
1838-39	* Didion.	* Desains.	id.	id.
1839 40	* Culmann (1)	* Bégin.	id.	id.
1840-41	* Lucy.	* La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	* Culmann (2)	* Livet.	id.	id.
1843-44	* Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	* Bergère (2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	* Simon V. (1)	* Blanc.	* Clerx.	id.
1846-47	Michel E. (1)	Robert.	id.	id.
1847-48	* Malherbe (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2)	* Boulangé.	id.	id.
1849-50	* Malherbe (3)	* Faivre.	id.	id.
1850-51	* Emy.	* De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	* Simon V. (2)	Grellois.	id.	id.
1853-54	* Malherbe (4)	id.	id.	id.
1854-55	* De Saulcy E. (1)	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	Jacquot E.	Vincenot.	id.	* Chabert.
1856-57	* Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	* Susane.	**Du Colombier.**	* Clerx.	* Chabert.
1858-59	Salmon.	* **E. de Bouteiller.**	id.	id.
1859-60	* Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	* G[l] Didion.	id.	id.	id.
1861-62	* Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862-63	Mézières (2).	id.	id.	id.
1863-64	* De Gérando.	id.	id.	id.
1864-65	**De Puymaigre.**	Michel E.	id.	id.
1865-66	* **E. de Bouteiller.**	* Thillois J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	* **De St-Martin.**
1867-68	* Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	* Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquet A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	* Maguin H.	* Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck (1)	Taratte.	id.	* Démoget.
1874-75	* Orbain.	Schuster.	id.	Bellevoye.
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	* **De Saulcy E.** (2)	id.	id.	id.
1877-78	* Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	**D[r] Winsback** (1)	id.	id.	id.
1879-80	* Bezançon P.	id.	Gandelet.	id.
1880-81	Fleck (2).	id.	* Chartener.	id.
1881-82	De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	* Chartener.	id.	Friren A.	id.
1883-84	Fleck (3).	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	**D[r] Winsback** (2)	id.	id.	id.
1886-87	**A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887-88	**Jacquemin R.**	Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A.	id.	id.	Lametz.
1889-90	Huber E.	Box N.	id.	id.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1889-1890.

Président d'honneur : M. le PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.
Président titulaire : M. E. HUBER.
Président honoraire : M. l'Abbé BÉRARD.
Vice-Président : M. E. FERREZ.
Secrétaire : M. N. BOX.
Secrétaire-Archiviste : M. l'Abbé FRIREN.
Trésorier : M. LAMETZ.

Conseil d'Administration pour l'année 1889-1890.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.
Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. AURICOSTE DE LAZARQUE. M. R. JACQUEMIN.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Admissions pendant l'année 1888-1889.

Membres titulaires : M. FRANÇOIS-EUGÈNE GREFF, président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels, à Metz, élu le 28 juin 1888 ; — M. JEAN JACOB, docteur en médecine, à Sarreguemines, élu le 25 octobre 1888 ; — M. l'abbé HERMANN KUHN, curé de Guéblange, élu le 29 novembre 1888 ; — M. MARIE-BERNARD-AUGUSTE HAAS, docteur en médecine, à Metz, élu le 29 novembre 1888.

Digitized by Google

Membres correspondants: M. EUGÈNE-GABRIEL SIMON, ✲, ancien consul de France, à Paris, élu le 28 février 1889 ; — M. CHARLES GRAD, membre de l'Institut, député à la Délégation d'Alsace-Lorraine, au Logelbach (Alsace), élu le 29 mars 1889.

Membres décédés pendant l'année 1888-1889.

Membres associés-libres non résidants: EMILE BÉGIN, Dr. en médecine, bibliothécaire à la bibliothèque nationale, décédé à Paris, en 1888; — M. SOSTHÈNE DIEU, O. ✲, docteur en médecine, pharmacien principal de 1re classe, en retraite, décédé à Dunkerque, le 13 août 1888 ; — M. C.-M. GOULIER, O. ✲, I. ❖, colonel du génie en retraite, décédé à Paris, en août 1888.

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 23 Mai 1889

Membres honoraires.

MM.

1850. BOILEAU (PROSPER)[1], O. ✲, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), G. O. ✲, I. ❖, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.

1851. JACQUOT (E.), O. ✲, inspecteur général des mines; rue de Monceau, 83, à Paris.

1861. LEMUD (A.-G. de), ✲, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✲, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Regard, 10, à Paris.

1863. MÉZIERES (ALFRED), O. ✲, A. ❖, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1 Décédé à Versailles, le 11 septembre 1891.

Digitized by Google

1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.
1857. RAILLARD (Emmanuel), O. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées; rue Fénelon, 7, à Paris.
1856. SALMON (Auguste), O. ✠, A. ❦, sénateur, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.
1860. THOMAS (Ambroise), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.
1847. VIRLET (Edouard)[1], O, ✠, colonel d'artillerie en retraite; rue du Château, 5, à Fontainebleau.

Membres titulaires.

MM.
1858. ABEL (Charles), docteur en droit, à Guentrange.
1885. AMBLARD (Désiré), viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont. (*Agrégé-cultivateur en* 1878.)
1883. AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfey.
1877. BENOIT (Arthur), membre de plusieurs sociétés savantes, à Berthelming.
1875. BÉRARD (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1879. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.
1885. BOX (Nicolas), I. ❦, ancien principal du collège de Sarreguemines, à Thionville
1884. CURICQUE (l'abbé J.)[2], curé de Haute-Kontz.
1879. FERREZ (Eugène).
1869. FLECK (l'abbé J.), chanoine, à l'évêché.
1874. FRIREN (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire. à Montigny-lès-Metz.
1888. GRAFFE[3], peintre-décorateur; rue des Huiliers, 10. (*Agrégé-artiste,* 1875).
1888. GREFF (Fr.-Eug.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels.

1 Décédé à Fontainebleau, le 24 décembre 1889.
2 Décédé à Sierck, le 29 Janvier 1892.
3 Décédé à Trèves, le 2 septembre 1891.

Digitized by Google

1888. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, rue des Parmentiers.
1870. HUBER (Emile), ✠, ingénieur civil, à Sarreguemines.
1888. JACOB (Jean), docteur en médecine, à Sarreguemines.
1877. JACQUEMIN (Remy), ✠, architecte, avenue Serpenoise.
1888. KUHN (l'abbé Hermann), curé de Guéblange (Güblingen).
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1868. LEJEUNE (Jules), avocat.
1871. MARCHAL (Eugène), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✠, docteur en médecine à Mondelange.
1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1875. PANGE (le comte Maurice de), au château de Pange.
1847. PROST (Auguste), homme de lettres.
1886. RÉGNIER[1], docteur en médecine, à Vaudreching.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1888. SCHLINCKER (A.), maître de forges à Creutzwald. (Correspondant en 1881).
1873. SIMON (Léon), peintre, rue du Moyen-Pont.
1888. TINSEAU (Valéry de), maire de Peltre.
1871. VIANSSON (Louis), ✠, ancien maire de Plappeville.
1887. VION (l'abbé), curé de Bazoncourt.
1873. WINSBACK (Ernest), docteur en médecine, place Saint-Louis, 8.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✠, conseiller à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1887. ANTOINE, vétérinaire à Grevenmacher. (*Agrégé-cultivateur* en 1873 ; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (Léon), O. ✠, A. ✠, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1887. BELLEVOYE (Adolphe), membre de la société entomologique de France, rue Tailleyrand, à Reims. (*Agrégé-artiste* en 1858 ; *titulaire en* 1871).

1 Décédé à Vaudreching, le 23 Janvier 1892.

Digitized by Google

1856. BOUCHOTTE (Émilien), ✠, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ❖, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron Maurice du); rue de Serre, 16, à Nancy.
1864. COLLIGNON (Claude), I. ❖, principal émérite ; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (André), ✠, A. ❖, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (Othon), pasteur de l'Église réformée, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1871. DIDION (Jules), ✠, docteur en médecine ; rue Saint-Nicolas, 28, à Nancy.
1857. DU COLOMBIER (Maurice), directeur du télégraphe à Amiens.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général de brigade du génie du cadre de réserve ; rue Cassette, 20, à Paris.
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue de Strasbourg, 57, à Nancy.
1882. GARGAN (Charles de), au château de Preisch.
1869. GÉHIN [1], ancien pharmacien; à Remiremont.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1837. GRELLOIS (Eugène), C. ✠, I. ❖, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite; Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1855. GUÉPRATTE (l'abbé Louis), supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (Alphonse), pharmacien à Metz.
1864. HANRIOT (Charles), ✠, I. ❖, inspecteur d'Académie ; Troyes.
1855. HANRIOT (Théodore), ✠, professeur à la faculté des sciences de Lille.
1864. JACQUET (Augustin), A. ❖, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

1 Décédé à Remiremont, en janvier 1890.

Digitized by Google

1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ❦, professeur de rhétrique au lycée Charlemagne; rue de Seine, à Paris.
1888. LADOUCETTE (baron EUGÈNE de).
1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite; à Paris.
1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts; à Rémilly.
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1847. MENGIN-LECREULX (GABRIEL), G. O. ✠, général de division du génie du cadre de réserve; rue de Vaugirard, 58, à Paris.
1863. MICHEL (EMILE), peintre; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1843. MICHEL (le chevalier EMMANUEL), ✠, conseiller honoraire de Cour d'appel; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (EDOUARD), professeur au Conservatoire de musique; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1885. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), à Paris.
1856. PÊTRE (CHARLES), A. ❦, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (CHARLES), O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de La Bruyère, 19, à Paris.
1843. PLASSIARD, O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite; à Lorient.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS van der); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, A. ❦, ancien professeur; rue Monge, 118, à Paris.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines; à Dijon.
1852. VIAL (JULES), O. ✠, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major; à Paris.
1865. WELTER (J.-B.), chef d'escadron d'artillerie dans l'armée territoriale.
1857. WOLF (C.), I. ❦, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Digitized by Google

Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (Henry)[1], artiste lithographe; rue Serpenoise, 10, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.
1873. SCHUSTER (Aimé), ex-professeur de physique et de chimie à l'école industrielle de Metz, rue de l'Evêché.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue des Allemands, 74, à Metz.

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (Hyppolyte), avocat ; à Autun.
1886. ADAM (Lucien), ✲, président de chambre, à Rennes.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (Ernest), docteur en médecine ; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1887. BARRAL (Georges), publiciste, à Paris.
1859. BEAUDOIN (Jules), ✲, géologue; à Châtillon-sur-Seine.
1861. BELLIN (Gaspard), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY, ✲, A. ✲, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Fréd.-Louis), statuaire; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck ; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1879. BRIQUEL (Charles), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville.

[1] Décédé à Metz, en 1892.

Digitized by Google

1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.
1885. CARRIÈRE (Léon), secrétaire de la Société des sciences à Strasbourg.
1859. CASTAN (Auguste), ✲, I. ✲, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1887. CHASSIGNET, O. ✲, sous-intendant militaire en retraite, à Nancy.
1867. CHAUTARD (J.), I. ✲, doyen de la Faculté des sciences de Lille.
1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✲, ✲, avocat à la Cour d'appel de Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✲, I. ✲, médecin principal de première classe en retraite.
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✲, docteur en médecine; à Noyon.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1887. DESSENON, I. ✲, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.
1868. DUBOIS (Edouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.
1877. DUPRIEZ (Raymond), libraire (archéologie-numismatique), place de Brouckère, 24, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres; à Lille.
1866. GENTIL (Emile), A. ✲, fabricant de papier à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1882. GERMAIN (Léon), archiviste-bibliothécaire de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).

Digitized by Google

1889. GRAD (CHARLES)[1], membre de l'Institut au Logelbach (Alsace).
1872. HAILLECOURT (ALF.), agrégé et inspecteur honoraire de l'Université; à Bordeaux.
1886. HANNEAU, artiste sculpteur, à Paris.
1850. HÉRICOURT (le comte ACHMET d'), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (ADOLPHE), homme de lettres, secrétaire général de l'Institut protecteur de l'enfance; rue de l'AncienneComédie, 18, à Paris.
1886. HUART (Bon GUISBERT D')[2], ancien avocat à la cour de Paris.
1868. HUBERT (LOUIS), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (GUSTAVE), A. ❖, sénateur; à Paris.
1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique.
1886. JACOB (ALFRED), archiviste du département de la Meuse.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1861. LACRETELLE (HENRI), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1878. LAPAIX (CONSTANT), graveur héraldique; à Nancy.
1854. LARCHEY (LORÉDAN), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Londres, 29, à Paris.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1865. LERAS (NAPOLÉON), ✻, I. ❖, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie; à Auxerre.
1875. LETELLIER (C.-A.-L.), ✻, ex-régent de rhétorique du collège de Lisieux; à Caen.
1864. LÉVY (ISAAC), rabbin; à Vesoul.
1872. LUCAS (CHARLES), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), ✻, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1886. MANGIN (FERDINAND), ✻, inspecteur général des forêts, vice-président de la Société d'agriculture d'Algérie.

1 Décédé au Logelbach en 1891.
2 Décédé le 22 Janvier 1891.

Digitized by Google

1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts, à Bar-le-Duc.
1867. MATHIEU (Émile)[3], docteur ès-sciences, professeur à la Faculté des sciences de Nancy.
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Nancy.
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✠, chef d'escadron d'artillerie en retraite; allée deTourny, 22, à Bordeaux.
1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de divers Sociétés d'Archéologie, 7, rue Antoine-Vramant, à Paris.
1885. PRÉVOT (Ch.), ingénieur à Boussu, près Mons (Belgique).
1850. QUIQUANDON (Jacques)[1], O. ✠, colonel du génie en retraite; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1836. REICHENSPERGER (le Dr Aug.)[2], ancien conseiller à laCour d'appel de Cologne, député au Parlement; à Cologne.
1872. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ❖, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière,1, à Nancy.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✠, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, à Paris.
1889. SIMON (Eug.-Gabriel), ancien consul, à Paris, rue d'Assas 76.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (Maurice), professeur d'Histoire au lycée de Nancy.
1860. TRANCHARD (L.), O. ✠, intendant militaire de première classe; rue Samson, 3, à Bourges.

---

1 Décédé à Nancy, en octobre 1890.
2 Décédé à Clermont-Ferrand, en 1891.
3 Décédé à Cologne, en 1892.

Digitized by Google

1860. TRELAT (le Dr ULYSSE), O. ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

1886. VENDEL (ADRIEN), juge de paix, à Demange-aux-Eaux (Meuse).

1875. VIGNAUX (EUG. de), rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.

1854. VION (MICHEL)[1], A. ✻, chef d'institution ; à Amiens.

1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

A. FRIREN.

[1] Décédé à Amiens en 1893.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 137 à 157, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 23 mai 1869.

EUROPE.

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Lorrain.*
— — Le *Messin.*
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Londres.* Zoological Society of London.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
— *Gratz.* Historische Verein für Steiermark.

Digitized by Google

Bavière, *Munich*. Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.

Aisne, *Laon*. Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin*. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Aveyron, *Rhodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Bouches-du-Rhône, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille*. Société de statistique de Marseille.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Digitized by Google

Calvados, *Caen.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *La Rochelle.* Société d'agriculture de La Rochelle.
— *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
— — Académie des jeux floraux.
— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.
— — Société d'archéologie du midi de la France.
— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Loiret, *Orl'ans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

Pyrénées (Basses-), *Pau*. Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
— — Société littéraire, historique et archéologique.
— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
— — Société philotechnique du Maine.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France.
— — Société centrale d'agriculture de France.
— — Société de géographie de Paris.
— — Société zoologique d'acclimatation.
— — Association scientifique de France; au secrétariat de la faculté des sciences, à la Sorbonne, à Paris.
— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.
— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen
— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Digitized by Google

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Var, *Toulon.* Société académique du Var.

Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique de Saint-Dié.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole eet horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

Saxe, *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Suède, *Lund.* Lunds universitet.

Suisse, *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

Digitized by Google

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*

Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.

Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.

Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

Kansas, *Topeka.* Aca lemy of Kansas.

Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.

Michigan, *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan.

Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

New-York, *New-York.* University of the State of New-York.

Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.

Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

A. FRIREN.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

ANNEXE

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du journal *Le Temps*, 8 février 1887.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

CHARLES-LAURENT MARÉCHAL

PEINTRE D'HISTOIRE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE METZ

PAR

M. ÉMILE MICHEL

Membre associé-libre non résidant.

Quelques lignes insérées dans les journaux annonçaient l'an dernier la mort d'un artiste éminent, Charles-Laurent Maréchal, qui, âgé de quatre-vingt-six ans, s'éteignait le 17 janvier 1887 à Bar-le-Duc, où il s'était retiré après la guerre de 1870. L'isolement dans lequel il vivait depuis lors et son grand âge avait peu à peu fait le silence autour d'un artiste qui, resté célèbre dans la région de l'Est, avait autrefois conquis aux Salons parisiens et aux diverses Expositions universelles auxquelles il avait participé, une grande et légitime réputation.

Né à Metz en 1801, Maréchal appartenait à une famille peu aisée. Il avait même commencé l'apprentissage d'une profession manuelle quand une vocation impérieuse lui fit quitter le tablier d'ouvrier sellier pour se livrer à la peinture. Après avoir appris le peu qu'on pouvait alors lui en-

Digitized by Google

seigner dans sa ville natale, il avait séjourné quelque temps à Paris dans l'atelier du baron Regnault. Les ressources modiques dont il disposait ne lui permettant pas de prolonger ces études, il rentrait à Metz en 1825. Les années qu'il y passa d'abord furent laborieuses et pénibles. A cette époque, les arts dans une ville de province n'étaient guère en faveur, et un peintre y trouvait bien difficilement à vivre. Mais le jeune homme était courageux, ardent, résolu à toutes les privations pour suivre sa carrière. Quelques portraits d'une exécution élégante et facile, bien que modiquement payés, lui procuraient le stricte nécessaire. Les loisirs trop nombreux que lui faisaient ces rares commandes, il les employait à des études de paysage aux environs, à des portraits de parents ou d'amis et à des essais de compositions. Son premier tableau montrait déjà, dans le choix du sujet comme dans la façon de le traiter, une certaine originalité. C'était un *Job sur son fumier*, exposé à Metz en 1826 et qui semblait inspiré par les œuvres espagnoles que son auteur avait pu voir à Paris. Un tel épisode, conçu dans un sens naturaliste très opposé au goût régnant, n'était pas fait pour obtenir grand succès, et le petit nombre de personnes qui s'intéressaient au débutant furent un peu effarouchées de ses allures indépendantes. N'ayant autour de lui aucune de ces sympathies qui stimulent l'artiste ou l'éclairent, resté sans direction, sans défense contre lui-même, il devait tout tirer de son propre fonds. Malgré le peu de succès de son *Job*, il n'en continua pas moins à consulter la nature avec passion ; il trouvait en elle son refuge et le soutien de son talent.

Digitized by Google

Les aspects les plus simples du pays messin le ravissaient. Il aimait à reproduire les sites variés du cours de la Moselle, ses rives sinueuses ombragées de grands saules, ses coteaux aimables qui bornent l'horizon, tous ces paysages gracieux, dont les nombreuses usines ou les formidables travaux de défense accumulés aujourd'hui autour de la malheureuse cité ont si profondément altéré le caractère. Parfois, poussant en pleine campagne, Maréchal allait partager dans quelque ferme la vie des paysans. C'est là, sur les plateaux occupés par la grande culture, qu'il trouvait les éléments de son tableau des *Moissonneurs* pour lequel il avait réuni de nombreuses études, œuvre sincère, d'une ingénuité charmante et très personnelle. Avec leurs costumes et leurs traits bien franchement lorrains, ces braves gens assis au revers d'un sillon, qui se reposent de leur dur labeur auprès des gerbes déjà coupées ; ce ciel d'été et ce paysage familier sur lequel se détachent leurs figures pensives éclairées par le soleil ; la sobriété des détails, la simplicité rustique des expressions, tout cela était, à cette date, bien hardi et bien nouveau. Les compatriotes de Maréchal furent cependant touchés de la vérité de cette image ; ils lui surent gré d'avoir cherché et trouvé dans son pays même une inspiration à la fois si réelle et si poétique. Exposé à Metz, le tableau obtint un grand succès et fut acheté à la suite d'une loterie organisée par la Société des amis des arts, qui venait d'y être fondée.

La réussite de son œuvre allait encore développer l'amour de l'artiste pour la nature. Désireux de l'étudier dans ses recoins les plus solitaires et

Digitized by Google

les plus sauvages, il avait trouvé sur les confins mêmes du département une contrée bien faite pour exciter son admiration. Avec leurs côtes abruptes dominées par des ruines pittoresques, leurs grands étangs dont l'eau tranquille reflétait des arbres séculaires, les grandes forêts du pays de Bitche offraient alors au peintre des beautés vraiment imposantes et jusque-là respectées. Dans les hameaux perdus au plus profond des bois, Maréchal trouvait des modèles à son goût parmi les peuplades de bohémiens qui s'y étaient établis, vivant de braconnage, de contrebande ou de maraude. Vieux vagabonds aux visages tannés par les intempéries, diseuses de bonne aventure, belles filles aux fines attaches et aux tailles cambrées, grands gaillards bien découplés, agiles, robustes et indolents, aux yeux étincelants, à la chevelure d'ébène, tous ces types étranges d'une race mystérieuse l'avaient aussitôt séduit. En les faisant poser en plein air, sous la futaie voisine ou au milieu de leurs campements improvisés, l'artiste oubliait avec délices ces autres modèles de sa clientèle bourgeoise dont il devait, dans ses portraits, respecter les airs apprêtés, les manches à gigots et les coiffures gauchement échafaudées, à la mode de cette époque.

Le pastel, que dès lors il commençait à employer, lui avait semblé un instrument d'étude commode et expéditif. Habile comme il l'était, il s'était promptement créé un matériel et une technique qui lui avaient permis de restaurer un art tombé tout à fait en désuétude. Comme il en savait tirer des effets d'une puissance singulière, il avait peu à peu renoncé à la peinture à l'huile.

Digitized by Google

Ses premiers essais en ce genre furent très remarqués aux Salons de Paris. Les *Sœurs de misère* et les *Bûcherons* (1840), le *Petit Gitano et l'Etudiant* (1841), les *Adeptes* et le *Loisir* (1842), qu'il y envoya successivement, lui valurent coup sur coup des médailles de troisième, de seconde et de première classe. Le dernier de ces ouvrages, le *Loisir*, est certainement une des créations les plus accomplies de l'artiste, et, avec sa beauté chaste et épanouie, cette jeune fille étendue sur le gazon parmi les fleurs reste gravée dans la mémoire comme une radieuse évocation de la grâce et de la sérénité virginales. Delécluze, Th. Gautier, tous les critiques du temps saluèrent de leurs louanges l'apparition de ce talent formé loin de Paris, et dans les lettres de Doudon on peut, à diverses reprises, relever la trace des admirations que ces excellents ouvrages excitèrent dans le cercle choisi où il vivait. La réputation de Maréchal était faite ; il vendait ses pastels et, sorti de la gêne qu'il avait connue jusque-là, il pouvait contenter avec un ami le rêve longtemps caressé d'un voyage en Italie. Au mois de février 1846 il était décoré. Dans les courtes apparitions qu'il faisait à Paris, il se voyait désormais très recherché. Avec sa vive intelligence, il s'était donné lui-même une culture remarquable. Il avait peu lu, mais d'instinct il allait aux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et les traits essentiels de chacun des grands écrivains lui apparaissaient très nettement. Son tact naturel suppléait au manque d'éducation première, et l'ancien ouvrier sellier était devenu l'un des causeurs les plus brillants et les plus goûtés de la société parisienne. Les peintres l'aimaient pour sa simpli-

Digitized by Google

cité, son naturel et son entrain, pour le feu avec lequel il exprimait ses pensées, trouvant spontanément les mots justes et imagés. Il avait rencontré parmi eux des amitiés très enviables, celles de Decamps, d'Ary Scheffer, de Delacroix surtout qui devait lui laisser en mourant un témoignage de son affection. Sa place était donc toute marquée au milieu de ces confrères qui le pressaient de venir se fixer à Paris. Il préféra rester à Metz. Il s'y sentait entouré et aimé ; il y avait donné le branle à un mouvement dont il était l'âme. Autour de lui s'étaient groupés tous les esprits distingués de la ville. Depuis quelque temps déjà, attirés par son talent, plusieurs jeunes gens fréquentaient son atelier, avides de profiter de ses leçons. C'était Aimé de Lemud, dont le *Maître Wolframb* et le *Prisonnier* allaient bientôt faire connaître le nom ; Tourneux le pastelliste; Penguilly Lharidon, l'illustrateur de la Bruyère et le futur conservateur du musée d'artillerie ; Théodore Devilly, le peintre de nos guerres d'Afrique, et, après eux, toute une pléïade de jeunes filles ou de jeunes femmes entre lesquelles nous pouvons citer Mme Sturel-Paigné, dont le Louvre possède deux tableaux de fleurs. Grâce à toute cette élite, les arts avaient pris pour la première fois une place d'honneur dans la vie de la vieille cité messine. Maréchal jouissait d'une autorité fondée sur la supériorité de son talent et le charme affectueux de ses relations. Son salon était un lieu de rendez-vous pour tous les artistes. Des concerts périodiques y réunissaient les musiciens, qui aimaient à se faire apprécier d'un si bon juge, admirateur fervent de Haydn, de Mozart et surtout de Beetho-

Digitized by Google

ven. Liszt, alors dans tout l'éclat de sa réputation, passant par Metz y prolongeait son séjour, retenu par l'accueil du maître qui faisait de lui un beau portrait.

Maréchal ne songeait donc pas à quitter sa ville natale, où bientôt d'ailleurs de nouveaux liens l'attachaient plus fortement encore. Dès 1840 il avait été amené à s'occuper de peinture sur verre et, frappé des ressources que lui offrait ce genre alors tout-à-fait délaissé, il s'y était adonné avec passion. Comme il avait fait pour le pastel, il en renouvelait bien vite les procédés. Avec son esprit novateur et curieux, il ne pouvait se résigner à accepter passivement les traditions un peu archaïques de cet art tout français. Peut-être visait-il trop à faire des tableaux ; mais il ne méconnut jamais cependant les conditions décoratives et les éclatantes harmonies que comporte ce monde de peinture. Il y introduisit en tout cas des perfectionnements remarquables, notamment en ce qui concerne la disposition des plombs servant d'armature, et au lieu d'interrompre par ces plombs, comme on le faisait autrefois, le dessin des personnages, il en tira au contraire un parti merveilleux pour renforcer leurs contours et accentuer leur caractère. Mais sa véritable originalité consistait surtout dans l'éclat harmonieux des colorations; et la richesse des combinaisons à laquelle il était arrivé il la devait à une série d'observations rationnelles procédant des aptitudes qu'il avait à cet égard. Peu à peu des commandes nombreuses avaient nécessité la transformation puis l'agrandissement des ateliers primitifs, et de l'établissement qu'il dirigeait étaient sortis des ouvrages très im-

Digitized by Google

portants. Il nous suffira de citer, dans les édifices religieux, les grandes verrières de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Augustin et de la sacristie de Notre-Dame à Paris, celles de l'église Sainte-Ségolène et de la Chapelle du Sacré-Cœur à la cathédrale de Metz, enfin celles des cathédrales de Troyes, de Cambrai et de Limoges, etc. Comme vitraux purement décoratifs, il convient de signaler des hémicycles du palais de l'Industrie, et, à Metz, au musée et et à l'hôtel de ville, l'*Artiste* et le *Duc de Guise*. Ces divers travaux avaient valu à Maréchal les plus hautes distinctions dans les Expositions universelles où ils avaient figuré, et, à la suite de l'exposition de 1855, il recevait la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Malheureusement, dans une entreprise aussi considérable l'art n'était pas seul en cause et le côté industriel prenait forcément, avec le temps, une extension croissante. Il fallait créer de toutes pièces l'organisation d'un genre de travail jusqu'alors ignoré à notre époque et pourvoir la maison d'aides et de modèles. Devilly, le fidèle élève de Maréchal, lui prêtait, il est vrai, un concours que son talent de dessinateur, sa connaissance des divers styles et son dévouement rendaient particulièrement précieux. Le maître se réservait le soin de donner les exquisses des compositions et de peindre et de terminer lui-même les œuvres qui réclamaient son exécution personnelle. Mais, si bien secondé qu'il fût, la tâche était trop complexe ; elle exigeait, avec des qualités très différentes, un esprit de suite et une prudence qui n'étaient guère conciliables avec un tempérament aussi ardent et une imagination aussi vive.

Digitized by Google

Il avait fallu, sinon renoncer à la peinture, du moins ne plus s'y livrer que d'une manière intermittente. L'activité de Maréchal était cependant prodigieuse. Doué d'une santé de fer et très dur à son corps, il ne connaissait pas la fatigue. On me permettra de donner ici de sa force de résistance deux exemples dont j'ai été témoin. Vers 1854, en compagnie de Belly, nous avions fait, bien jeunes alors, une courte excursion dans le pays de Bitche avec Maréchal, qui avait déjà dépassé la cinquantaine. Dès le premier jour, désireux de nous servir de guide au milieu d'une contrée qu'il connaissait si bien, il nous entraînait à sa suite dans des courses folles à travers la forêt. Le soir, nous rentrions au gîte harassés, fourbus, ayant fait nos sept ou huit lieues sous un soleil brûlant. Au lendemain matin, avant trois heures, Maréchal était sur pied, gourmandant notre paresse et nous pressant d'aller voir avec lui le lever de l'aube auprès d'étangs situés à deux lieues de là. Une autre fois, au printemps, nous étions venus ensemble à Paris pour y faire des études au Louvre. Il lui arriva à plusieurs reprises, entré au musée dès neuf heures, d'y travailler debout jusqu'à quatre heures, sans prendre de repos ni de nourriture, retrouvant intact le petit pain qu'il avait mis en poche pour son repas de midi ; et il était à jeûn depuis la veille au soir.

Ces études au Louvre, par lesquelles, dès qu'il en trouvait le loisir, il se récréait de ses incessantes occupations, étaient pour lui la source des plus vives jouissances. Avec les années, ce sens de l'harmonie des couleurs vers lequel le portaient naturellement ses instincts était devenu chez lui

Digitized by Google

une science. Dans la maturité de son talent, il retrouvait à Paris les grands coloristes qu'il avait déjà entrevus dans leur pays natal, en Italie et en Flandre. Maintenant il excellait à les comprendre, à résumer, à exalter, en les copiant, les côtés caractéristiques de chacun d'eux. C'est avec une respectueuse liberté qu'il traduisait dans des esquisses pleines de feu les chefs-d'œuvre du Titien, de Giorgione, de Corrège, de Véronèse, de Rembrandt, de Rubens et de Van-Dyck. On sent l'artiste de grande race, son goût délicat et sûr dans ces merveilleuses esquisses qui avaient bien vite attiré l'attention des peintres. Discrètement, on faisait cercle autour de lui ; on admirait son entrain, la décision, la finesse et l'ampleur de ses indications et cette rapidité de travail qui lui permettait d'enlever chaque jour deux de ces copies qui provoquaient une admiration unanime.

Tout entier à son étude, il sortait du Louvre plein d'enthousiasme pour les vieux maîtres avec lesquels il avait ainsi intimement vécu tout le jour, et j'aurais voulu recueillir les appréciations qu'il en faisait alors. Quelle chaleur communicative, quelle ingéniosité dans les rapprochements si lumineux qu'il établissait entre eux, quelle indépendance et quelle autorité dans ces jugements d'un esprit dont ces actives contemplations avaient encore avivé la clairvoyance !

Quelle que fût son admiration pour les maîtres, il était encore plus ému des beautés de la nature. Comme tout artiste digne de ce nom il trouvait partout dans la campagne des aspects qui sollicitaient son attention. Un bout de champ, une prairie, un ruisseau, un ciel pur ou voilé, lui four-

Digitized by Google

nissaient des éléments suffisants pour qu'il en sût dégager une donnée originale ; pour que, sans appuyer jamais, il rendit nettement les effets les plus délicats et les plus fugitifs du paysage, avec une fraîcheur de sentiment et un charme d'exécution tout à fait personnels. C'est là une face de son talent entièrement ignorée pour ceux qui n'ont pas exploré les richesses de son atelier. Quand, avec sa bonne grâce habituelle, il en faisait les honneurs on restait émerveillé des aptitudes si diverses et de fécondité inépuisable de ce remueur d'idées, des trésors d'invention de cette imagination toujours en éveil. Que de fois, après avoir retourné avec lui les innombrables esquisses pressées contre les murailles, j'ai regretté les conditions de cette destinée qui, en l'arrachant à l'art pur, avait empêché une des organisations de peintre les plus brillantes de donner sa pleine mesure ! Que de fois encore j'ai souhaité qu'à défaut d'œuvres plus nombreuses, cet homme qui savait si bien, quand il le voulait, tenir une plume, n'ait pas du moins formulé, comme il pouvait le faire, toutes ces pensées si neuves qu'il avait sur son art, sur la composition, sur les proportions des figures dans le paysage, sur tous les sujets, en un mot, qui peuvent intéresser un artiste !

Malgré tout, parfois encore, de loin en loin, en dehors de ses verrières, il trouvait le temps d'achever quelques tableaux qu'il envoyait au Salon, — le *Légiste* (1853), *Galilée à Velletri* (1855), *Colomb ramené du nouveau monde* (1857), — et tous ces ouvrages obtenaient un succès mérité. Mais l'exécution des vitraux absorbait de plus en plus son temps et son activité. Bien qu'il reçut de très nombreuses

Digitized by Google

commandes, l'entreprise dont il était le chef traversa plusieurs fois des crises difficiles. Les récompenses obtenues aux Expositions universelles proclamaient cependant la supériorité d'un établissement dont la réputation était désormais européenne ; mais les frais occasionnés par les travaux faits en vue de ces expositions et par leur installation étaient très onéreux. Un incendie survenu peu de temps avant la guerre, et dans lequel la plus grande partie des cartons furent détruits, apporta également à Maréchal bien des soucis et des fatigues avant qu'il eût reconstitué le fonds des modèles indispensables pour une si abondante production. Avec l'annexion et les tristesses qu'elle entraînait il avait fallu, presque aussitôt après, construire un établissement nouveau à la porte de Bar-le-Duc. En même temps, Maréchal perdait son plus ancien collaborateur, Devilly, son élève bien aimé, qui avait accepté à Nancy la direction du Musée et de l'Ecole de peinture, à laquelle il se consacrait tout entier. Privé de son aide, le maître était seul désormais pour surveiller la partie artistique d'une entreprise aussi considérable. Il s'était remis courageusement à sa tâche, mais des embarras financiers et des difficultés de toute sorte s'étant ajoutés à ses fatigues, il avait dû se retirer de la maison qu'il avait fondée.

Sans se plaindre, avec la même énergie indomptée, il retourna à son travail solitaire, n'attendant plus que de lui son soutien moral et l'existence de la petite famille qui vivait à ses côtés. Son intelligence, sa simplicité, sa juvénile ardeur lui avaient attiré les sympathies de cette ville de Bar où il avait transporté son foyer. Les funérailles qu'elle lui a faites, les paroles touchantes dites au

Digitized by Google

bord de sa tombe par les hommes éminents qui avaient su apprécier Maréchal témoignent assez des regrets qu'il a laissés chez ses nouveaux compatriotes et de l'admiration qu'il leur avait inspirée. Avec une ténacité qui jusqu'au bout ne s'est pas démentie, il ne cessait pas de travailler. Il avait eu la douleur de perdre sa femme il y a deux ans ; sa belle-fille et ses petits-enfants l'entouraient de leur tendre affection et de leurs soins dévoués. Grâce à eux, il connut encore des jours heureux, et il eut la consolation d'applaudir aux premiers succès de sa petite-fille, dont il avait lui-même dirigé les études. Au commencement de cet hiver, il avait été atteint de crises d'étouffement dont il avait souffert assez souvent. Comme il l'écrivait à son cher Devilly, il croyait que « cette fois l'usure était complète et qu'il ne pourrait plus peindre ». Celui qui recevait cette lettre mourait lui-même brusquement quelques jours après, et sa perte avait été un nouveau coup pour le vieillard. Une fois de plus il avait voulu demander au travail une diversion à sa peine. Assis devant sa cheminée, il crayonnait encore les apparitions fugitives que son imagination lui faisait découvrir dans les jeux mobiles de la flamme qui tremblait sous ces yeux. Il avait pu ressaisir quelque force et reprendre ses pastels. Il se rationnait à trois heures de travail par jour, pour éviter la fatigue, car ajoutait-il en plaisantant, « à mon âge il est temps de se ménager ». La mort a surpris Maréchal debout, toujours vaillant, jeune de cœur et d'intelligence, aimant plus que jamais son art, laissant à ceux qui l'ont approché le souvenir ineffaçable d'une des natures d'artiste les plus attachantes et les plus richement douées qu'ait connues notre temps.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. SÉANCE ANNUELLE

Séance annuelle du 23 mai 1889

Pages

Bericht über die Arbeiten der Akademie während des Jahrgangs 1888-1889, von Herr Ferrez, Sekretär 1

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1888-1889, par M. E. Ferrez, secrétaire 3

Rapport sur le concours de poésie de l'année 1888-1889, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire. 27

Rapport sur le concours des sciences morales de l'année 1888-1889, par M. E. Greff, membre titulaire. 33

Notice biographique sur M. François Blanc, membre honoraire de l'Académie, par M. Ad. Bellevoye, membre associé-libre non résidant 37

Digitized by Google

Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1888-1889. 41

Programme des concours ouverts pendant l'année 1889-1890 43

Bureau de l'Académie pour l'année 1889-1890 47

II. MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Philologie.

Une question de prononciation, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire. . 51

E lé guioure de Albert Brondex, l'auteur du poème intitulé *Chan Heurlin*, par M. l'abbé Vion, membre titulaire. . . 59

Histoire et Archéologie.

Les bustes de saint Adelphe à Neuwiller et à Réchicourt-le-Château et le Surhuméral des évêques de Metz, par M. A. Benoît, membre titulaire. 69

Le village de Faulx, cité par Ant. de Boulaincourt, en 1550, par M. A. Benoît, membre titulaire. 81

Trouvaille d'Emmersweiler, par M. Huber, vice-président (1 planche et 3 photocollographies). 85

Digitized by Google

Notice sur la famille de Gournay du Gallois : similitude de nom et d'armes avec la famille de Gournay des anciens paraiges, par M. Valéry de Tinseau, membre titulaire 97

Sciences appliquées.

La foudre à l'usine à gaz de Montigny-lès-Metz, par M. l'abbé Bérard, président . 103
Rapport sur le mémoire de M. Raillard, intitulé : *Étude hydrotimétrique* sur les eaux de l'ancien département de la Moselle, par M. Schlincker, membre titulaire 111
Palan (système différentiel) à corde, maintenant la charge suspendue, sans cliquet, par M. Lametz, membre titulaire (1 planche) 123

Sciences morales et économiques.

Les lois d'assurances pour les ouvriers, par M. Lametz, membre titulaire. . . . 125

APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1888-1889. 137
Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1888-1889. . 161

Digitized by Google

Tableau des membres de l'Académie. . . 165

Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 179

Notice biographique sur M. Charles-Laurent Maréchal, peintre d'histoire, membre honoraire, par M. Émile Michel, membre associé-libre non résidant 189

PLANCHES

Vase en terre cuite, trouvé à Emmersweiler (planche XXXIV) 85

Pièces trouvées à Emmersweiler (planches XXXV, XXXVI, XXXVII). 96

Palan à corde (système différentiel) (planche XXXVIII). 124

FIN DE LA TABLE

Metz, Imprimerie Lorraine, anc^t Delhalt, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762120

Digitized by Google

Digitized by Google